

saha
সহা

N°3



GUERRE(S)

Approches,
discours et silences

DITION - TROISIÈME ÉDITION - TROISIÈME ÉDITION - TROISIÈME ÉDITION

printemps 2025



N°3

GUERRE(S)

Approches, discours
et silences

Nous soutenons nos auteur·rices mais, les propos et idées rapportés ici ne sauraient nous engager au-delà de leur publication. Nous avons pensé la Revue Saha – **ساحا** comme un espace de dialogue. Si vous le souhaitez, nous vous invitons à donner votre avis, à critiquer et engager le débat avec nous à l'adresse **revuesaha@gmail.com**.

Les représentant·es du comité éditorial résident, travaillent et s'épanouissent à Tiohtià:ke (« Montréal »), lieu de rencontre et d'échange entre les Premières Nations, y compris la confédération haudenosaunee et la nation anishinabeg, Territoire autochtone non cédé, dont les Kanien'kehá:ka sont les gardien·nes, il continue d'être le théâtre de l'oppression systémique des peuples autochtones. Humblement, nous exprimons notre reconnaissance et solidarité avec leurs luttes au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde.

Cette revue est née de l'idée que les perspectives critiques, décoloniales et féministes offrent des voies analytiques nécessaires et pertinentes pour penser non seulement les régions du Maghreb et du Machrek mais surtout notre avenir commun. À cet égard, nous invitons quiconque lira ces pages à s'intéresser à ce que les conceptions des peuples autochtones ont à nous apprendre et à soutenir leurs actions.

La revue utilise la charte de translittération IJMES de Cambridge University dans son corps de texte. La plupart des textes adoptent l'écriture inclusive, suivant le Manuel d'écriture inclusive de la Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres.



À Gaza, Kyiv, Khartoum, Kinshasa ou Beyrouth, les guerres se sont ré-imposées dans les (nos) quotidiens. Avec elles, (re)surgissent les discours diplomatiques et médiatiques sur la guerre, les stratégies politiques et humanitaires, les plans de reconstruction, les négociations de paix, etc.

Dans ce contexte, le troisième numéro de la revue Saha – ساحة se penche sur l'objet « guerre ». Face aux silences assourdissants et aux narratifs dominants qui imposent une lecture unique – présentée comme seule légitime – pour comprendre ce qui se joue, cette nouvelle édition tente de prendre un pas de recul pour analyser les dynamiques à l'œuvre : de quoi les guerres actuelles sont-elles le produit ? Que subvertissent-elles de notre présent et que mettent-elles en péril pour l'avenir ?

Faite, observée ou subie, la guerre est un objet transversal situé dans des espaces-temps variés : à Gaza, on fait et on subit la guerre coloniale, alors qu'à Montréal, on en parle, on se mobilise contre et on la suit dans les médias.

Transnationale par nature, la guerre moderne implique une pluralité d'acteur-rices : ONG, États, responsables politiques, militant-es, expert-es, etc., dont il s'agit de questionner les positionnements, les stratégies, les discours et les mutismes. Aussi, parce qu'elles sont rendues possibles par un ordre international hérité de la colonialité qui autorise aujourd'hui la guerre génocidaire d'Israël en Palestine, les guerres actuelles s'ancrent dans des temporalités multiples (passé, présent et futur). Enfin, ce numéro consacre une place importante à la dimension locale des guerres : ce qu'elles imposent aux quotidiens et en cela, les marques qu'elles laisseront dans nos corps et nos subjectivités.

Cette dimension, à la fois intime et collective de la guerre, se heurte toutefois aux discours experts, diplomatiques et politiques. Nos émotions (l'amour, la colère, la tristesse, la fierté, l'espoir...) peuvent-elles avoir une place légitime dans ce qui est dit de la guerre ? En les réintroduisant, nous proposons un changement de perspective qui participe à l'humanisation de la guerre et de ses victimes. Qui plus est, les émotions, et en particulier l'amour et ses déclinaisons salvatrices, peuvent servir de ressorts à la reconstruction et à la réconciliation. Au prisme des positionnalités, les concepts de guerre, de guérilla, de résistance ou de terrorisme apparaissent alors sous un jour nouveau (Barkawi et Laffey 2006).

Sur les plans ontologiques et épistémologiques, les guerres d'aujourd'hui interrogent la production du savoir sur la guerre. Que disent les silences des institutions de savoir face à la guerre ? De quelle vision du monde nos conceptions de la guerre sont-elles le reflet ? Comment sont-elles toujours le témoin d'une forme de colonialisme renouvelé ? Que nous disent les approches radicales, féministes et décoloniales sur la guerre ?

C'est avec deux entretiens que s'ouvre et se clôt cette troisième édition. Marion Zahar, Brendon Novel et Dyala Hamza ont discuté d'épistémologie, de ce que la guerre fait à la science, et de résistance à l'Université, espace renouvelé de luttes. Avec Mathilde Rouxel, Daphné Kocer, Naïla Gravel-Baazaoui et Léa Donsbeck ont mis en perspective l'actualité de l'héritage cinématographique de la réalisatrice libanaise Jocelyne Saab, son refus des binarités essentialisantes ainsi que son approche militante de la caméra. Ces deux entretiens donnent corps à notre troisième numéro en interrogeant les conséquences multiples de la guerre et les marges de manœuvre qu'il nous reste pour lutter.

Celles-ci sont explorées par nos auteur-ices et artistes. En particulier, les conséquences de la guerre en Palestine. Tandis qu'Emma Donnaint montre comment les logiques coloniales et genrées s'articulent pour légitimer l'invisibilisation des victimes masculines à Gaza et au Liban, Léa Donsbeck rend hommage à tous-tes les Gazaoui-es dans un collage photo. Plus largement, Marie Le Moigne témoigne avec finesse des blessures que les conflits infligent aux corps et en particulier aux corps des femmes dont Marya Salameh a recueilli les témoignages, pour questionner, à travers eux, les politiques coloniales israéliennes. La guerre à Gaza ne

peut être dissociée de celle menée en Cisjordanie, où les pratiques d'oppression israéliennes durent depuis 1948. Dans sa série photographique, Anaïs Laforêt témoigne de la dureté de la vie sous occupation, mais aussi des formes d'espoir et de résistance qui persistent malgré tout. Enfin, interrogeant les politiques mémorielles, Charlotte Bannerot montre comment Israël instrumentalise la mémoire de la Shoah pour justifier sa guerre génocidaire et discréditer les critiques domestiques et internationales.

Guerre génocidaire qui mutile les corps mais aussi les espaces de vie, des champs d'oliviers contaminés au phosphore blanc jusqu'aux villes et quartiers rendus inhabitables. C'est ce que rappelle Nouha Bouhdoud dans un poème dédié à Beyrouth, sept fois détruite, sept fois reconstruite... Axel Wlody, lui, se penche sur la question de l'effacement architectural et donc mémoriel, c'est-à-dire de l'urbicide, en s'intéressant aux politiques coloniales archéologiques à Gaza qui s'inscrivent dans un projet sioniste d'effacement identitaire du peuple palestinien. L'indicible, c'est ce qui ressort du corpus d'œuvres d'Oussama Dhahbi, qui explore les notions de résistance et de mémoire à travers trois œuvres instinctives réalisées à partir de matériaux ramassés, délaissés, oubliés.

Guerres omniprésentes donc, et pourtant : silences. Silence médiatique et impuissance/indifférence politique que Jean-Yves Ndzana Ndzana questionne, spécifiquement dans le contexte de la guerre civile soudanaise. Selon lui, les ressorts coloniaux de nos espaces politiques et médiatiques expliquent en partie le désintérêt occidental pour les Soudanais-es, et plus globalement pour Narimane Hakem, le peu de valeur accordée aux vies africaines. Dans un poème, Narimane évoque cette même logique d'effacement et de mépris à l'égard des Palestinien-nes.

Ces guerres questionnent plus largement le langage et les réalités qui les qualifient. L'attaque des bipeurs au Liban du 17 septembre 2024, outrageusement décrite comme « prouesse technologique » interroge le droit international, les notions du droit de la guerre et notamment celle de cible militaire selon Rita Noor Abou Faycal, Jalila Alzin, Tanya Gagnon-Gauthier.

À travers des regards pluriels, critiques et ancrés, ce numéro explore la guerre dans ses dimensions politiques, émotionnelles, mémorielles et épistémiques. Nous espérons qu'il nourrira vos réflexions et que vous trouverez, au fil des pages, de quoi penser l'actualité autrement, et peut-être, un peu, de résister. Bonne lecture !

*Brendon Novel,
Daphné Kocer,
Léa Donsbeck,
Marion Zahar
et Naila Gravel-Baazaoui*



اسم

ساحة

اسم

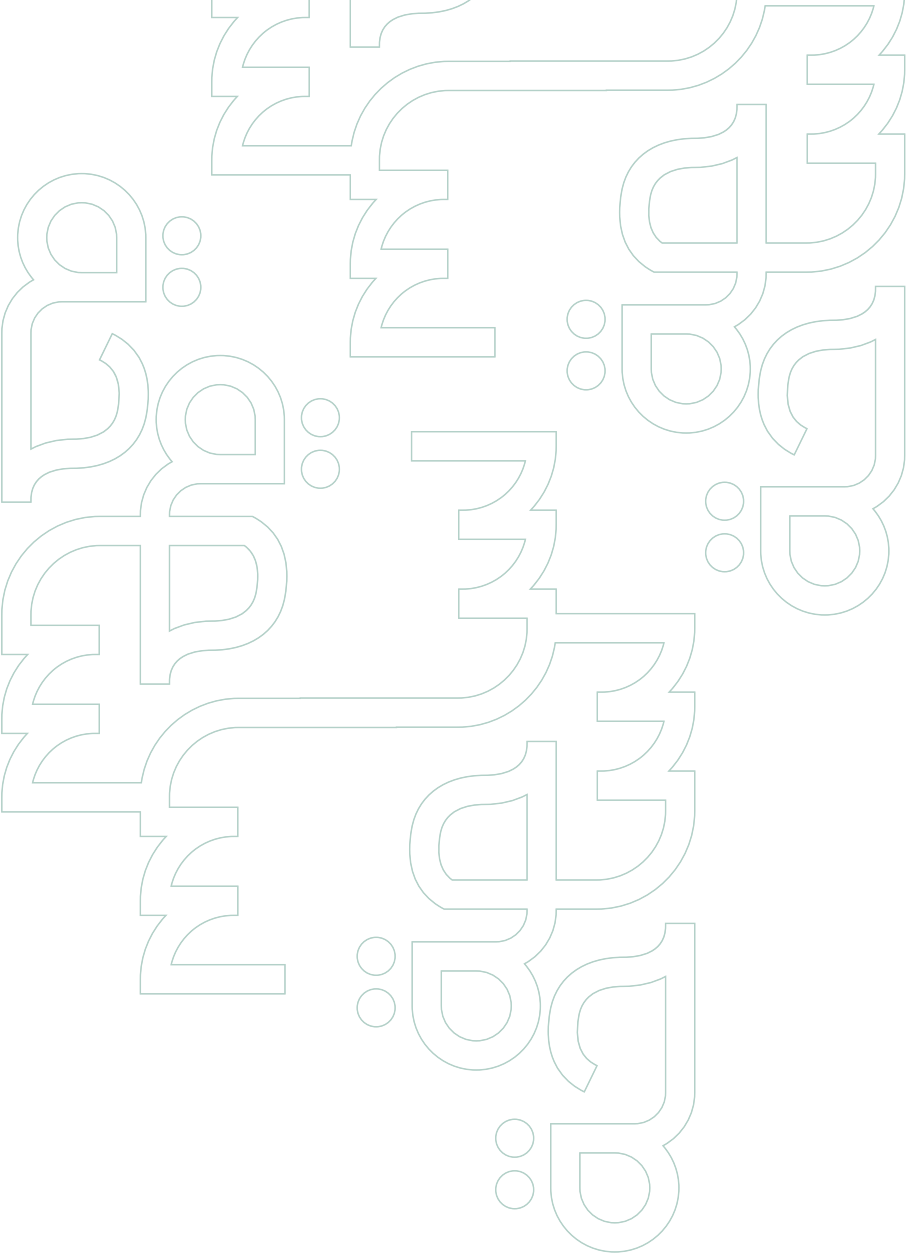
ساحة

اسم

ساحة

اسم

ساحة



LA PALESTINE COMME BOUSSOLE, PENSER ET FAIRE DE LA SCIENCE EN LUTTE

avec Dyala Hamzah,
réalisé par Brendon et Marion

[MOTS CLÉS] PALESTINE; ÉPISTÉMOLOGIE; AGNOTOLOGIE; RÉSISTANCE; CONTRE-DISOURS

Revue Saha – ساحة : Pour commencer, aimerais-tu te présenter et nous dire ce qui t’a menée à une carrière de professeure d’histoire à l’Université de Montréal ?

Dyala Hamzah : Je pense que je vais me définir comme une Levantine transcontinentale. Je suis née à Beyrouth, de père libanais et de mère palestinienne. J’ai grandi à Paris où j’ai poursuivi mes études supérieures. J’ai ensuite vécu trois expériences professionnelles déterminantes, avant même mon doctorat... En Cisjordanie d’abord, en tant qu’enseignante de français à l’université de Birzeit, c’était au début du processus d’Oslo¹. Au Caire ensuite, en tant que rédactrice en chef de la revue de sciences sociales *Égypte-Monde arabe*, publiée par le CEDEJ, le Centre français d’études et de documentation économique, juridique et sociale. Et puis enfin, à Berlin au centre de recherche Leibniz-Zentrum Moderner

1. Processus politique israélo-palestinien, initié dans les années 90 et ayant abouti à la signature, par Y. Arafat et Y. Rabin, des accords intérimaires d’Oslo I en 1993 et Oslo II en 1995.

Orient (ZMO) où je suis devenue, par la force des choses, historienne. J’enseigne donc l’histoire du monde arabe contemporain depuis 2012 à l’Université de Montréal.

Pour ce qui est de mes études, je suis un pur produit du système postsecondaire républicain français. J’ai été formée par et pour le concours d’entrée à l’École normale supérieure. J’en suis sortie tellement généraliste que j’ai refusé la détermination disciplinaire pendant plusieurs années. J’ai ainsi deux baccalauréats et deux maîtrises en lettres et en philosophie, puis un doctorat en co-tutelle en histoire et en « *Islamwissenschaft*² », mais dirigé à l’EHESS par des sociologues, sans compter un petit tour par Sciences Po Paris en programme d’études doctorales. Enfin, j’ai passé les concours de recrutement pour l’enseignement, le CAPES, puis l’agrégation de philosophie. Professionnellement, mon travail se situe à la confluence de l’histoire intellectuelle et culturelle, et porte plus spécifiquement sur ce moment dans l’histoire du monde arabe contemporain qu’on appelle la Nahḍa – ou Renaissance arabe – que certain-es désignent aussi par la modernité arabe. C’est un moment de très grande turbulence politique et de bouillonnement culturel entre la moitié du XIX^{ème} siècle et l’entre-deux-guerres. Mon intérêt premier s’est porté sur un courant de la Nahḍa, qu’on désigne par « réformisme musulman ». Cela m’a conduite à remonter dans le temps et à m’intéresser aux grands mouvements de réforme de l’islam du XVIII^{ème} siècle, ce moment que l’historien libanais Ahmad Dallal appelle « *Islam without Europe*³ », avant la rencontre coloniale. Ce travail sur la Nahḍa a fini par structurer deux grands axes, deux grands domaines de recherche dans ma carrière. Le rôle d’un islam idéologisé et simplifié dans la structuration d’un espace public arabe à la sortie d’empire, et, de l’autre côté, au présent, la lutte anti-coloniale et la question de la Palestine.

2. Études islamiques.

3. Ahmad S. Dallal, *Islam without Europe: Traditions of Reform in Eighteenth-Century Islamic Thought* (Chaptell Hill: University of North Carolina Press, 2018).

ساحة : Merci. Avant de passer à la question d’après, tu as dit que tu es devenue historienne par la force des choses. **Comment devient-on historienne par la force des choses ?**

DH : Alors, c’est une longue histoire. À vrai dire, on est venu me chercher pour intégrer ce centre de recherche berlinois, exceptionnel à l’époque⁴, au moment où j’étais encore au début de mon doctorat en histoire et civilisation à l’EHESS et en *Islamwissenschaft* à l’Université libre de Berlin, une discipline encore hyper orientaliste. Une amie historienne m’a invitée à me joindre à un projet de recherche sur l’Empire ottoman, l’Égypte, le Maroc et le rôle de la réforme militaire, au moment des Tanẓīmāt⁵, dans ces sociétés. Alors que j’avais initialement refusé, j’ai fini par accepter et le projet a été financé. Ça a été le début de huit années passées dans ce centre pré-doc et post-doc.

4. Le Leibniz-Zentrum Moderner Orient (cité plus haut).

5. Période de modernisation et de réformes politiques, administratives et sociales entreprises par l’Empire ottoman entre 1839 et 1876.

Je suis aussi devenue historienne au sens fort du terme, un peu à mon corps défendant. En fait, lorsque j’ai intégré le ZMO, j’ai découvert que c’était l’institution héritière du Séminaire orientaliste dans lequel mon propre grand-père avait tenté de faire un doctorat 70 ou 80 ans avant. Lorsque je me suis rendu compte de ça évidemment, j’ai eu des frissons dans le dos, puis j’ai capitulé, j’ai accepté de moi-même endosser le fardeau... Je ne sais pas si c’était un fardeau mais en tout cas j’ai accepté la tâche de mener à bien, en quelque sorte, une recherche en histoire familiale, et en même temps une recherche sur le nationalisme arabe, puisque mon grand-père en était l’un des premiers théoriciens. Et donc, j’ai finalement accepté de contribuer à l’écriture de ce qui était aussi un pan de l’histoire de la Palestine.

ساحة : Dans notre revue, nous plaçons pour des épistémologies et des ontologies qui se veulent radicales et critiques. **Comment te positionnes-tu en tant qu’historienne par rapport aux débats qui en émergent ?**

DH : Je ne pense pas être positionnée en tant qu’historienne seulement, mais peut-être plus probablement en tant que *social scientist*, formée par la *Begriffsgeschichte*⁶,

6. Terme allemand désignant le courant historiographique qui s’intéresse à l’histoire conceptuelle.

7. École de Francfort ou Théorie critique, nom donné à un groupe d'intellectuels allemands des années 50 qui utilise la philosophie comme critique sociale du capitalisme et non comme justification et légitimation de l'ordre existant – critique qui doit servir à faire avancer la transformation.

et l'École de Francfort⁷. Néanmoins, la critique réellement émancipatrice, féministe, antiraciste, décoloniale, n'est venue que tardivement dans ma trajectoire de chercheuse. Elle n'a pu se faire avant un retour brutal sur soi, sur moi, comme sujet colonial de part en part. Et ce retour ne s'est pas fait du jour au lendemain, il s'est fait aussi à la faveur d'étapes violentes, douloureuses dans ma vie personnelle et professionnelle.

Je pense que j'ai passé une partie de ma vie de chercheuse à fuir l'objet « Palestine » en grande partie parce que la douleur était insoutenable. Et aussi, je pense, dans l'illusion que la distance n'y serait pas, que l'objectivité serait compromise. En vérité, la positionnalité de tout-e chercheur-euse, et en l'occurrence ici de la chercheuse palestinienne que je suis, c'est d'être situé-e dans une histoire qui est toujours une histoire familiale. C'est finalement depuis cette inextricable proximité que l'on parle, que l'on narre, que l'on construit l'histoire. Et ce ne sont que ces épistémologies radicales qui permettent d'émanciper cette parole et qui en sont les garantes.

ساحة : Toujours sur la question du positionnement, dirais-tu que ton épistémologie critique, radicale, s'inscrit dans une sorte d'engagement politique et/ou militant ? Plus généralement, comment naviguer, en tant que chercheur-euses, entre engagement et exigence académique d'objectivité ? Une question corollaire : comment réagir face à ceux et celles qui émettent des accusations de partialité qui découlerait d'une épistémologie qui se veut radicale ?

DH : Oui, c'est une grande question. Bon, je pourrais peut-être commencer par vous proposer de retourner l'accusation envers les accusateur-rices, c'est-à-dire envers ceux et celles qui professent une scientificité ou une objectivité plus haute, plus pure, mais qui sont en réalité pétri-es de postulats non critiques et de présupposés comme tout le monde. C'est lorsqu'ils ou elles émettent des critiques vis-à-vis de ce que serait une recherche peu objective parce qu'engagée, que leurs postulats et leurs présupposés apparaissent dans toute leur violence – une violence épistémique.

Je pense que la recherche suppose et génère en permanence une hyper vigilance épistémologique. Personnellement, je ne pense plus qu'il soit possible de faire de la recherche sans positionnement politique au sens de posture éthique. L'objectivité au sein des sciences sociales suppose une éthique de l'honnêteté – elle se doit donc de reconnaître ce que les positionnements politiques de son auteur-ice impliquent pour cette recherche, au risque de représenter sinon un angle mort sérieux. C'est peut-être une digression mais cela me fait penser à l'engouement actuel pour la recherche collaborative, la recherche-action ou la recherche participative⁸. Certes, celle-ci porte en elle de véritables promesses, mais il faut là aussi demeurer hyper vigilant-es parce qu'elle pourrait aussi n'être qu'un geste d'apaisement d'une mauvaise conscience face à ce qui demeure très souvent, et je m'inclus là-dedans, des recherches extractives. Et donc, qui laisserait absolument intact le rapport de domination inhérent à la recherche. Si vous me permettez, je voudrais nous laisser réfléchir à une citation extraite d'un entretien mené par l'anthropologue britannique Diana Allen avec Mahmoud, un réfugié palestinien du camp de Shatila à Beyrouth :

Qu'est-ce que ça va nous apporter tout ça ? Beaucoup d'étrangers comme toi viennent au camp faire leurs recherches. Ils nous posent des questions au sujet du passé, de la Nakba, des morts, de ce que nous avons ressenti, des massacres, de notre tristesse. Et on dirait que c'est excitant pour eux. On pleure, ils profitent de nos larmes. Mais les choses ne changent pas pour nous. L'électricité est toujours merdique, on n'a pas de droits, et ce genre de choses nous fait encore plus souffrir. C'est pourquoi je ne pense pas que des chercheurs comme toi feront une quelconque différence. D'accord, c'est vrai que beaucoup de gens ignorent l'histoire de la Palestine, et je crois qu'on

devrait essayer de résoudre ça par l'éducation. Mais le problème, c'est que les gens s'en fichent désormais. Ils n'ont pas le temps de s'en préoccuper. Tout ce qu'on fait, c'est penser à survivre, ce qui tue notre désir d'être un peuple meilleur. On n'a pas le temps de penser à notre culture ou à notre histoire. Dans cette lutte, on est en train de mourir pour simplement exister⁹.

Mahmoud nous renvoie à un impératif de modestie. Nous arrivons blindé-es avec tout un appareil de recherche. Mais à aucun moment, on ne s'est assis-es avec celles et ceux que nous considérons comme nos objets de recherche, nos informateur-rices, pour définir ensemble cet agenda de recherche. Peut-être que la recherche en serait orientée dans un sens beaucoup plus politique, beaucoup plus pragmatique, beaucoup plus pratique. Mais, *so what* ? Une vraie recherche participative serait une recherche dont les objectifs et les questions de recherche seraient définis en amont avec les collaborateur-rices, avec les participant-es. Je pense qu'il faut qu'on accepte que c'est le prix à payer d'une recherche participative.

ساحة : D'emblée, je pense à l'article de Martina Avanza (2008)¹⁰, qui raconte comment elle fait de la recherche sur des gens qu'elle déteste, puisqu'elle travaille sur l'extrême droite italienne. Ton modèle me paraît complètement valable quand on est en accord avec les positionnements décoloniaux, antiracistes, plutôt à gauche de l'échiquier politique. Mais je me demande comment ça fonctionnerait dans le cas de projets de recherche ou de recherches sur des acteur-rices dont on ne supporte pas les positions.

DH : C'est une super question ! Sauf que justement, dans le cas que tu décris, on n'est pas dans un contexte colonial et qu'Avanza a tort de décrire ses enquêté-es comme des « indigènes ». On n'est pas dans un contexte extractif, on est dans un contexte où les acteur-rices sont sur un pied d'égalité, où les acteur-rices qu'on déteste ont la possibilité d'instrumentaliser les chercheur-euses aussi dans leur sens. Mais je ne me suis pas forcément posé la question dans un contexte qui serait un contexte blanc en l'occurrence.

ساحة : Oui, parce que même dans un contexte de blanchité « partagée » disons, il y aurait quand même des enjeux de classe sociale, de domination réelle ou supposée.

DH : Absolument, sauf que ce sont des acteur-rices qui font partie d'appareils, de partis avec des accès à des ressources, avec des recours que n'a absolument pas Mahmoud... Mais c'est un excellent point. Peut-être aussi que la posture de recherche qui veut que l'on mente ou qu'on louvoie pour accéder aux données est à interroger ? Peut-être que l'hypervigilance, que j'ai appelée honnêteté, voudrait qu'on aille devant ces personnes avec ce qu'on est et ce qu'on pense, et qu'on les convainche de nous parler au lieu qu'elles ne s'ouvrent pensant parler à des personnes sympathisantes. Je ne sais pas. C'est très compliqué. Je n'ai pas forcément de réponse à cette question fondamentale mais je ne pense pas qu'elle réside, comme Avanza le pense, dans une dichotomie entre l'enquête « par empathie » et l'enquête « par antipathie ».

ساحة : On s'intéresse cette année à la manière dont on aborde en sciences sociales, en sciences humaines, les guerres, à la fois dans leur impact intime, mais aussi dans leur impact épistémologique et probablement ontologique, dans le sens où elles bouleversent les positionnements et les regards sur le monde. Tu as commencé à partager avec nous combien il y avait d'intime dans la manière dont tu es arrivée à l'histoire. **Puisque ta trajectoire est quand même marquée par quelques-unes d'entre elles, comment les guerres ont affecté ton approche de la recherche et ton travail plus largement ? Est-ce qu'elles t'ont imposé des pistes théoriques et des pistes empiriques ?**

DH : Oui, la guerre me traverse de part en part, personnellement et professionnellement. La guerre, c'est elle qui m'assigne, pour commencer, une mère brisée avant d'être mère elle-même. Une mère fille de déportée, puis fille de prisonnier,

9. Entretien avec Mahmud dans Diana Allan, « The Politics of Witness. Remembering and Forgetting 1948 in Shatila Camp », dans *Nakba, Palestine 1948, and the Claims of Memory*, éd. par Ahmad H Sa'di et Lila Abu-Lughod (New York: Columbia University Press, 2007), 274 [Traduction libre de Dyalá Hamza].

10. Martina Avanza, « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ? – Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe », dans *Les politiques de l'enquête* (La Découverte, 2008), 41-58.

8. Approches et méthodologies de recherche qui visent à intégrer les perspectives des personnes sur lesquelles on enquête. Il s'agit de répondre aux critiques qui pointent l'aspect extractiviste et colonial des approches ethnographiques des sciences sociales. L'approche participative vise à intégrer l'expérientiel et à considérer les personnes sur lesquelles on enquête non pas seulement comme des informateur-rices mais bien des partenaires. Ces approches sont sensibles aux enjeux de redevabilité et de restitution des résultats d'enquêtes auprès des personnes concernées.

puis fille de la *Nakba*, puis encore femme exilée lorsqu'elle fuit le Liban en guerre avec ses enfants. Ce Liban qui a été un des creusets de la révolution palestinienne et en même temps son tombeau. C'est la guerre qui m'arrache à la Palestine par ma mère. C'est la guerre qui m'arrache au Liban par mon père.

C'est encore la guerre qui fait que je me réveille arabe en France au début des années 90. Vous allez me dire que j'ai mis du temps à y arriver. Enfin, ce n'est pas que je ne savais pas que j'étais arabe, mais disons qu'au début des années 90, c'est l'illusion de l'intégration républicaine qui se désintègre pour moi. Au lendemain du début de la guerre du Golfe, je me réveille seule, aliénée de mes paires, orpheline d'amitiés. Je me suis rendu compte que l'illusion dans laquelle j'avais grandi – celle d'être une citoyenne française comme une autre – s'était brisée. Parce que j'étais citoyenne française comme une autre, pour peu que j'accepte de me départir, d'oublier, non seulement le passé colonial, mais aussi le présent colonial.

C'est encore la guerre qui va m'empêcher de mener des recherches sur plusieurs terrains, en Irak et en Libye. Donc oui, la guerre, elle me surdétermine. Et elle a fini par s'imposer comme objet de recherche, ses conséquences en tout cas, puisque j'ai fini par travailler sur la Palestine. Et puis elle est évidemment dans tout ce que j'enseigne, dans les cours que je dispense à l'Université de Montréal: mon cours consacré à l'émergence du monde arabe contemporain est perforé de guerres, mon cours sur les mouvements de réforme de l'islam qui vont naître à la marge des empires, qui vont être témoins de la colonisation à la marge ou à l'intérieur d'empires constitués, et témoins de la violence coloniale et des guerres sur leur terrain.

ساحة : Est-ce que ce moment, la première guerre du Golfe (1990-1991), ça correspond aussi à des moments de bifurcation pour tes recherches ?

DH : À ce moment-là, je suis en train de passer l'agrégation de philosophie. Ma mère vient de s'installer en Palestine après 53 ans d'arrachement, grâce à la nationalité française qu'elle finit enfin par obtenir.

Elle passe toute la décennie des années 90 à Jérusalem puis à Ramallah. À l'occasion d'une de mes visites peu de temps après la Première Guerre du Golfe, je rencontre un administrateur de l'Université de Birzeit qui me propose de venir y enseigner à titre de coopérante française. Je comprends, fébrile, que cela implique de me porter volontaire dans l'armée française pour pouvoir être éligible à ce poste de coopérante. Et je me dis: « mais jamais de la vie, je ne vais pas me porter volontaire dans une armée, dans une (ex)armée coloniale! ». Chemin faisant pourtant, je me fais à l'idée, et je finis par obtenir le poste. J'arrive en octobre 1994 à Jérusalem, peu de temps après la signature des accords d'Oslo, et je passe deux ans en Cisjordanie.

Donc est-ce que ça modifie ma trajectoire? Ce séjour de deux ans en Palestine me convainc qu'on ne peut penser philosophiquement la réalité coloniale dans le milieu académique français à ce moment-là. Pour penser la Palestine, il faut se tourner vers l'histoire, la sociologie, la science politique. C'est la réalité de l'occupation, la violence de l'occupation qui est une guerre permanente, de basse intensité pour la violence mortelle, mais de très haute intensité pour la violence structurelle, qui m'a conduite à abandonner l'idée d'un doctorat en philosophie.

ساحة : On pousse les chercheur-euses à faire des moments exceptionnels que sont les guerres, des objets méthodologiques. On valorise ces expériences comme exceptionnelles pour la recherche. **Au-delà de l'éthique questionnable de ce genre d'injonctions je me pose tout de même la question de comment est-ce qu'on peut intégrer méthodologiquement ce que ces guerres font au processus de recherche, à la trajectoire de recherche ? Est-ce que tu t'es demandée comment intégrer la guerre pour repenser tes méthodologies dans le champ de l'histoire ?**

DH : Je pense que les sciences sociales, à certaines brillantes exceptions près, ne sont pas en mesure d'aborder la guerre ou d'objectiver la guerre autrement qu'en en neutralisant son essence inadmissible, insoutenable. La guerre en tant qu'objet de sciences sociales, me pose un problème. La guerre n'est objectivable qu'au prix d'une rationalisation qui évacue son insoutenabilité. Pour autant, c'est cette insoutenabilité qui la constitue et qui interrompt le processus de réflexion pour qui s'y confronte vraiment, qui arrache de la douleur, de l'empathie, de l'incompréhension, un sentiment d'horreur, un besoin d'action...

Au sujet des difficultés de représentation de l'objet « guerre », je vais vous donner un exemple qui serait moins d'ordre méthodologique qu'institutionnel. J'ai proposé à la grande bibliothèque de l'Université de Montréal une exposition d'affiches politiques palestiniennes des années 60 à 80. Ce sont évidemment les grandes heures de la Révolution palestinienne. Donc ce sont des affiches qui montrent des armes, bon pas que, mais elles parlent de mort, de sacrifice, de dépossession, mais aussi de résistance – de révolution. On m'a expliqué que ce n'était pas possible de montrer ce genre d'affiches sans « médiation », qu'il fallait qu'il y ait quelqu'un sur place pour interpréter... pour un public infantilisé.

Pourtant, plusieurs expositions, il y a quelques années, d'affiches de la Première Guerre mondiale, n'ont pas heurté¹¹. Ces expositions montrent ce que la guerre inflige en mettant au pied du mur des populations désarmées et en les jetant dans les bras de la violence armée. Si on n'est pas capables de parler également des guerres qu'on inflige, du déracinement, de la mort et de la mutilation psychique et physique, si on n'est pas capables de parler de la militarisation de nos États, de la violence inouïe qu'ils infligent, y compris à leur propre population, je ne vois pas trop comment constituer la guerre en objet des sciences sociales. Je pense, pour en revenir à la discipline depuis laquelle je parle, que la façon pour l'histoire de rendre justice à l'objet guerre, c'est d'intégrer de manière beaucoup plus radicale l'approche de l'histoire orale. Non pas comme un succédané ou comme un complément à l'histoire avec un grand H, c'est-à-dire à l'histoire archivistique, mais comme une histoire de plein droit. Parce que l'histoire orale est très souvent le seul accès à la mémoire, à la trace, soit parce que les infrastructures sont inaccessibles, soit parce qu'elles ont été obliérées.

À Gaza, la destruction systématique des universités et des institutions garantes des savoirs et de leur transmission (*scholasticide*) positionne déjà l'histoire orale comme source première de l'histoire du génocide, dans le sillage de l'histoire orale de la *Nakba*, constituée en histoire de plein droit. Diana Allan, qu'on évoquait tout à l'heure, a participé à la constitution d'une archive orale en menant des centaines d'entretiens auprès des survivants de la *Nakba*, sur leur mémoire de ce qu'était la société palestinienne, la culture palestinienne, avant 1948.

ساحة : J'aimerais rebondir sur ton exposition – ou non-exposition – sur la résistance palestinienne. **Est-ce que tu qualifierais cette initiative d'une forme de résistance intellectuelle, institutionnelle, dans un contexte où les universitaires, chercheur-euses sont menacés-es dans leur travail, pour leur position sur la Palestine ? De manière générale, quelle(s) forme(s) de résistance intellectuelle et institutionnelle observes-tu et considères-tu essentielle(s) ?**

DH : Oui, alors peut-être que je ne l'aurais pas décrit exactement comme ça, mais c'est sûr que dans le contexte actuel, c'est tout le travail militant et sa signification qui sont aussi en train d'être redéfinis. L'institution universitaire traverse, à mon sens, une crise véritablement existentielle. L'université néolibérale, qui compte de moins en moins sur un financement public et de plus en plus sur la philanthropie, est désormais inscrite dans une dépendance clientéliste morbide. L'exemple le plus flagrant aujourd'hui en est la capitulation devant ce qu'on appelle l'exception palestinienne à la liberté académique. Un pas de plus a été franchi depuis le 7 octobre 2023, l'université se complaisant désormais

11. À l'automne 2018, la Bibliothèque des lettres et sciences humaines (BLSH) de l'Université de Montréal, en collaboration avec la Bibliothèque des livres rares et collections spéciales (BLRCS), a organisé l'exposition « 1919: (Dés)ordre mondial », dans le contexte d'un colloque éponyme. En 2014-2015, une autre exposition, intitulée « La Grande Guerre s'affiche », avait été consacrée au centenaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale.

et véhiculant sans complexe le narratif propagandiste israélien. Dans un certain sens, elle se prête désormais elle-même à la désinformation ou à la non-diffusion de savoirs aussi bien essentiels que consensuels pour comprendre le réel. Moi, c’est ça qui me fait le plus peur ! L’université néolibérale, sans être la fabrique numéro un des *fake news* et de la désinformation, commence petit à petit à flirter avec la désinformation et à en être parfois aussi productrice. Et ça, c’est très inquiétant.

ساحة : **Autant en Amérique du Nord qu’en Europe ?**

DH : Absolument ! Le contexte nord-américain est particulier, mais je ne vois plus trop de différence, honnêtement, entre ce qui se passe ici, au Canada ou aux États-Unis, et en France ou en Allemagne. L’Irlande, voire la Norvège se distinguent du lot, certaines villes de Belgique...

Il y a des limites à cette résistance institutionnelle. C’est-à-dire qu’on résiste, on essaye de pousser des portes, d’insister, de tenter de persuader, de revenir à la charge, de demander des comptes mais certain-es d’entre nous ne gagnent pas, se font congédier – même quand ils ou elles sont titulaires – se font harceler, ou n’obtiennent pas de poste, pas de financement. C’est archi documenté ! Tant que l’université néolibérale s’acharnera comme elle le fait, contre la Palestine, en l’occurrence, il y aura de la résistance, mais cette résistance a des limites, en ce sens que les forces sont très inégales. Personnellement, tant que je pourrai, je continuerai à le faire. Pas par dépit, mais par foi, parce que je ne conçois pas qu’il me soit éthiquement possible de continuer mon travail sans porter la voix des droits des Palestinien-nes, mais ce n’est pas suffisant. C’est-à-dire qu’il faut se battre à l’intérieur de l’université, absolument, il faut créer des programmes, des espaces, il faut organiser des événements, il faut organiser des conférences. Il faut se battre aussi pour que ces questions-là entrent de plein droit dans les politiques et les plans d’action d’équité, de diversité, d’inclusion, même si ces programmes sont critiquables. Mais encore une fois, il y a tout un combat aussi à mener à l’extérieur de l’université. Ce sont des fronts communs et simultanés qu’il faut mener pour que les choses changent.

ساحة : **Quand on a préparé la discussion, on a beaucoup parlé de l’épistémologie de l’ignorance : l’agnotologie c’est-à-dire, l’étude du doute et de l’ignorance. Est-ce que tu peux nous en dire un peu plus sur ce concept ? Comment cette épistémologie s’est-elle imposée à toi ?** Tu l’as suggéré en parlant des deux expositions, mais j’aimerais bien qu’on voie à quel point il y a une matérialité à cette épistémologie de l’ignorance.

DH : C’est un ensemble de concepts que je découvre moi-même. Donc c’est très récent dans mes réflexions. Je découvre leur usage heuristique¹² crucial, pour penser et pour comprendre le rôle social, politique et épistémologique de l’ignorance dans le processus de production, mais aussi de protection de savoirs constitués.

L’agnotologie, c’est l’étude du doute, de l’ignorance, mais aussi de la désinformation – et des usages qu’on en fait. C’est une théorie qui cherche à comprendre ce que l’opération qui consiste à assigner une valeur à l’ignorance, ou au silence, implique dans le processus cognitif. Pour ce qui me concerne, je comprends par recherche non pas un simple gagne-pain, et certainement pas une posture d’esthète, déconnectée du réel, mais une sorte d’ascèse, une pratique d’extrême rigueur, et de haute cohérence. Lorsque j’entends des opinions ou déclarations de collègues qui semblent *a priori* ignorantes, de mauvaise foi ou mésinformées au sujet de la Palestine, les questions qui, désormais, se posent à moi sont : qu’est-ce qui est en jeu exactement ? Qui gagne, qui perd à ignorer l’histoire ? Ou : qu’est-ce qu’on perd dès lors qu’on ouvre les vannes de l’histoire coloniale de la Palestine, qu’est-ce qui est en jeu dans le fait d’exposer ou de silencer le rôle du Canada (par exemple) dans la disparition de la Palestine ? Qu’est-ce que ces vérités historiques viennent inquiéter ?

Et vous serez surpris-es d’apprendre qu’il m’a été possible de prendre en flagrant délit d’ignorance (mais en était-ce..), un collègue qui me disait : « nous n’avons pas à adopter un conflit qui n’est pas le nôtre ». Sous-entendu : nous n’avons pas à nous positionner vis-à-vis d’un conflit auquel on n’appartient pas... C’est difficile d’entendre ce type de commentaires venant d’universitaires dont on est en droit de présupposer qu’ils en savent quelque chose. Or, s’ils n’en savent rien et qu’ils se permettent d’en parler, c’est que, quelque part, il y a une volonté assumée de ne pas savoir, parce que savoir viendrait probablement inquiéter les fondements sur lesquels nos propres certitudes, nos positions, reposent.

C’est ce qui m’a amenée à l’agnotologie, vis-à-vis de laquelle je tâtonne encore, mais qui me semble extrêmement prometteuse pour désormais résister. Je pense que pour aller chercher la parole hostile à la Palestine dans ses retranchements, l’hostilité institutionnelle, il faut désormais en passer par une déconstruction des positionnements via une analyse en termes d’agnotologie.

ساحة : Ce terme me fait penser à un concept sur lequel je suis récemment tombé, celui d’*alêtheia*¹³, utilisé pour étudier la destruction de la vérité par la propagande israélienne sur le génocide à Gaza. Pour continuer, moi, ce que j’ai retenu de l’agnotologie et de la violence qui se fait par le silence, c’est l’impossibilité de faire circuler au-delà des mémoires collectives très localisées et militantes, une mémoire collective globale et légitimée autour du génocide à Gaza, et plus largement du nettoyage ethnique depuis la Nakba. Je me suis demandé quel pouvait être le rôle des sciences humaines et sociales face à cette espèce de violence par l’imposition du silence.

DH : Oui, je ne sais pas si j’aime trop le terme d’impossibilité de circulation de la mémoire du génocide, parce que ça va au-delà et c’est ce que les sciences sociales ont du mal à saisir. Ce qu’il faut voir, c’est que la mémoire est aussi partiellement réprimée par les survivant-es du génocide, leurs descendant-es, leurs proches. D’un côté, il y a la colossale machine à propagande israélienne, mais aussi le trauma, de l’autre. Je vois là deux sources principales au blocage de la circulation de la mémoire. C’est sur ces sources-là qu’il faut travailler. Les sciences sociales sont limitées dans leur capacité à contrer ce silence parce que c’est une affaire politique avant toute chose. Mais pour revenir au rôle éventuel des sciences sociales pour contrer cette silenciation, j’ai un malaise avec la constitution de la Palestine en objet de la science politique, malgré l’intérêt que cette discipline porte désormais à ce qu’elle appelle des « acteur-rices non-étatiques ». La Palestine, c’est quoi ? C’est une société en voie de disparition depuis 1948, qui s’accroche à l’existence, qui n’est constituée qu’au travers du paradigme de la résistance, ou du terrorisme, dépendamment d’où l’on se situe. Pour autant, je n’ai pas l’impression que la Palestine ait modifié quoi que ce soit dans les paradigmes majeurs de la science politique. La Palestine, c’est tout à la fois un État et un non-État, un acteur non-étatique et un acteur étatique, une réalité qu’on ne peut saisir qu’au travers de la lutte anticoloniale et donc de la résistance.

ساحة : Justement, cette réalité a inquiété les paradigmes à plusieurs égards. Il y a tout un pan de la théorie critique du terrorisme, par exemple, qui dit qu’en fait ça ne sert plus à rien de parler de terrorisme, et que c’est juste une étiquette apposée par des acteur-rices qui ont le pouvoir et qui assigne à la violence. Et c’est ça, que je trouve particulièrement difficile cette dernière année. Tout ce qu’on se dit ici, en fait, on l’a écrit depuis les années 90 ! Et c’est là où je pense qu’il y a une impossibilité qui empêche la circulation des travaux et au-delà de la mémoire, des récits et des narratifs. Il y a des microcosmes dans lesquels on dit que le terrorisme n’a aucun sens comme concept pour parler de la résistance palestinienne, mais on ne le dit qu’entre nous et ça n’atteint pas les personnes qui ont pourtant suivi les mêmes formations que nous mais qui vont dans le champ du pouvoir et qui n’appliquent pas ces idées-là.

DH : Ça confirme tout à fait ce que je disais. La meilleure façon de neutraliser les sciences sociales, c’est d’empêcher que leurs paradigmes atteignent la sphère de l’action

13. « L’étude de la vérité », concept repris de la philosophie grecque. Lire Marc Owen Jones, « Evidencing alêthocide: Israel’s war on truth in Gaza », Third World Quarterly, 2025, 1-18.

12. Heuristique, se dit de quelque chose qui permet de montrer, d’expliquer quelque chose.

politique. Ce n'est donc pas simplement une affaire académique, mais c'est aussi une affaire politique. Peut-être que la frustration de ce courant de la science politique qui a remis en question la notion de terrorisme, trouverait une soupape constructive en faisant réverbérer ses conclusions et ses analyses, en les partageant avec d'autres sciences sociales. Parce que l'histoire, comme champ disciplinaire, a beaucoup de choses à dire sur le terrorisme, sur ce qui compte comme du terrorisme, ce qui ne compte pas. La philosophie aussi a contribué à penser à la question. Donc, est-ce qu'il ne faudrait pas imaginer des états généraux des sciences humaines et sociales, autour de la question, qui créeraient du consensus? Un consensus tellement fort, que les sphères du pouvoir ne pourraient plus tellement l'ignorer, ou qui renforcerait les critiques et donnerait plus d'instruments aux sociétés civiles pour contrer le discours du pouvoir, qui continue d'agripper cette notion de terrorisme pour sanctionner, pour faire la guerre, pour délégitimer en fait.

Comment forcer une réceptivité du pouvoir à ce contre-discours? Comment faire en sorte que ce contre-discours intègre la pratique du pouvoir, même de manière incrémentale? *It's a long shot.*

ساحة : Le rapport de force paraît tellement défavorable pour rapporter ce travail-là dans le monde de la politique!

DH : Ok, mais est-ce que parmi les politologues qui, depuis les années 90 participent à la déconstruction de cette notion de terrorisme pour dire qu'elle ne désigne fondamentalement pas grand-chose, il y en a qui se sont levés le 7 octobre pour dire ce qu'il fallait dire à partir de ces analyses-là? Où étaient-ils le 7 octobre 2023? Ils n'ont rien dit! Et pourquoi? Parce que les gens ont peur, c'est pour ça que je parle de coalition. Oui, bien sûr que le rapport de force est terrible, mais le changement social ne commence pas par la capitulation et l'admission d'une impossibilité d'agir. Le changement social commence par la prise en compte d'un rapport de force asymétrique écrasant, et par la construction incrémentale de coalitions de plus en plus importantes, de plus en plus significatives, socialement et politiquement parlant. Le problème est politique mais, la possibilité de changer les choses est à la jonction de l'action académique et de l'action politique, en quelque sorte. Et la façon peut-être d'y arriver, c'est de commencer ces dialogues entre disciplines, de faire front: n'est-ce pas à cette condition qu'on forcera l'écoute du pouvoir, qui ne peut gouverner sans discursivité scientifique?

Et dire que ce n'est pas du terrorisme, ce n'est évidemment pas applaudir et dire que ce n'est pas atroce et que ce n'est pas violent. Ce n'est pas de ça qu'il s'agit. Il s'agit plutôt de placer impérativement ce qui s'est passé le 7 octobre 2023 dans un contexte d'oppression et de résistance coloniales. C'est d'apporter de la complexité et de la profondeur à l'analyse. C'est de faire une comptabilité de l'horreur pour avoir le cadre juste, le paradigme juste pour comprendre le geste posé par les Palestinien-nes le 7 octobre 2023. Ce ne sont pas des « barbares » qui sortent de leur grotte (des souterrains dans lesquels ils ont été acculés!) et qui s'attaquent au monde « civilisé ». Ce sont des gens qui meurent à petit feu dans un camp de concentration de 2,3 millions de personnes qui ont riposté. Des gens qui se font tuer à intervalles réguliers depuis 1948, mais spécifiquement depuis le désengagement israélien de Gaza en 2005.

ساحة : Il me semble qu'on en a parlé en filigrane mais, est-ce que tu voudrais ajouter quelque chose sur la question de la continuité du traitement de la Palestine depuis 1948 ?

DH : En 1948, c'est la société palestinienne qui est oblitérée. Le peuple palestinien est nettoyé ethniquement, et éparpillé. 500 de ses villages sont rasés, ses grandes villes Saint-Jean-d'Acre, Safad, Haïfa, Jaffa, Jérusalem, Tibériade sont envahies, détruites et annexées...

Après, c'est la Palestine comme objet de connaissance, comme objet politique qu'on va tenter absolument de contraindre, d'effacer, de contester, et de délégitimer en l'annexant par exemple, à une histoire générale des Arabes. On décrète que les Palestinien-nes sont des Jordanien-nes ou des Égyptien-nes. La Palestine disparaît des études levantines, parce que la Palestine est uniquement conçue dans le cadre du conflit israélo-arabe. Donc, il y a une tentative de noyer la Palestine dans l'arabité, ce qui ne la générerait pas, parce qu'elle est arabe et qu'elle a, à un moment donné, elle-même porté le projet national arabe. Mais, au fond, il y a aussi une tentative historiographique de noyer la Palestine comme objet de connaissance, pour la faire disparaître en tant que réalité historique, en tant que culture, en tant que société, et c'est très problématique. De manière choquante, l'historiographie palestinienne n'accède à une reconnaissance qu'à partir du moment où une nouvelle génération d'historien-nes israélien-nes, les « nouveaux historiens »¹⁴, à la faveur de l'ouverture des archives israéliennes dans les années 1980, vont commencer à publier leurs travaux. Ils confirment ce qu'on savait déjà depuis trente ou quarante ans, ce que les Palestinien-nes avaient déjà écrit...

Pour revenir à la question initiale, ce qui change évidemment aujourd'hui dans le discours public et mainstream, c'est que tout commence le 7 octobre 2023. Tout ce qui avait été déconstruit et qui avait émergé sous l'impulsion des nouveaux historien-nes israélien-nes a, à nouveau, disparu dans le néant parce que « tout commence le 7 octobre ».

Je pense d'ailleurs à Basel Hadra qui vient de gagner un Oscar¹⁵, avec Yuval Abraham. Basel Hadra, qui aurait pu tout à fait produire son film sans la caution de l'Israélien, n'aurait jamais eu cet Oscar s'il n'y avait pas eu l'aval, la caution du colon israélien. On est à nouveau dans la validation, ou plutôt dans une dimension désormais à peu près audible de l'historiographie palestinienne.

14. Les « nouveaux historiens israéliens » regroupent à partir des années 1980 des chercheurs qui, s'appuyant sur l'ouverture d'archives officielles, ont remis en question les mythes fondateurs de la création de l'État d'Israël. Ils ont notamment souligné la responsabilité d'Israël dans l'exode palestinien de 1948 et critiqué la version héroïque de l'histoire sioniste. Parmi eux figurent Ilan Pappé, Avi Shlaim et Simha Flapan.

15. En 2025, le film *No Other Land*, des réalisateurs israélien et palestinien Yuval Abraham et Basel Adra remporte l'Oscar du meilleur film documentaire. Basel Adra le premier cinéaste palestinien à remporter un Oscar.



Dyala Hamzah est une descendante de survivant·es de la Nakba. Professeure agrégée d'histoire du monde arabe contemporain à l'Université de Montréal, elle est l'autrice de l'ouvrage à paraître *Muhammad Rashid Rida ou le tour-nant salafiste* (CNRS Éditions), coordinatrice de l'ouvrage collectif *The Making of the Arab Intellectual* (Routledge), et contributrice de *Voices of the Nakba. A Living History of Palestine* (Pluto), ouvrage dirigé par Diana Allan et de *Savants musulmans au Maghreb*, dirigé par Sabrina Mervin et Augustin Jomier (Éditions diacritiques). Ses articles sont publiés dans des revues évaluées par les pairs (REMMM, CSAAME, EMA, etc.) et dans des ouvrages de référence sur le monde arabe (*The Princeton Encyclopedia of Islamic Political Thought*; *The Oxford Handbook of Contemporary Middle Eastern and North African History*). Elle est membre du comité éditorial de la collection «New Landscapes in Middle East Studies», de la University of Toronto Press.

Dyala Hamzah est aussi militante syndicale et pour les droits de la personne. Après cinq années à la tête du SGPPUM, en tant que membre de son comité exécutif puis seconde vice-présidente, elle prolonge aujourd'hui son engagement en siégeant sur le comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi de l'Association canadienne des professeurs et professeuses d'université (ACPPU) et sur le comité Équité de la Fédération québécoise des professeurs et professeuses d'université (FQPPU). De 2020 à 2023 elle est membre du comité de coordination de BDS-Québec et de plusieurs coalitions ou collectif solidaire de la Palestine, notamment, Faculty for Palestine et Campus Québec Palestine. En 2023, elle cofonde Maison Palestine à Montréal, un OSBL culturel dédié à l'histoire, au présent et à l'avenir de la Palestine.

QUAND ON FAIT TAIRE LES LIEUX

par Axel Wlody

[MOTS CLÉS] ARCHITECTURE ; MÉMOIRE ; DESTRUCTION ; EPISTÉMICIDE ; (POST)COLONIALISME

Cet article propose en premier lieu d'examiner une enquête de *Forensic Architecture* sur la destruction du site antique d'Anthédon à Gaza (2022–2023), qui illustre comment les frappes ciblées et les démolitions orchestrées par les forces armées israéliennes visent un effacement mémoriel et une domination coloniale sur l'autonomie des Palestinien·nes. Ensuite, une analyse des pillages archéologiques quasi-systématiques menés par des fouilles israéliennes en Palestine permet de développer, à travers les travaux de Yara Hawari et Léopold Lambert, quelques considérations au sujet de l'appropriation culturelle et spatiale. L'article mobilise ensuite les concepts d'urbicide et d'épistémicide, développé par Boaventura De Sousa Santos, ainsi que les travaux de l'architecte Andrew Herscher, afin de rendre compte de la violence structurelle dirigée contre la mémoire collective. Le propos est prolongé en examinant la mémoire psychique et sociale des lieux ordinaires selon Maurice Halbwachs et Kevin Lynch, soulignant la souffrance urbaine comme traumatisme individuel et collectif. L'article plaide enfin pour une décolonisation spatiale et une reconstruction collaborative, s'appuyant sur les approches décoloniales de Léopold Lambert, la revue *The Funambulist* et les pratiques d'*Architects for Gaza*, pour restaurer la souveraineté et la continuité mémorielle des communautés affectées.

Les vastes scènes de l'Histoire – des histoires – construisent des récits, parfois lointains, souvent humains. Dans ce théâtre se jouent l'invisible, les drames silencieux d'une réalité figée qui nous entoure, sans trop se faire remarquer. Ces réalités sont urbaines et architecturales, elles sont des cordes qui nous attachent, des racines et des repères pour les âmes qui cherchent ou peinent à se souvenir, à se situer et à se reconnaître au cœur d'une presque-infinie temporalité identitaire insaisissable. Tantôt chambres d'enfants ou champs de bataille, ces lieux sont des ancrages. La destruction d'édifices emblématiques ou ordinaires, qu'elle soit le fruit de guerres, d'effacements stratégiques ou de « dommages collatéraux », marque bien plus que le paysage : elle sculpte la mémoire collective, redéfinit les appartenances et impose, parfois, une amnésie forcée. Mais les lieux ne se taisent jamais.

Sans prétendre à l'exhaustivité, cet article explore comment les destructions architecturales en contexte (post)conflit affectent la mémoire collective et l'autonomie des peuples, en croisant les champs des sciences sociales et urbaines. L'article introduit d'abord une étude de cas menée par le groupe de recherche pluridisciplinaire *Forensic Architecture* à Gaza (2022), puis développe une analyse critique à propos des pillages archéologiques israéliens quasi-systématiques en Palestine, avant d'examiner l'oppression coloniale exercée sur le patrimoine bâti au regard du sociologue de l'architecture Andrew Herscher et du sociologue et philosophe Boaventura De Sousa Santos. Enfin, l'article appelle à une décolonisation spatiale à la lumière, entre autres, des travaux de l'architecte français décolonial Léopold Lambert.

AL-BLAKHIYA | ANTHÉDON

Opérant dans les domaines du journalisme, des droits humains, de l'architecture, de l'esthétique et du droit, le groupe de recherche *Forensic Architecture* basé à l'Université de Londres s'attèle à la fastidieuse tâche de construction de méthodes dans la nécessaire volonté d'enquêter sur les cas de violence des États et des entreprises, et la violation des droits universels de la personne. Dirigé par l'architecte décolonial israélien Eyal Weizman¹, le groupe travaille avec des procureur·es internationaux·ales, des organisations de défense des droits humains ainsi que des groupes de justice politique et environnementale. Depuis 2022, une équipe de recherche sous sa direction commence à publier et à mettre régulièrement à jour, librement et gratuitement accessible sur leur site internet², une enquête développant de manière fort détaillée les opérations israéliennes de bombardements minutieux et délibérés de sites archéologiques au sein de la bande de Gaza. Cette enquête a été réalisée en partenariat avec des journalistes, résident·es gazaoui·es et archéologues, mobilisant des preuves de terrain et des technologies de modélisation 3D pour documenter l'évolution du site archéologique d'Anthédon ; une méthodologie pionnière dans l'usage de l'investigation visuelle *open source* en archéologie. En voici une courte synthèse.

En mai 2021, 256 Palestinien·nes, dont 66 enfants, meurent sous les bombardements démesurés orchestrés par les forces d'occupation israéliennes au sein de la bande de Gaza. Ces opérations meurtrières provoquent de surcroît, et sans surprise, la destruction d'immeubles de logement, de routes principales, de zones commerciales, d'hôpitaux, d'écoles et d'autres infrastructures essentielles. Les forces armées israéliennes s'attellent également à la destruction d'importants sites archéologiques et culturels à l'intérieur des terres et sur le littoral palestinien (*Forensic Architecture* 2023). Le long de ce dernier, un des sites archéologiques les plus importants de la région y avait été découvert en 1995 par une équipe de recherche franco-palestinienne.

1. Professeur de cultures spatiales et visuelles à Londres, membre du Conseil consultatif technologique de la Cour pénale internationale (CPI) et du conseil d'administration du Centre for Investigative Journalism (CIJ), fondateur de l'agence *Forensic Architecture*.
2. Enquête publiée le 23 février 2022, mise à jour 09 mars 2022 puis le 19 décembre 2023. Cette synthèse se base en grande majorité sur les informations publiées par *Forensic Architecture* : <https://forensic-architecture.org/investigation/living-archaeology-in-gaza>.

Emporium (comptoir commercial romain en pays étranger) hellénistique. Image : Ecole Biblique, Mission Archéologique de Gaza : Coopération Franco-Palestinienne 1995-2005, p. 182-183 (*Forensic Architecture* 2022)





Un rempart de l'âge de fer (mur de défense) sous des maisons de la période achéménide (Vers 559 - 330 av. J.-C.). Image : École Biblique, Mission Archéologique de Gaza ; Coopération Franco-Palestinienne 1995-2005, p. 40, fig. 11 ; enquête de Forensic Architecture

Face à la mer Méditerranée, d'anciennes réalités subsistent, allant « d'un rempart de l'âge de fer sous des maisons de l'époque achéménide aux structures romaines et hellénistiques, [en passant par] un emporium, une fontaine carrelée sur la côte, [et] un cimetière byzantin au nord » (Forensic Architecture 2023). Les fouilles révèlent d'incroyables vestiges de l'époque gréco-romaine. Ici, face à l'horizon, ces persistances laissent imaginer l'assemblée citoyenne d'Anthédon, ancienne ville grecque animée par la pêche et la construction navale. Al-Blakhiya, anciennement Anthédon, « est le premier port maritime connu de Gaza, mentionné dans la littérature islamique [...]. La ville a été habitée de 800 avant J.-C. à 1100 après J.-C et a été le témoin d'une série de cultures différentes : néo-assyrienne, babylonienne, perse, grecque, romaine, byzantine ainsi que des premières cultures islamiques (Omeyyades, Abbasides, Toulounides et Fatimides). Les nombreuses preuves archéologiques fournissent une image complète et exhaustive de l'évolution historique et archéologique de la région, qui en reflète le riche échange socioculturel et socioéconomique »³ (UNESCO 2012).

Depuis longtemps, les pressions territoriales à Gaza du fait de l'oppression et de l'occupation israéliennes ont provoqué une surpopulation et une pauvreté très importantes (UNCTAD 2020). C'est dans ce contexte colonial qu'a été entreprise la construction d'infrastructures sociales essentielles sur des sites historiques à cause du manque évident de terres disponibles. Ici, au lendemain de fouilles réalisées en urgence entre 2001 et 2005, une mosquée et des infrastructures sportives publiques avaient été bâties en soutien au camp de réfugiés d'Al-Shati (Forensic Architecture 2023). Le 9 mars 2022, le groupe palestinien de défense des droits humains Al-Haq prononce un discours dans le cadre de dialogues avec la Rapporteuse spéciale des Nations Unies dans le domaine des droits culturels, Alexandra Xanthaki. Ladite déclaration s'appuie sur un rapport de 2022 qui affirme qu'au-delà des bombardements et des pertes humaines provoquées, les attaques israéliennes visent délibérément, en plus du génocide, à détruire le patrimoine culturel des Palestiniens afin de nier leur droit à l'autodétermination. En d'autres termes, l'objectif est de détruire toute préexistence et par extension, d'annihiler la réalité des habitant-es de la Palestine en tant que peuple (Al-Haq 2022).

Le 19 décembre 2023, le site archéologique d'Anthédon et ce qui restait de son agora, de son temple et de ses villas antiques, est presque totalement détruit à la suite de l'invasion israélienne de Gaza débutée le 27 octobre. La destruction méthodique du site semble avoir été organisée en trois étapes bien distinctes : d'abord l'organisation de frappes aériennes sur le site, ensuite des opérations de démolition de surface (bulldozers, chars militaires, etc.) entreprises par les forces armées israélienne et enfin, l'installation de pompes à eau dans l'intention d'inonder les tunnels souterrains gazaouis supposés être le cœur de la stratégie militaire du Hamas. C'est alors qu'entre le 8 octobre 2023, au lendemain de l'attaque du Hamas en Israël, et le début de l'invasion terrestre israélienne fin octobre, le site apparaît criblé d'une dizaine de cratères de bombes. Le 6 novembre, c'est une trentaine de cratères allant de 8 à 16 mètres de diamètre qui y sont photographiés. Des images satellites datant du 10 décembre permettent d'observer que le site archéologique a subi de lourdes destructions, ainsi que des travaux de terrassement lors de la construction d'un avant-poste militaire israélien.

Enfin, le 13 décembre, les forces d'occupation israéliennes commencent à inonder les tunnels de Gaza avec l'eau de mer, rendant toute la région inhabitable (Forensic Architecture 2023). Du 8 octobre au 10 décembre 2023, des images permettent d'apercevoir le développement des infrastructures israéliennes de pompes à eau.

Dans un rapport, le groupe Al-Haq « relie la destruction par Israël du patrimoine culturel palestinien aux dommages environnementaux causés par le pompage de l'eau de mer, ce qui constitue une "preuve sans ambiguïté de l'intention des responsables israéliens et de l'armée d'effacer et de détruire le peuple palestinien à Gaza" » (Forensic Architecture 2023).

Ainsi, cet article insiste sur l'absence de doute quant au caractère réfléchi et programmé de la destruction du patrimoine palestinien par les forces israéliennes. Peut-être est-il aussi important de rappeler la nécessité d'abolir tous les travestissements politiques et linguis-

tiques au sujet de potentiels « dommages collatéraux » ou autre instrumentalisation sémantique volontaire vouée à invisibiliser et à minimiser les nombreux impacts des destructions volontaires du patrimoine bâti et culturel. Al Haq soutient qu'en plus des crimes contre l'humanité et de l'apartheid,

Les attaques d'Israël contre les biens culturels à Gaza équivalent à des crimes de guerre, d'autant plus que celles-ci sont commises dans le cadre d'une attaque généralisée, disproportionnée et systématique contre la population civile. Al-Haq et Forensic Architecture appellent le procureur de la CPI à considérer cette destruction comme équivalant à des crimes de guerre et à évaluer leur contribution potentielle à l'apartheid comme un crime contre l'humanité en vertu du Statut de Rome (Al-Haq 2023).

D'après l'UNESCO, entre le 7 octobre 2023 et le 9 avril 2025, les forces armées israéliennes ont intégralement ou partiellement détruit à Gaza « 13 sites religieux, 69 bâtiments d'intérêt historique et/ou artistique, 3 dépôts de biens culturels mobiliers⁴, 9 monuments, 1 musée et 7 sites archéologiques » (UNESCO 2025)⁵. À cet égard, l'enquête de Forensic Architecture, publiée en 2022 et mise à jour régulièrement depuis, nous permet donc de déceler les différents mécanismes auxquels les réalités bâties peuvent être soumises dans le cadre d'une volonté d'effacement du peuple palestinien, non seulement en tant que présent mais aussi en tant que préexistence (Arie Amaya-Akermans 2023).

ARCHÉOLOGIE-S PALESTINIENNE-S

Les génocides et conflits armés dans le monde depuis un siècle ont fait apparaître, jusqu'à aujourd'hui, une conscience particulière du patrimoine bâti et culturel comme instrument de pression et de manipulation, généralement utilisé par les puissances dominantes. L'architecture et les réalités urbaines sont devenues des cibles principales des tentatives d'effacement de la mémoire collective des communautés envahies ou en conflit armé. Il est malheureux

4. Les biens culturels mobiliers concernent les œuvres d'art et objets historiques, archivistiques, archéologiques, numismatiques, philatéliques, scientifiques, technologiques, etc.

5. Liste d'évaluation des dommages disponible sur le site de l'UNESCO. La liste a été mise à jour pour la dernière fois le 05 décembre 2024.

Carte indiquant l'étendue des fouilles entreprises de 1995 à 2005. Image: Forensic Architecture, 2022. Satellite image: © CNES (2018), Distribution Airbus DS/Spot image; enquête de Forensic Architecture



Images satellites du 6 novembre 2023 indiquant l'emplacement des cratères (rouge) et des sites archéologiques excavés (jaune). Image : Forensic Architecture, 2023 ; Satellite image: © Planet Labs PBC, 2023 ; enquête de Forensic Architecture



de constater que la couverture médiatique occidentale actuelle des conflits internationaux oscille encore et toujours entre l'absence de couverture et une représentation biaisée et coloniale, résonnant avec la médiatisation de la guerre du Golfe (1990-1991). Très souvent nous apparaissent des images de « *bombes intelligentes* », de « *frappes chirurgicales* » déshumanisées aseptisant le conflit et niant de nombreuses réalités destructrices. La réalité est pourtant bien différente. Comme le rappelle le Bureau du Procureur de la Cour Pénale Internationale, « les crimes contre ou affectant le patrimoine culturel touchent souvent à la notion même de ce que signifie être humain, érodant parfois des pans entiers de l'Histoire, de l'ingéniosité et de la création artistique de l'humanité » (Bureau du Procureur de la Cour Pénale Internationale 2021).

Face aux bombardements, aux meurtres et aux conséquences violentes de cette colonisation, s'intéresser au patrimoine bâti pourrait à juste titre sembler un peu étrange. Derrière la question de la préservation du patrimoine bâti et culturel résident néanmoins d'importantes considérations (Harrison 2013). Nous pouvons, entre autres, évoquer les liens sociétaux, les identités plurielles et les cultures qui nous permettent de trouver du sens au sein de temporalités parfois très différentes. Il faut également souligner que ce type de conflit génocidaire et colonial ne porte pas uniquement sur des volontés de déplacement ou d'éradication d'une population vivante présente, mais aussi sur l'anéantissement d'une quelconque existence antérieure. La guerre contre le patrimoine appartient ainsi totalement à la construction et à l'application d'un système d'oppression (Martin Coward 2008). Ces destructions matérielles systématiques posent de vraies problématiques urgentes, critiques et irréversibles sur les droits des Palestinien-nes de jouir de leurs réalités, de leur Histoire et histoires, de leurs identités et donc de leur simple existence. En effet,

Cibler le patrimoine culturel n'est pas un geste vide. La culture constitue une expression visible de l'identité humaine. Priver un peuple de sa culture revient à le vider de la substance même qui forme l'épine dorsale de son droit à l'autodétermination, en particulier dans un contexte de violations cumulatives, interconnectées et systémiques des droits de l'homme (Al-Haq 2023).

En cela, l'enquête de *Forensic Architecture* se concentre principalement sur la question des destructions du site visé en abordant certes, mais que très peu – n'étant pas le sujet de l'enquête –, la question de la colonisation de ces réalités archéologiques. *Forensic Architecture* insiste notamment sur le fait qu'en parallèle des opérations de destruction du site archéologique d'al-Blakhiya, la Direction de la Nature et des parcs d'Israël (INPA) entreprend une démarche archéologique coloniale qui se traduit par de l'appropriation culturelle et spatiale. L'INPA multiplie les tentatives de valorisation touristique de sites historiques hors de l'enclave assiégée de Gaza, décontextualisant par extension lesdits sites en promouvant des politiques coloniales de conservation nationale (Forensic Architecture 2023). Au-delà de ces démarches touristiques, la journaliste palestinienne Yara Hawari, cofondatrice d'Al-Shabaka, *The Palestinian Policy Network*, « premier et unique groupe de réflexion palestinien indépendant et transnational » (Al-Shabaka 2025), insiste particulièrement sur l'importance clé que l'archéologie, comme pratique et instrument, peut avoir en contexte colonial. Elle dénonce le pillage et l'illégalité de certaines fouilles archéologiques réalisées par des archéologues israélien-nes sur le territoire palestinien (Hawari 2022).

En effet, dès l'installation forcée de l'État d'Israël en 1948 sur les territoires palestiniens, de nombreuses équipes de recherche israéliennes ont cherché des manifestations historiques de présences juives sur le territoire en question, voulant légitimer la colonisation israélienne à travers l'invention de « preuves » historiques (Lash et al. 2020). Ensuite, Israël a mené à bien une militarisation des fouilles archéologiques, supprimant certaines strates historiques palestiniennes, afin de construire un récit *national* identitaire « *biblique* » évidemment biaisé (Meron Benvenisti 2000). Ces récits serviront alors à justifier le projet colonial. Ici, ces déclarations tendent à démontrer l'importance du patrimoine matériel à la fois comme instrument politique destructeur mais également comme levier de domination. La fabrication d'une réécriture de l'Histoire permettrait tout à coup non seulement de justifier, mais aussi de procéder à un nettoyage ethnique indéniable sans jamais oublier de se réappropriier les histoires et le patrimoine culturel des Palestinien-nes. Hawari montre alors que, dès l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza par Israël en 1967, une manipulation de l'archéologie a rapidement été

constatée afin de réécrire le passé. Israël a mené des fouilles dans la zone située sous l'enceinte du Dôme du Rocher, qui abrite également la mosquée Al Aqsa, une partie intégrante du site du patrimoine de l'UNESCO de la vieille ville de Jérusalem (Hawari 2022).

Par ailleurs, ces recherches sont généralement financées par des organisations de colons israéliens identitaires d'extrême-droite comme El-Ad (ou Fondation Ir David) qui ont longtemps possédé le monopole des fouilles archéologiques à Jérusalem avec une présence particulièrement soutenue au sein du quartier palestinien de Silwan (Hawari 2022). L'objectif reste le même : promouvoir une légitimité millénaire sur la ville de Jérusalem et le territoire palestinien. El-Ad est défini par Chalom Akhshav⁶, du mouvement israélien pour la paix *Peace Now*, comme une « organisation qui œuvre à la colonisation des quartiers palestiniens ainsi qu'au renforcement du lien juif avec Jérusalem » (Peace Now, 2020). Soutenue par le gouvernement israélien, il s'agit de l'une des plus riches organisations en Israël avec, en 2018, un chiffre d'affaires de 116 millions de NIS, nouveaux shekels israéliens (32 633 352 USD). Ainsi, l'étude de ces organisations identitaires coloniales israéliennes permet de mieux saisir non seulement les moyens déployés, mais également l'indéniable intentionnalité de l'utilisation du patrimoine architectural, urbain et culturel comme outil et instrument de colonisation. Au-delà du contexte palestinien, cela permet de mettre en exergue une diversité de méthodes à travers lesquelles l'architecture comme patrimoine historique peut aisément être utilisée (Harrison 2010, 154). Une des malheureuses réalités de ce genre de pratique relève non seulement de la non-médiatisation du phénomène, mais surtout de la difficulté de mener ce genre d'enquêtes, d'autant plus risquées lorsque les forces dominantes s'attèlent à interdire l'accès à certaines zones sensibles ou à assassiner les personnes jugées un peu trop curieuses. Nous pouvons donc souligner des initiatives comme celles de *Forensic Architecture* qui arrivent, grâce au développement d'une « archéologie *open source* », à opérer au sein d'un contexte de blocus où certaines zones sont à l'évidence restreintes, en nourrissant des réflexions sur les nombreux rouages utilisés par les régimes d'oppression.

6. Chalom Akhshav (Peace Now ; La Paix Maintenant) est un mouvement extra-parlementaire fondé en 1978 par d'ancien-nes membres de l'armée israélienne.

OPPRESSION PATRIMONIALE

Ces pratiques de déconnexion d'une population à son patrimoine ne sont ni inédites ni utilisées pour la première fois par les forces armées israéliennes (Martin Coward 2009). Les guerres ont toujours pris soin de détruire ce qui faisait vivre et résister une conscience collective : les monuments, les églises, les écoles, les bibliothèques... On peut notamment nommer la destruction de la bibliothèque nationale bosnienne à Sarajevo en 1992 par les forces armées serbes ou celle de la ville syrienne de Palmyre en 2015 par Daesh. Ces cibles stratégiques sont d'évidents foyers de construction de récits partagés, des symboles d'union et de solidarité entre habitant-es et donc, par extension, les métaphores bâties d'une réalité historique. Andrew Herscher dans *In Ruins: Architecture, Memory, Counter memory*, confirme lui par exemple, dans un autre contexte, que

les historiens de l'architecture ont enregistré la violence qui a accompagné l'éclatement de la Yougoslavie par la destruction de l'architecture, notamment dans la vieille ville de Dubrovnik (Croatie) et le Stari Most (vieux pont) de Mostar (Bosnie), mais aussi dans des villes et villages de Bosnie, de Croatie et du Kosovo (Herscher 2014, 464-69).

La guerre s'est directement dirigée contre l'architecture en tant que dépôt de mémoire, d'identité collective et de forme culturelle en opposition à la cible stratégiquement militaire qui pourrait être évaluée comme légitime. En Bosnie et en Croatie, ces destructions ont souvent été qualifiées de « ciblage systémique de l'architecture », l'oubli violemment forcé et imposé en étant l'objectif (Herscher 2010). Ainsi, Herscher définit aussi la destruction de l'architecture comme une arme militaire et politique, en tant que « destruction de l'architecture historique – de l'architecture en tant qu'historique – qui a historicisé la violence politique contemporaine, reliant le passé et le présent à la fois pour les auteurs de la violence et pour leurs victimes » (Herscher 2014, 466).

Cet article discute alors par la suite, sans remettre en question la systématisation de la destruction des symboles historiques, de ce qui « ne l'est pas. »

En s'intéressant au détail des spécificités constructives des édifices visés par la guerre, témoins de traditions locales, il convient d'admettre que leur destruction signe aussi la disparition de réels savoir-faire constructifs vernaculaires (techniques de construction traditionnelles, etc.).

Ces pertes intangibles ont d’importantes répercussions sur les peuples et les sociétés touchées par ces phénomènes, et résonnent avec la notion d’épistémicide développée par le sociologue portugais Boaventura de Sousa Santos (2014). Ce dernier avance que « des peuples étranges ont été éliminés parce qu’ils avaient également des formes étranges de connaissances, et des formes étranges de connaissances ont été éliminées parce qu’elles étaient soutenues par des pratiques sociales et des peuples étranges. Mais l’épistémicide a été bien plus ignoble que le génocide, car il s’est produit chaque fois que l’on a tenté de subalterner, de subordonner, de marginaliser ou de mettre hors la loi des pratiques sociales et des groupes susceptibles de constituer un obstacle à l’expansion capitaliste » (De Sousa Santos 1999, 283). Le terme désigne largement la destruction d’un ensemble de sciences et de connaissances de populations ou de communautés identifiées. Ailleurs, Bénédicte Tratnjek redéveloppe la notion d’urbicide et la définit comme des violences qui visent la destruction d’une ville non en tant qu’objectif stratégique, mais en tant qu’objectif identitaire (Tratnjek 2008). L’architecte finlandais Juhani Pallasmaa affirme lui dans *Space, place, memory and imagination* (2004), l’idée que les constructions humaines ont pour mission de préserver le passé et de permettre à l’être humain de comprendre et d’expérimenter physiquement le continuum entre la culture et la tradition. Nous habiterions tous-tes des réalités culturelles, mentales et temporelles dans une certaine épaisseur en constante oscillation. En ce sens, les réalités bâties nous permettent d’aborder un espace anonyme et illimité en un lieu distinct incarnant une signification humaine bornée permettant de battre la mesure du temps humain à travers des exercices mémoriels multiples (Pallasmaa 2004).

La mémoire représente une confrontation très personnelle avec la ville, et la forme construite est un exemple crédible de la façon dont notre expérience vécue dans la ville peut être, d’une certaine manière, une construction de mémoire (Jo 2003).

QUOTIDIENS ANÉANTIS

Ici, je m’intéresse à ce qui n’est pas détruit en tant que symbole culturel. De la même manière que nous traitons jusque-là les questions de réalités et d’existences, il est simple d’imaginer la difficulté supplémentaire de résister pour des personnes marginalisées dans de tels contextes coloniaux. En prenant le cas du site archéologique d’Anthédon à Gaza, il était en effet question de mémoire et d’identité collective à l’échelle d’un pays. Il s’agit maintenant de cerner la subjectivité au cœur d’une matérialité urbaine et architecturale, ou ce que nous pourrions nommer le patrimoine du quotidien. Juhani Pallasmaa insiste sur l’importance de prendre conscience de l’impact du bâti « anodin » (Pallasmaa 2004). Lorsque l’on va à la même boulangerie tous les matins, que l’on achète ses légumes auprès du même primeur avant d’amener ses enfants à l’école en empruntant la même route, la question du patrimoine bâti se vêt tout à coup d’une autre dimension multiscalaire. Nos existences ne se marquent pas seulement à travers la ténacité de la Grande Mosquée de Gaza ou de l’opulence de la tour Eiffel ; elles se teignent d’un quotidien, de rencontres, d’habitudes, de lieux communs visités que l’on aimerait évidemment conserver. L’architecte et urbaniste américain Kevin Lynch soutient en ce sens que l’observateur-ice, ou plutôt la personne pour subjectiviser la relation sujet-objet, organise et « charge » de sens ce qu’elle voit autour d’elle et les expériences vécues en lien avec son environnement bâti (Lynch 1960). Cette relation ontologique se trouve alors aujourd’hui meurtrie par de nouvelles stratégies de guerre développées, à travers lesquelles l’espace est complètement redéfini. En analysant l’attaque de la ville de Naplouse en avril 2002 menée par des unités de l’armée israélienne, Eyal Weizman avance que « parce qu’elle consiste à se déplacer à travers des bâtiments privés, [ces manœuvres] transforme[nt] l’intérieur en extérieur et les espaces privés en voies de communication » (Weizman 2023)⁷. En « démurant le mur », la guerre s’est invitée dans la sphère privée, les salons et les chambres, ne laissant derrière elle que traumatisme et humiliation. Ces réalités-là forgent donc un aspect important des identités subjectives, à l’échelle de l’individu.

Au cœur de ces (nos) vies, la conservation du passé reste alors généralement la règle plutôt qu’une exception. Par conservation du passé, on tend plutôt à considérer la ville et l’ensemble de ses représentations (toponymiques, écrites, peintes, racontées, contées, photographiées, filmées etc.). Selon le philosophe et professeur en histoire de l’architecture Sébastien Marot, il pourrait exister, non pas seulement une analogie, mais bel et bien une forme de consubstantialité entre la mémoire urbaine et la mémoire psychique. Par mémoire psychique, on pense justement aux traces de la boulangerie, du primeur, de l’école, de la rue, présentes chez l’individu... Dans *L’art de*

la mémoire, le territoire et l’architecture (2010), Marot propose donc que la mémoire ne soit plus définie comme un simple récipient au sein duquel s’organisent les événements, sentiments et états de conscience, mais plutôt comme un processus de réarrangements, de stratifications, de réemploi de fragments et de reconstructions (Marot 2010). Si le territoire et la boulangerie redeviennent des objets d’études, l’état de reconstruction ou de modification n’implique pas nécessairement l’oubli et/ou l’effacement des arrangements et réarrangements précédents (Zhongqi 2021). Au milieu de tout cela, nous pouvons donc (peut-être est-il nécessaire pour comprendre le rôle de l’architecture, au sens large, et de sa destruction) envisager les traumatismes urbains en concomitance avec les traumatismes psychiques (Marot 2010).

Il est ici suggéré, positivement ou négativement, que la disparition d’une réalité urbaine a un impact évident sur nos présences. La destruction en tant que traumatisme urbain subsiste en nous, non pas comme un simple état révolu auquel nous repensons stoïquement, mais comme une forme de traumatisme, d’entaille, de cicatrice, qui vient se stratifier et se mélanger avec toutes les autres marques auxquelles nous sommes attachés. La mémoire mêle le vrai et le faux et ses images apparaissent à tout instant (Frère 2001). Plus largement, Maurice Halbwachs, affirme que ces subjectivités et ces réalités participent obligatoirement à un ensemble collectif. Dans *Les cadres sociaux de la mémoire* (1925), il avance que cette dernière n’est pas assimilable à un coffre-fort de la conscience individuelle où chacun-e conserverait son lot de souvenirs, mais bel et bien à un processus de reconstruction, de démarches de localisation et de figuration fondées sur des repères socialement élaborés (Halbwachs 1925) comme le langage, la partition du temps et de l’espace, les modes de vie, les interactions et les réalités marginalisées... La boulangerie est alors un support évident de la mémoire collective.

Il n’est point de mémoire collective qui ne se déroule dans un cadre spatial. Or l’espace est une réalité qui dure : nos impressions se chassent l’une et l’autre, rien ne demeure dans notre esprit, et l’on ne comprendrait pas que l’on puisse ressaisir le passé s’il ne se conservait pas en effet dans le milieu matériel qui nous entoure. C’est sur l’espace, sur notre espace – celui que nous occupons –, où nous repassons souvent, où nous avons toujours accès, et qu’en tout cas notre imagination ou notre pensée est à chaque moment capable de reconstruire (Halbwachs 1925).

En considérant sérieusement le lien qui lie n’importe quels espaces avec nos réalités collectives et individuelles, nous commençons à comprendre les effets intrinsèques de la destruction d’une ville, d’un quartier, d’un pays ou d’une maison, sur les subjectivités qui y évoluent : nous. Ainsi, « les lieux contribuent à la mémoire des gens ordinaires et nos propres souvenirs préarchitecturaux jouent un rôle à cet égard » (Bastéa 2004). En cela, la ville est un site d’endurance et de transformations où nous avons toujours projeté des palimpsestes de significations à révéler ou à dissimuler en fonction de différents spectres et de cultures en constante transformation. L’être humain, individuel et collectif, a toujours ressenti le besoin de projeter des couches de mémoire explicites et immuables, que l’on pourrait en fait nommer « Histoire(s) », afin de transformer la ville en un sujet étudiable et protégé contre le temps lui-même (Bachelard 1961, 28). Il est alors nécessaire de représenter, d’étudier, et d’éclairer des réalités urbaines menacées par des réécritures historiques. Si l’étude de ces réalités urbaines permet de résister au temps, il semble que leur destruction marque tout de même des dispositions difficilement surmontables.

Ainsi, la nécessité que constituent la visibilisation et la reconnaissance de ces réalités est bien réelle. Par exemple, Omarska devient un camp de concentration pendant la guerre bosnienne en 1992. Lorsque le camp ferme trois mois plus tard à la suite de pressions internationales, la République serbe de Bosnie refuse de reconnaître les violences et tortures infligées aux populations bosniaques musulmanes, aux Croates catholiques et aux juif-ves sur place. D’après Andrew Herscher, la guerre s’est alors poursuivie en d’autres termes, notamment par le déni explicite de sa violence (Herscher 2014, 464-469). La reconstruction d’après-guerre, nouvelle stratification négationniste des oppressions de la République serbe de Bosnie (au sens large), a encore prolongé cette guerre, la mémoire urbaine rendant alors floues les frontières entre les conditions de la guerre et celles de l’après-guerre. Plus tard, le « Mémorial en exil », lieu de commémoration promis par la multinationale Arcelor-Mital en 2005 sur le site d’Omarska puis construit en 2012 à Londres pour les Jeux olympiques, démontre que la violence et les traumatismes peuvent être infligés par la destruction comme par la construction de l’archi-

⁷. Eyal Weizman, *À travers les murs : L’architecture de la nouvelle guerre urbaine* (Paris : La Fabrique, 2008).

itecture et des mémoires urbaines. La violence s'étend alors au temps et aux espaces de ceux qui s'imaginent en être éloigné-es. Les réflexions d'Hersher sont donc intéressantes afin de penser la spatialisation de la violence avec le monument en tant que cible de la violence, mais également posé et conçu comme une commémoration de la violence.

Comment les récits de violence peuvent-ils critiquer la division de la violence en formes ordinaires et exceptionnelles, l'une réécrite comme pauvreté, inégalité et développement, et l'autre réécrite comme urgence, traumatisme et désordre? Comment les récits de mémoire peuvent-ils critiquer la division de la mémoire en formes normales et pathologiques, l'une conciliante, thérapeutique et cosmopolite et l'autre antagoniste, destructrice et régressive? Que peuvent faire les histoires de l'architecture à part traduire d'autres histoires préexistantes en formes et pratiques architecturales? (Herscher 2014, 465).

En ce sens, il paraît donc nécessaire de révéler clairement les histoires au lieu de continuer à construire des récits fictifs qui visent à remplacer certaines réalités préalablement sélectionnées. Le passé effectif reconstitué permet alors en tous sens de projeter des avenir

IL FAUT DÉCOLONISER

Ces réalités historiques et architecturales constituent une étape importante de la longue traversée vertigineuse qu'est l'entreprise de la décolonisation. Comme le rappellent les chercheur-euses Svitlana Matviyenko, Sitora Rooz et E. Vincent (2024), il est évidemment nécessaire de reconnaître les différentes violences coloniales que les entités impériales actuelles et anciennes s'infligent à elles-mêmes et aux autres. La solidarité ne semble pouvoir s'élever qu'à partir des nombreuses reconnaissances et admissions des différentes responsabilités qui doivent désormais s'assumer. Selon Eve Tuck et K. Wayne Yang, « la solidarité est une question difficile, réservée et non réglée qui ne réconcilie pas les conflits futurs » (2024). Elle devrait plutôt incarner une pratique primordiale permettant de reconnaître et d'identifier les différentes entités victimes et coupables. Les mêmes chercheur-euses tendent alors à souligner, pour les plus méfiant-es à l'égard de cet horizon décolonial, la nécessité de comprendre que l'étau de l'impérialisme sur les entités dominées monte ces dernières les unes contre les autres en rendant difficile voire impossible toute solidarité salvatrice. C'est souvent dans cette perspective que les mémoires non traitées et les traumatismes non identifiés deviennent des artilleries importantes sur les champs de bataille que sont les ruptures communautaires et donc, les espaces mémoriels oubliés. Sur ces ruines, les États, empires et entreprises rebâtissent des dominations grâce et contre ses sujets qui se retrouvent dépendants d'un système de reproduction impérial (Matviyenko et al. 2024, 8). Brisons le continuum colonial historique.

Par ailleurs, cette perspective ne s'applique pas qu'à la destruction. Si la destruction de l'architecture et du patrimoine (bâti ou non) est un sujet qu'il importe de traiter, sa construction et son utilisation en tant qu'objet de domination le sont tout autant. Comme le soutient Léopold Lambert, rédacteur en chef de la revue politique de l'espace et des corps *The Funambulist*, l'essence même de l'architecture peut être analysée comme un processus décisionnaire de ce qui est inclus et exclus, en supplément d'être un allié, si ce n'est le préféré, de la privatisation de la propriété et des existences publiques (2024). Lors de sa conférence *L'Architecture, une arme coloniale en Palestine* le 9 janvier 2024 (censurée par Éric Jourdan, directeur de l'École Supérieure d'Art et Design de Saint-Étienne puis reprogrammée à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne après de nombreuses mobilisations de la part d'étudiant-es des deux écoles), il défend qu'il n'existe aucun corps, peu importe sa réalité et ses particularités, qui ne puisse simplement traverser, détruire ou bien même déplacer la simple consistance physique du mur – d'autant plus quand il soumet à une surveillance militaire armée continue (Lambert 2024). Ainsi, la reconstruction est le prochain défi. Il est nécessaire de rendre aux Palestinien-nés leur droit à la ville, à leurs relations mémorielles et aux identités-mêmes de leurs existences. Parmi les démarches de résilience, le collectif *Architects for Gaza* qui réunit architectes, éducateur-ices, planificateur-ices, écologistes et concepteur-ices, s'illustre par sa lutte pour la condamnation et la restauration des dégâts qualifiés de « spaciocidaire⁸ ».

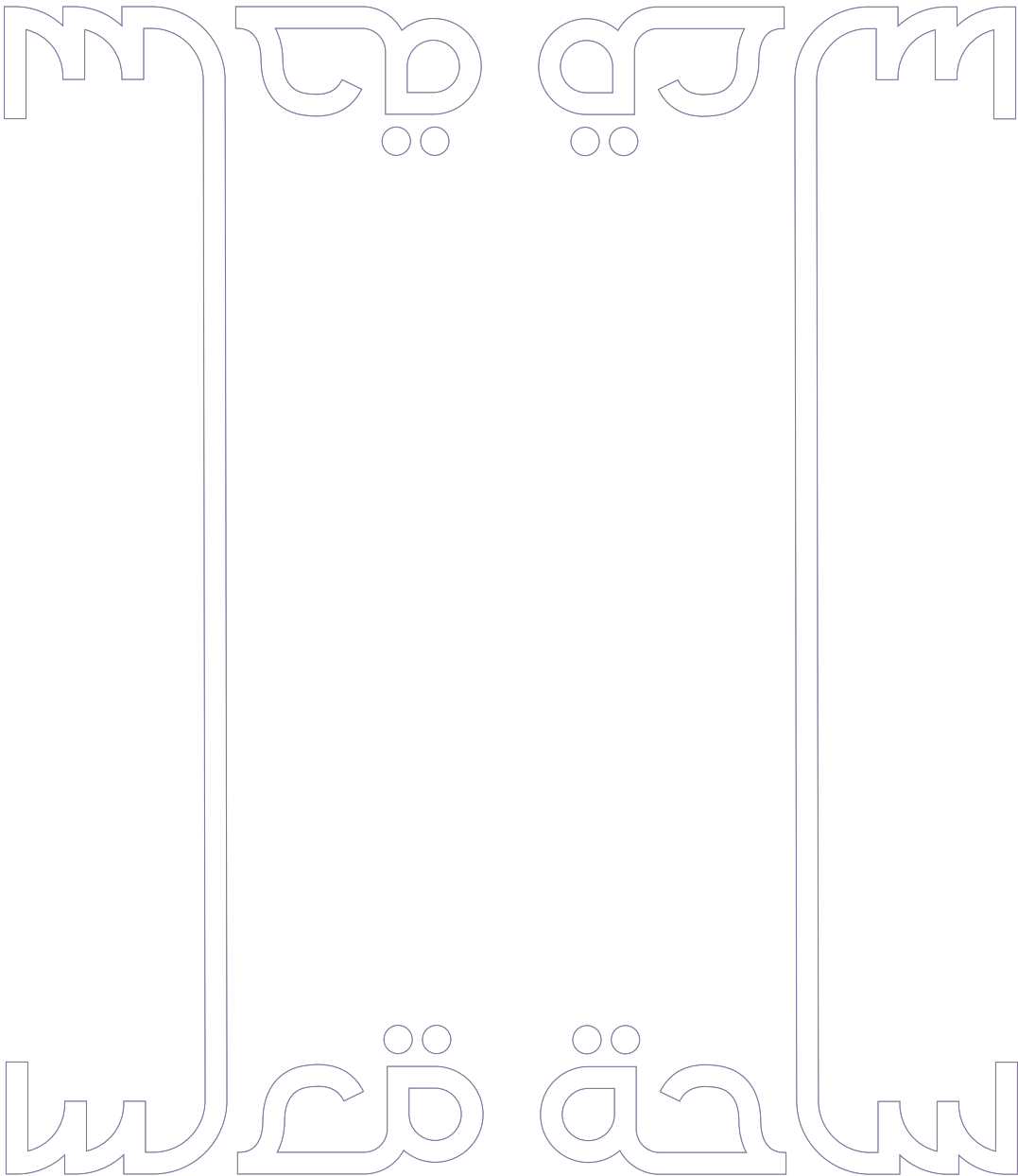
Nous appelons à un cessez-le-feu permanent immédiat et à la reconstruction de Gaza en étroite collaboration avec ses familles déplacées. Les plus de 30 000 vies qui ont déjà

été perdues ne peuvent pas être restaurées, et la douleur et la souffrance ne peuvent pas non plus être effacées par de belles paroles de politicien-nés. Les habitant-e-s de Gaza ont droit à leur ville, à leurs maisons, à leurs terres. Ils ont le droit de reconstruire leur vie, dans une Palestine libre. À plus long terme, des zones urbaines entières devront évidemment être reconstruites. Les maisons et les quartiers devront donc être reconstruits, et les villes de Gaza seront dotées de tous les services et installations nécessaires pour une qualité de vie élevée et écologiquement durable. La communauté internationale des universitaires et des professionnel-les doit se maintenir forte pour jouer un rôle central dans la reconstruction de Gaza. Ensemble, en collaboration avec ses résident-e-s résilient-e-s, nous pouvons contribuer à la restauration de la vie, de leurs maisons, de leurs quartiers et de leurs communautés (Palestine Regeneration Team 2023).



Axel Wlody prépare un projet de thèse au sein du laboratoire AMP du post-master Recherches en architecture de l'ENSA Paris-La Villette. Diplômé avec distinction du master en architecture de la faculté La Cambre-Horta de l'Université Libre de Bruxelles (2023) avec un mémoire intitulé « Jože Plečnik et Ljubljana, identité et langage de la mémoire ». Ses recherches abordent actuellement les rémanences et entremêlements urbains et socio-culturels à Sai Gon, pendant la guerre de résistance anti-française (1946-1954) et la guerre des 10 000 jours (1950-1975). Il étudie les dynamiques de mémoire spatiale dans des contextes postcoloniaux, en conflit et en développement globalisé empreint de libéralisme, cherchant à révéler comment une syntaxe hybride peut continuer à influencer l'espace urbain et architectural contemporain. Entre décembre 2024 et juin 2025, le CNAC-Georges Pompidou lui permet de participer en parallèle à la mission d'inventaire et de valorisation d'un fonds d'archive de 6.000 dessins Piano + Rogers Architects liés au projet de construction du Centre Pompidou à Paris.

8. Néologisme et traduction proposée pour le terme « spaco-cidal » apparaissant au sein de la présentation des ambitions du collectif Architects for Gaza.



BEYROUTH, CŒUR BATTANT DES CENDRES

par Nouha Bouhdoud

On dit que la mer, là-bas, murmure,
Qu'elle charrie des secrets vieux comme le monde,
Et que la Corniche s'endort chaque soir
Sous le poids de promesses brisées.
Beyrouth, tu n'es pas une ville,
Tu es un pouls, un cri, un *oud* déchiré,
Un café noir, brûlant, sur une table fissurée,
Une calligraphie d'espoir, effacée, réécrite.
Dans tes ruelles, l'arôme du zaatar danse,
Mais le souffle du souffle explose encore,
Et les pierres de *Gemmayzé* gardent en elles
Les échos des vies qu'on a laissées.

Ya Beyrouth, on te quitte, on te revient,
Tu es la mère qu'on fuit, l'amante qu'on pleure,
Tes façades fracturées racontent des guerres,
Mais tes balcons fleurissent toujours de jasmin.
Que dire de toi aux expert-es du monde ?
Elles qui pèsent les corps comme des chiffres,
Elles qui traduisent tes larmes en statistiques
Et oublient que tes blessures respirent.
Sous les discours, tes silences saignent.
Un *dabké* s'élève, timide, sur la Corniche,
Et l'amour, beyrouthin et indomptable,
S'accroche à chaque aube qui renaît.
Là où l'on voit des ruines, tu poses des rêves,
Des *khaymat* où l'on discute et se bat,
Des mots volés à la langue de la douleur
Pour les donner aux chants de la résistance.

Ya Beyrouth, tu es une blessure vivante,
Une *rakwe* brûlante entre mille mains fatiguées,
Un souffle où cohabitent la colère et l'espoir,
Un cri qui refuse de mourir.
Toi, qui as connu l'exil, les départs,
Les cendres, les feux, les jours sans lumière,
Tu montres que l'amour n'est pas une faiblesse
Mais un chemin vers la réconciliation.
Et quand tes enfants diront « n'oublie pas »,
Ils n'évoqueront pas seulement la guerre,
Mais aussi la poésie de tes détails :
Le chant du *muezzin* au milieu des églises,
Les olives sur une nappe à carreaux,
Le rire d'un vendeur sous un drapeau troué.
Beyrouth, tu es tout cela,
Un battement d'humanité dans un monde sourd.
Et tant que tes cendres palpitent,
L'histoire n'aura jamais le dernier mot.



LEXIQUE DU POÈME :

Oud : Instrument de musique à cordes utilisé dans la musique arabe, turque et persane

Zaatar : Mélange d'épices typique du Moyen-Orient

Gemmayzé : Quartier ancien et historique de Beyrouth

Dabké : Danse folklorique traditionnelle du Levant

Khaymat : Tentes ou abris souvent associés à des rassemblements ou à des traditions nomades.

Rakwe : Cafetière traditionnelle utilisée pour préparer le café arabe ou turc.



Muezzin : Personne qui appelle à la prière en islam



Étudiante en première année du baccalauréat de science politique à l'Université de Montréal, Nouha Bouhdoud s'intéresse aux enjeux de genre dans les relations internationales, avec un accent sur la région MENA en période de conflit. Son intérêt pour la recherche me pousse à explorer les dynamiques de pouvoir et de résistance dans ces contextes. Parallèlement, la poésie est un refuge pour elle, une manière de parler de ce qui ne se dit pas toujours dans les discours publics. À travers ses écrits, Nouha essaie de capturer la résilience de la société civile souvent touchée par des tensions profondes dans cette région. Selon elle, la poésie n'est pas seulement un art : elle a ce pouvoir de faire revivre des histoires oubliées, de révéler des facettes de l'humanité souvent ignorées et de créer une véritable connexion entre les êtres humains au-delà des frontières et des cultures.

L'INVISIBILISATION DES VICTIMES MASCULINES PALESTINIENNES ET LIBANAISES :

La présomption de culpabilité au prisme des possibilités de deuil de Judith Butler par Emma Donnaint

[MOTS CLÉS] LIBAN; PALESTINE; VIOLENCE DE GENRE; BUTLER; DEUIL

Cet article explore les facteurs d'invisibilisation des victimes masculines dans le contexte du génocide perpétré par l'État d'Israël à Gaza et des offensives israéliennes au Liban. À travers l'exploration des concepts de protection et d'innocence, et de deuil et à l'aide de la notion de possibilités de deuil de Judith Butler (2009), l'autrice tente de démêler les rhétoriques médiatiques et politiques associant les hommes palestiniens et libanais à la violence – les privant de facto du statut de civil.

Les corps de nos hommes ne sont pas les poitrines bien-aimées contre lesquelles nous nous appuyons, ni les mains que nous tenions ou par lesquelles nous étions tenus, ni les bras forts qui nous portaient, ni les lèvres douces qui nous embrassaient pour nous souhaiter une bonne nuit. Ce sont des « suspects », des « militants », des « terroristes », et leur mort est toujours justifiable parce qu'ils sont des hommes et que nos hommes sont mauvais, et c'est comme ça que ça a toujours été, c'est comme ça que nous avons toujours été pour eux (Mounzer 2024, traduction libre).

La couverture médiatique et politique du génocide mené par Israël à Gaza et des attaques meurtrières israéliennes au Liban est emblématique de l'imagerie genrée, raciste et orientaliste à l'œuvre dans des contextes d'agression et de violence. En ce qui concerne Gaza et le Liban, cette couverture est d'abord décriée pour sa *silenciation* du génocide et la déshumanisation des Palestinien·nes. Elle refuse de mettre les mots sur la réalité objective et juridique – invasion, génocide, nettoyage ethnique, préférant déresponsabiliser l'armée israélienne et mettre en doute les chiffres du génocide par l'utilisation de l'expression « selon le Hamas » (Gresh et Grira 2024).

Un second fait saillant de cette couverture réside dans l'utilisation d'une catégorisation binaire de deux groupes : les femmes et les enfants d'un bord, et les hommes de l'autre. L'appellation « femmes et enfants » ou *womenandchildren* telle qu'introduite par Cynthia Enloe (2000) fait écho à l'action de sauver femmes et enfants en priorité lors d'un naufrage – dans des contextes de conflit et de violence(s), elle fait référence à l'émotion que suscite le meurtre de femmes et enfants, et au désir de protéger des victimes innocentes face à la barbarie du terrorisme et de l'insurrection. Ainsi, l'autrice souligne les disparités genrées concernant la distribution de l'empathie.

Dans le cas de la Palestine et du Liban, deux dynamiques interreliées entrent en jeu. Premièrement, la déshumanisation des victimes palestiniennes et libanaises. En second lieu, lorsque l'indignation dépasse la marginalité et atteint le mainstream, l'effroi du public est attisé seulement pour les enfants et les femmes.

Selon le Bureau du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, 70 % des victimes *vérifiées* à Gaza (8 119 contre les 43 000 recensées par le ministère de la Santé gazaoui pour la même période) entre novembre 2023 et avril 2024 sont des femmes et des enfants¹. Les enfants forment à eux seuls près de la moitié des victimes. Cette enquête, publiée en novembre 2024, a contribué à un certain émoi collectif – une prise de conscience tardive et amère lorsque les Palestinien·nes ne cessaient d'alerter sur le caractère non-discriminatoire des bombardements israéliens. Cependant, le cadrage adopté lors de la publication de ce rapport invisibilise les victimes masculines (26 % selon ce même rapport). Sans chercher à minimiser la surreprésentation des victimes féminines et infantiles, il est nécessaire de se demander pourquoi le meurtre d'hommes (26 % selon les chiffres de l'ONU) se voit-il discursivement passé sous silence. Pourquoi sommes-nous incapables de faire de la place au deuil des victimes masculines ?

1. Voir le rapport : « Près de 70 % des victimes de la guerre à Gaza sont des femmes et des enfants (ONU) », ONU Info, 8 novembre 2024

Dans le cadre de cet article, trois concepts seront explorés : la protection, l'innocence et le deuil. Ils sont intimement reliés en ce que l'innocence engendre, *justifie*, la protection. En droit international, l'innocent est le·la civil·e : nous verrons que la catégorie de « civil·e » est bien plus souvent associée à la femme et à l'enfant, figures liées à l'innocence et à la non-violence. Qu'est-ce qui rend cette catégorisation genrée possible ? Par le prisme des études de sécurité féministes et la mobilisation de la notion de *possibilités de deuil* de Judith Butler ([2009]2006), il sera possible de montrer que notre capacité à éprouver de la compassion pour les victimes masculines – et ultimement, à permettre leur deuil – dépend fortement de qui nous percevons comme innocent.

DE LA PROTECTION ET DE L'INNOCENCE : QU'EST-CE QUI FAIT UN·E CIVIL·E ?

Si la violence de genre occupe également une place de plus en plus importante en droit international, les représentations de la violence genrée – c'est-à-dire la façon dont elle s'applique de façon différenciée entre les femmes et les hommes – a tendance à exclure les civils masculins, tant les hommes que les garçons. Cet écart discursif (et programmatique dans les campagnes humanitaires) s'appuie sur une construction particulière de ce qu'est un civil (Carpenter 2006).

Tantôt soldat défenseur de la patrie et de ses femmes, tantôt agresseur sanguinaire, la figure de l'homme en temps de guerre, comme celle de la femme, est cantonnée à certains rôles genrés qui affectent notre perception de la masculinité – et le type d'images qui en découle. Cette construction repose sur deux catégories distinctes : les combattants et les non-combattants.

En situation de conflits et de post-conflit les hommes sont davantage associés à des combattants, et moins considérés comme des civils nécessitant protection (Carpenter 2014, 90). La protection – et la présomption d'immunité qu'elle implique – a été plus largement octroyée aux femmes (Carpenter 2006, 31). Dans ce cadre, c'est l'innocence *présumée* qui appelle à la protection.

Pendant la guerre du Golfe (août 1990-février 1991), la théoricienne féministe Cynthia Enloe écrivait :

Les-femmes-et-les-enfants sort si facilement de la bouche des médias parce que, dans leur esprit, les femmes sont des membres de la famille plutôt que des actrices indépendantes, supposées être d'une innocence presque enfantine en ce qui concerne la realpolitik des affaires internationales. Il est rare que l'on imagine que les femmes révèlent les structures de base de confrontations dangereuses (Enloe 1990, 29, traduction libre).

Cette dynamique repose sur des récits particuliers autour de la femme et de l'homme dans nos cadres représentatifs. La femme, la « belle âme » (Elshtain 1982), est associée à un instinct maternel qui limite ses capacités à la violence. Ainsi, bien que les femmes soient impliquées dans certains groupes de résistance armés ou terroristes, ou encore dans des postes combattants au sein d'armées nationales (Kennedy-Pipe 2000; Bloom 2012; Kampwirth 2015), la violence à laquelle elles peuvent prendre part (notamment la violence sexuelle, voir Cohen 2013) se retrouve invisibilisée, ou expliquée par des considérations émotionnelles et irrationnelles (Gentry et Sjoberg 2015).

À l'inverse, les hommes demeurent discursivement essentiellement associés à la violence et au combat. La catégorie « homme en âge de combattre » s'avère importante pour comprendre l'ampleur de cette binarité. Ces garçons et ces hommes² sont « presque universellement perçus comme le groupe représentant le plus grand danger pour la force conquérante, et sont le groupe le plus susceptible de voir l'appareil répressif de l'État dirigé contre eux » (Jones 2000, 192). Pour la politologue R. Charli Carpenter :

[...] les hommes en âge de servir dans l'armée et les adolescents sont considérés comme des combattant-e-s « potentiels » et sont donc traités par les forces armées – qu'elles soient engagées dans une bataille formelle, dans un conflit de faible intensité ou dans la répression des populations civiles nationales – comme s'ils étaient des cibles légitimes de la violence politique (Carpenter 2006, 88, traduction libre).

Dans un entretien pour la BBC, le président français Emmanuel Macron déclarait le 10 novembre 2023 : « de facto, aujourd'hui, des civils sont bombardés. Ces bébés, ces femmes, ces personnes âgées sont bombardées et tuées ». En insistant sur des catégories spécifiques de la population, Emmanuel Macron invisibilise les victimes masculines de la catégorie « civil-e ». En les retirant intentionnellement de celle-ci, il légitime la violence à leur égard.

Il est néanmoins important de noter, que, dans le cadre du génocide à Gaza, la *présomption* d'innocence est dans certains cas retirée aux femmes et aux enfants également. En effet, du fait de l'intention génocidaire de certains groupes de la société israélienne, hommes, femmes et enfants font partie d'un même bloc à exterminer. Le 9 octobre 2023, l'ancien ministre de la Défense israélien décrit les Palestinien·nes comme des « animaux humains »³. Le 5 décembre 2023, le président israélien Isaac Herzog déclarera à son tour que « [les attaques contre Gaza sont] une guerre qui vise, réellement, véritablement, à sauver la civilisation occidentale... [d'un] empire du mal »⁴.

Cet article ne vise pas à invisibiliser cette violence pernicieuse et systématique, mais à illustrer l'un de ses pans : la justification morale et stratégique de la violence contre les hommes palestiniens et libanais sous l'égide de la lutte contre le terrorisme – et ce faisant, leur déshumanisation.

DE QUI FAISONS-NOUS LE DEUIL ? LÉGITIMITÉ DE LA VIOLENCE ET PRÉSUMPTION DE CULPABILITÉ

L'invisibilisation totale des victimes masculines de la violence israélienne contre les peuples palestiniens et libanais s'illustre par le traitement différencié de leur mort. Ce traitement différencié prend ses sources dans un cadrage particulier : celui d'une violence inhérente à l'homme arabe, justifiant ainsi toute violence à son égard.

Dans un ouvrage publié en 2009, Judith Butler apportait la notion de « possibilités de deuil différenciées ». Par celle-ci, l'auteur·ice souhaitait illustrer la différence de traitement entre les victimes israéliennes et palestiniennes. Iel écrivait : « [...] si certaines populations ne sont pas considérées comme des êtres humains vivants, si leur corps même est considéré comme un instrument de guerre ou un pur objet d'attaque, elles sont déjà privées de vie avant d'être tuées » (Butler [2009] 2016, xxix). Selon Butler, moins une population ou une personne est *appréhendée* comme vivante, plus celle-ci est destructible. Pour l'auteur·ice, pour qu'une vie soit une vie, celle-ci doit être appréhendée comme précaire – ce n'est que lorsque la précarité de la vie est appréhendée que sa perte engendre le deuil (Butler [2009] 2016, 13-15). Les possibilités du deuil marquent la différence entre une victime *endeuillable* et un dom-mage collatéral ou une mort nécessaire.

Selon Butler, « nous pouvons voir la division du monde entre vies endeuillables et non-endeuillables du point de vue de ceux qui font la guerre pour défendre la vie de certaines communautés, et pour les défendre contre la vie d'autres communautés » (Butler [2009] 2016, 38). La guerre et sa justification deviennent possibles grâce à la mobilisation de l'affect et des émotions. Par exemple, en faisant appel à la peur et à la menace, le président étasunien George W. Bush (post-11 septembre) et le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu (avant et après le 7 octobre) justifient leurs actions destructrices et moralement répréhensives. Selon Butler, notre prohibition morale à la violence s'applique sélectivement en fonction des individus ou groupes que l'on considère comme vivants et endeuillables (Butler [2009] 2016, 51). C'est d'autant plus fort lorsque l'affect subit l'influence des cadres normatifs, politiques et médiatiques, qui régissent l'opinion publique et notre capacité à appréhender une vie (Butler [2009] 2016, 40).

L'opinion publique occidentale appréhende les hommes palestiniens et libanais – et de façon plus générale, les hommes arabes – sous un angle particulier : celui d'une violence inhérente à leur personne, liée à l'idée d'un état de guerre et de conflit permanent au Moyen-Orient. C'est cette violence inhérente présumée qui justifie un retour de violence à leur égard. Quand la vidéo du viol d'un prisonnier palestinien par des soldats israéliens fait surface, un leader israélien réplique « *If he is a Nukbba [Hamas Militant], everything is legitimate to do ! Everything !* »⁵. La violence sexuelle systémique contre des hommes et des garçons palestiniens n'est pas sans rappeler celle perpétrée dans la prison de Abu Ghraib en Irak, dans laquelle le personnel militaire étasunien a torturé des prisonniers irakiens et les a forcés à se livrer à des actes sexuels. La publication de photographies mettant en scène ces abus a constitué une tentative d'affirmer la domination mondiale des États-Unis en punissant des ennemis considérés comme inférieurs (Tétreault 2006)⁶. La torture sexuelle à l'encontre des hommes et garçons palestiniens n'est pas nouvelle : en 2015, un rapport relève plusieurs formes de violence sexuelle commises par les forces de sécurité israéliennes – humiliations, déshabillage forcé, agressions physiques et viols (Weishut 2015). Le rapport note également que les quelques survivants ayant présenté leurs témoignages devant les tribunaux n'ont jamais obtenu justice, les auteur·rices des crimes n'ayant jamais été condamné·es (Weishut 2015).

Dans la première section, j'expliquais que tout homme en âge de combattre peut être potentiellement perçu comme un combattant armé potentiel – ce qui peut légitimer la violence à son égard. Outre l'association des hommes à la violence, il est important de souligner l'association raciste des hommes arabes à la violence, nourrie par des décennies de représentations visuelles (Shaheen 2003), médiatiques (Alsultany 2012) et politiques (Merskin 2004) en Occident, notamment en parallèle de la guerre contre le terrorisme menée par l'administration de George W. Bush (Bhattacharyya 2009).

2. Certain·es auteur·rices parlent également de « military age males ». La catégorie d'âge qui leur est associée est celle des 16-35 ans. Dans la pratique, des enfants aussi jeunes que 12 ans peuvent y être associés. Voir notamment Sarah Shoker, *Military-Age Males in Counterinsurgency and Drone Warfare* (Cham : Palgrave Macmillan, 2020).

3. Voir la déclaration : « *Israeli Defence Minister Orders 'Complete Siege' on Gaza* ». 2023. Al Jazeera.

4. Voir la déclaration : « *Israel's President Defends Attacks on Gaza as Protecting World from Hamas's 'Empire of Evil'* ». 2023. CBC.

5. Voir la déclaration : Patta, Debora, et Tucker Reals. « Israeli lawmaker defends alleged rape of Hamas prisoner as far-right protesters rage over IDF troops' detention », 2024, CBS News édition.

6. Pour une discussion sur la torture sexuelle, l'homonationalisme et l'orientalisme, voir Jasbir K. Puar, « Abu Ghraib: Arguing against Exceptionalism », *Feminist Studies* 30 (2), 2004, 522-34.

Dans le cadre du génocide en cours contre les Palestinien·nes et des attaques meurtrières israéliennes au Liban, les hommes sont irrévocablement associés aux groupes armés qu’Israël prétend cibler. Lorsque les médias décrivent les bombardements israéliens sur le Liban comme des attaques contre le Hezbollah et ne comptent parmi les victimes que les femmes et les enfants, ils associent toute victime masculine comme étant combattant du Hezbollah⁷ – une cible identifiée comme légitime par la communauté internationale et Israël. En refusant de *nommer* les victimes masculines, toute possibilité de deuil est retirée à ces hommes, puisqu’ils n’existent pas dans les cadres de représentations médiatiques occidentaux.

De la même manière, les propos d’Emmanuel Macron cités plus haut font écho aux possibilités de deuil différenciées telles qu’exposées par Judith Butler. Le président français souligne l’assassinat d’enfants, de femmes et de personnages âgés – présumées innocentes dans leur catégorisation, brièvement endeuillables – mais se refuse à nommer les hommes assassinés. Presque comme si se permettre de faire le deuil d’un homme palestinien ou libanais risquait d’humaniser un potentiel terroriste. Présumés coupables avant d’être innocents, ces hommes meurent dans l’indifférence – ou permettent à Israël de grossir les chiffres de sa liste de « terroristes tués », au nombre de 20 000 selon le premier ministre israélien⁸.

CONCLUSION

Les rôles genrés de la guerre et la violence, induits par des cadres culturels, médiatiques et politiques, contraignent les perceptions de l’innocence dans l’opinion publique occidentale. L’innocence se rattache facilement à la féminité et à l’enfance, s’accompagnant d’un certain instinct de protection qui suscite émotion et compassion. À l’inverse, les hommes palestiniens et libanais, dans les cas évoqués ici, sont reliés à une violence presque intrinsèque par des cadres médiatiques et politiques leur retirant toute humanité. Leurs meurtres ne sont plus relevés – ou seulement lorsque ceux-ci servent à gonfler la performance des frappes israéliennes. En tant que victimes invisibilisées, les possibilités de deuil à leur égard sont limitées pour les sociétés occidentales. En effet, relever leur humanité mettrait en péril le cadrage savamment fabriqué de leur appartenance inhérente aux groupes terroristes que la communauté internationale cherche à combattre. Devant le tribunal du deuil, toutes les victimes ne sont pas égales.

מכתב

7. Pour des exemples, voir The Washington Post. 2024. «Israel launches ‘extensive’ strikes on Hezbollah; Lebanon says hundreds killed, more than 1,600 injured». 23 septembre; The New York Times. 2024. «Israel Launches Airstrikes on Hezbollah, Killing Hundreds in Lebanon». 23 septembre.; NBC News. 2024. «A Woman and Her 2 Children Are among 10 Killed in an Israeli Strike in Southern Lebanon». 2024. 17 août.

8. Lire la déclaration: Prime Minister of Israel [@IsraeliPM]. 2024. «In Gaza, We Dismantled the Hamas Battalions and Killed Close to 20,000 Terrorists. We Killed Sinwar, We Killed Deif, We Killed Senior Hamas Officials and We Brought 154 Hostages Back» .



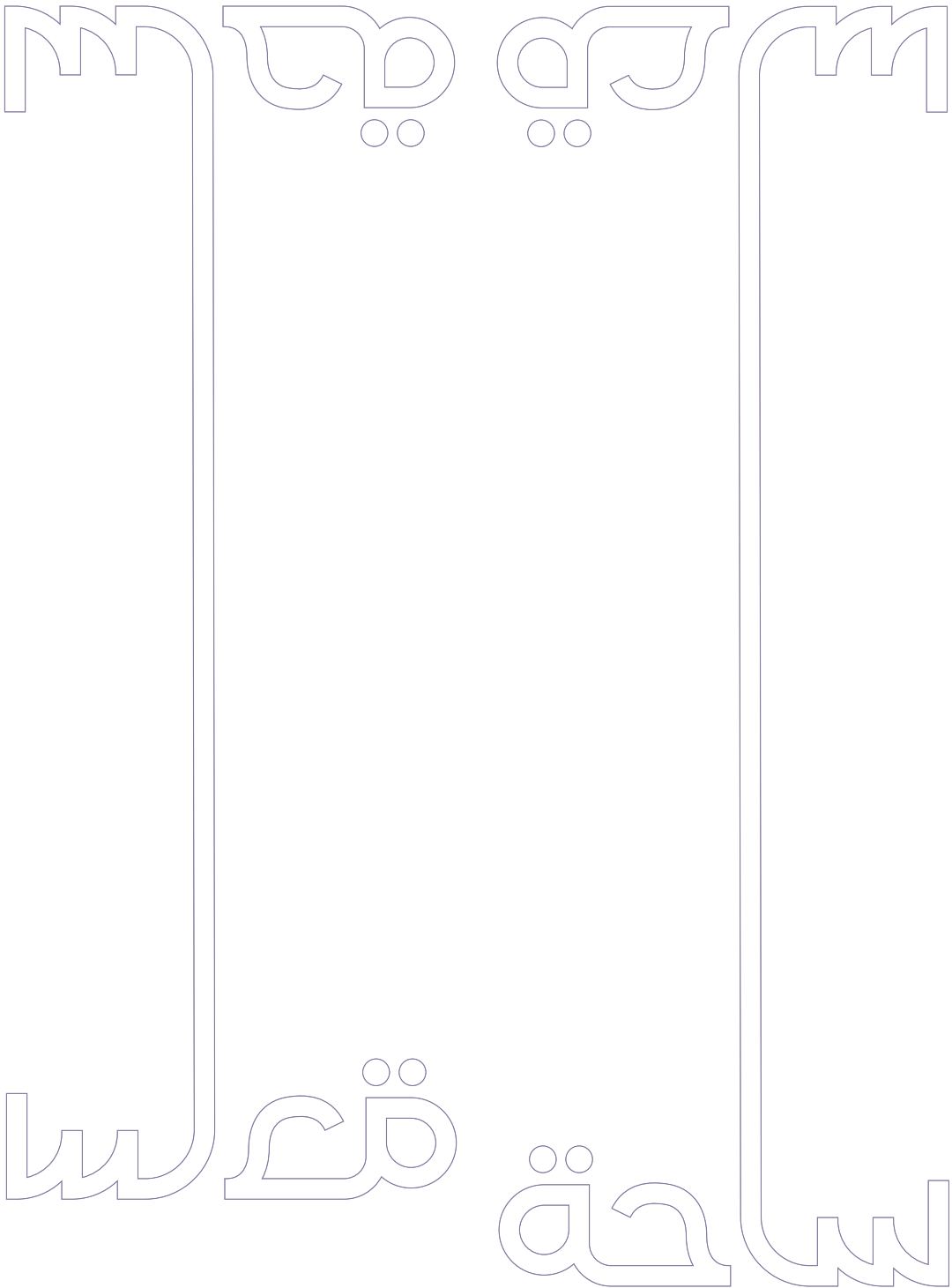
Emma Donnaint est doctorante en science politique à l’Université de Montréal depuis 2023. Ses recherches doctorales portent sur la transmission de pratiques policières violentes et genrées au sein des programmes d’assistance sécuritaire européens dans la Méditerranée. Parallèlement à sa thèse, elle travaille sur la continuité de l’insécurité genrée en Afghanistan pré et post-2021.

מכתב

קדשה

מכתב

קדשה



MATÉRIAUX ÉCARTÉS

Corpus d'œuvres de Oussama Dhahbi

Dans mon travail, je ne cherche pas à représenter. Je cherche à écouter. Les matériaux que je ramasse — bouts de corde, tissus déchirés, éclats de bois, fragments de ville — me parlent d'un monde en ruine et pourtant encore vibrant et portent en eux une mémoire de résistance. Ce ne sont pas des vestiges de guerre au sens direct, mais ils en portent quelque chose: une mémoire floue, une tension, une blessure enfouie. Ce sont des fragments rejetés qui refusent de disparaître. En les liant, en les assemblant, je ne les répare pas: je les laisse parler.

Je travaille avec ce qui reste. Ce qui a été oublié, rejeté, silencieux.

Il y a dans chaque objet une histoire que je ne connais pas, mais que je ressens. Je laisse les matières me guider, non pas vers une vérité, mais vers une présence. Mon processus est instinctif. Il ne suit pas de plan. J'essaie de créer un espace où ce qui a été mis de côté puisse respirer à nouveau. Je travaille avec ce que je trouve, ce qui insiste, ce qui survit. Il y a dans ces objets une obstination muette, une force fragile. Ce sont des corps disloqués qui cherchent à se tenir debout. Un tissu effiloché devient peau. Une corde nouée

devient cri. Une planche fendillée devient souvenir. Dans un monde saturé de discours, je cherche le silence. Non pas celui de l'oubli, mais celui de l'écoute. Un silence dense, habité.

Celui qui précède la parole ou la dépasse. Il arrive que, dans la matière, quelque chose se révèle. Fragile. Inquiet. Humain.

Peut-être est-ce cela, ce que mon travail tente de faire apparaître: les échos d'une guerre sans nom, celle que chacun porte, sans l'avoir choisie.

Ma pratique ne nomme pas le conflit, mais elle en révèle peut-être l'écho le plus profond: celui qui traverse la matière, le temps, la mémoire. Une forme de guerre sans ennemis — entre ruine et réparation, silence et surgissement.



2. Some-Anytime, Some-Anywhere - 36x30" - 2024 - Collage: objets trouvés, papier kraft, toile de jute, fils, bois, carton, ferreux, écorce, acrylique, encre sur panneau de bois.

1. Whatever Is in Between - 3.5x3x23" -
Objets trouvés, marbre, bois, écorce, toile de jute, cordes, fils, étamine, gel médium, papiers, toile peinte.



3. Unanswered questions - 24x30" -
2024 - Collage, page de magazines, papier kraft, objets trouvés, toile, étamine, médium gel sur panneau de bois.

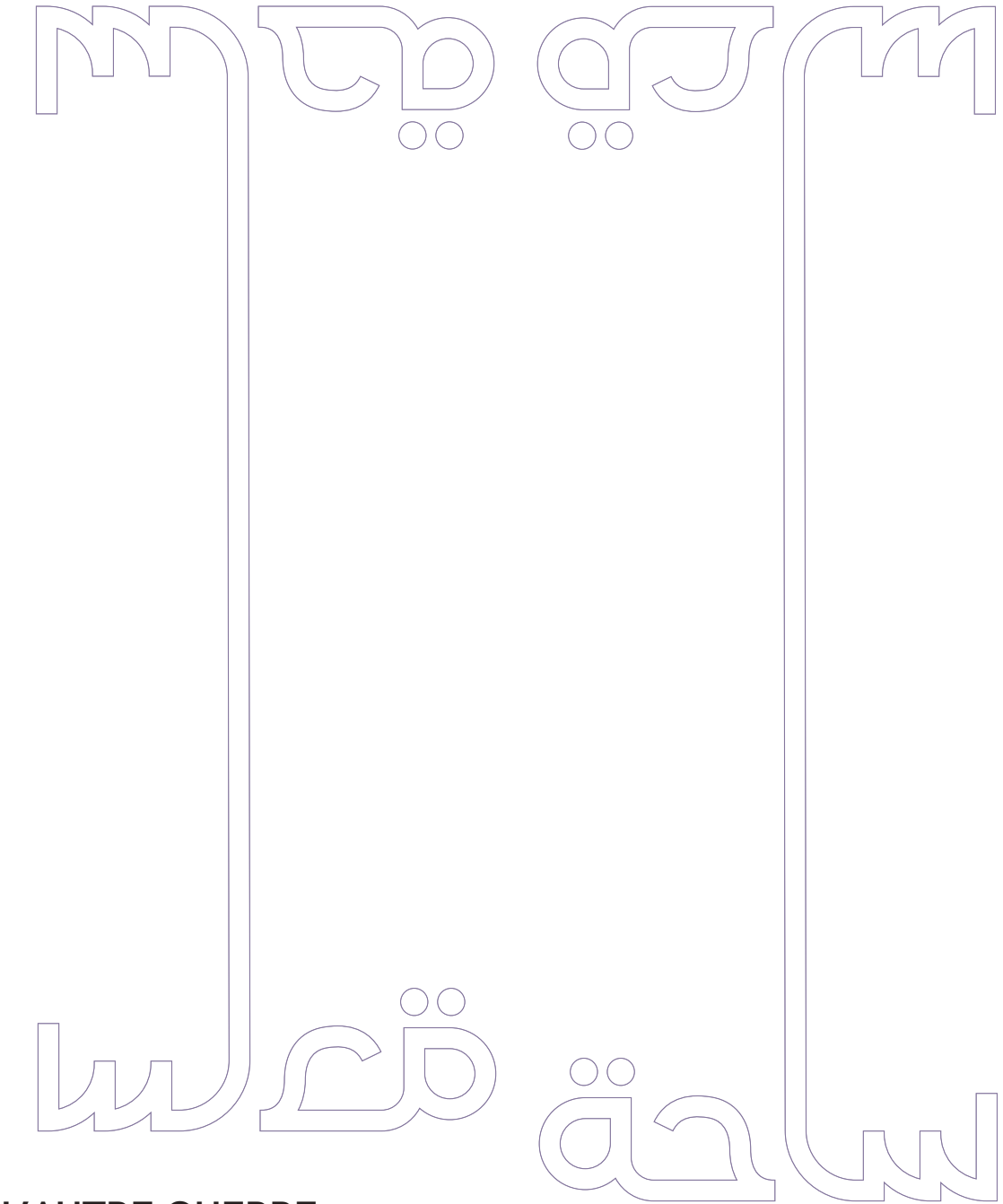


Oussama Dhahbi est un artiste multidisciplinaire né en Tunisie en 1993, étudiant au baccalauréat en arts visuels et médiatiques à l'UQAM (Montréal). Son expérience d'immigration a éveillé en lui une nécessité profonde de création. C'est à travers elle qu'Oussama a commencé à explorer sa propre métamorphose intérieure. Sa pratique, nourrie par l'instinct, le rêve et le geste, s'enracine dans une quête identitaire où le spirituel et l'inconscient se rejoignent. Chaque œuvre devient une trace, une tentative de dialogue entre ce qui le traverse et ce qui lui résiste.

הנהגה
הנהגה
הנהגה

הנהגה
הנהגה
הנהגה

הנהגה
הנהגה
הנהגה



L'AUTRE GUERRE: Quand le Soudan sombre dans le silence par Narimane Hakem

Le Soudan, à feu et à sang, s'enfonce dans une crise humanitaire, éclipsée par des guerres périphériques qui monopolisent l'attention. Ce conflit, qui ne manque ni d'ampleur, ni de complexité, est passé sous silence, éloigné des projecteurs médiatiques. L'indifférence est telle qu'à l'évocation du sujet, la réponse la plus fréquente demeure un simple: « Quel conflit ? ». Et même parmi ceux qui se disent informé-es, la guerre au Soudan n'est souvent connue que de nom. Ni l'ampleur des souffrances, ni les identités des belligérants, ni les racines de ce désastre ne parviennent jusqu'à eux.

Pourtant dans cet enfer où périssent bourreaux et innocent-es, femmes et enfants, ce n'est ni l'horreur, ni l'étendue des atrocités qui manquent. Famine, viol et exactions sont les maîtres-mots de ce massacre perpétré à huis clos. En douze mois, cette guerre a fracassé le cœur d'un pays de 44 millions d'habitant-es, laissant derrière elle un peuple brisé et une nation au bord de l'effondrement.

Encore une guerre, une autre, *l'autre guerre*.

SILENCE, ON TUE

Le 15 avril 2023, l'espoir d'un peuple, consumé par la folie des hommes, s'est éteint. Les Soudanais-es, dont les manifestations pacifistes avaient précipité la chute en avril 2019 du gouvernement de l'ancien président Omar el-Béchir, au pouvoir depuis trente ans, se retrouvent aujourd'hui piégé-es entre les feux des deux belligérants de cette guerre à l'ampleur effroyable (Le Devoir 2025). Alors que la guerre fait rage, le torrent des bombes emporte les derniers débris d'une société qui ne cherchait, autrefois, qu'à être libre. Dans tout ce chaos, où l'appareil étatique a croulé sous les décombres, les morts ne se comptent plus. Les décomptes précis des victimes sont impossibles à vérifier et les estimations fluctuent. Le nombre de victimes pourrait être de 150 000, selon une estimation américaine (Le Monde 2024). Un nombre si vertigineux, qu'il rappelle les pertes humaines d'Hiroshima et de Nagasaki.

Au cœur de cette guerre fratricide, deux factions se disputent le pouvoir. D'un côté, les Forces armées soudanaises (FAS), dirigées par le général Abdel Fattah al-Burhan, dirigeant de facto du pays. De l'autre, les Forces de soutien rapide (FSR), une coalition paramilitaire à majorité arabe, née sous l'ancien régime d'Omar el-Béchir pour réprimer les rébellions au Darfour, aujourd'hui dirigée par le général Mohamed Hamdan Dagalo, dit Hemedti (Le Devoir 2025). Les FSR sont une milice anti-insurrectionnelle arabe accusée par Washington de mener un génocide au Soudan. Antony Blinken, ancien secrétaire d'État américain, ayant fait état du meurtre « systématique » de femmes, hommes et enfants « du fait de leur origine ethnique » (Le Monde 2025).

Au Darfour, l'histoire se répète

Depuis le déclenchement du conflit en avril 2023, les deux généraux, Burhan et Dagalo, sont engagés dans une lutte meurtrière pour le contrôle du pays, transformant la géographie militaire du Soudan. En mars 2025, l'armée soudanaise a revendiqué la reprise complète de Khartoum, capitale stratégique que les FSR ont dû abandonner après de violents combats, marquant un tournant dans la guerre (Xinhua 2025). Malgré cette perte symbolique et militaire majeure, les FSR ont un contrôle territorial quasi-total du Darfour à l'ouest, ainsi que sur des poches dans le sud du pays. L'armée, quant à elle, tient fermement le nord et l'est du territoire. Le Soudan, troisième plus grand pays d'Afrique se trouve aujourd'hui de facto divisé, les deux camps ayant publiquement rejeté toute perspective de dialogue (tv5monde 2025).

Ainsi, bien qu'ils soient respectivement accusés d'avoir commis des crimes de guerre, compromettant leur légitimité à gouverner le pays, les FSR, de leur côté, se distinguent par une stratégie d'extermination ciblée, reproduisant un schéma de violence ethnique systématique dans lequel les populations noires ou non-arabes sont ciblées. Neuf jours seulement après le début des combats à Khartoum, les FSR ont ouvert le feu sur El Geneina, capitale du Darfour-Occidental, visant des quartiers à majorité Massalit et prenant pour cible principale des civil-es non armé-es (Human Rights Watch 2024). Le rapport de *Human Rights Watch*, intitulé « *The Massalit Will Not Come Home – Ethnic Cleansing and Crimes Against Humanity in El Geneina, West Darfur, Sudan* » documente les vagues d'attaques ciblées sur les populations Massalit entre avril et juin 2023, soulignant des actes de torture, des viols et des pillages (Gallopain 2024). Le groupe ethnique Massalit est un des groupes autochtones « africains » du Darfour (par opposition aux groupes ethniques autochtones « arabes »). Principalement présent dans les districts d'El Geneina et de Habila, il représente 60% de la population du Darfour-Occidental (UNHCR 2015). Pourtant, alors que « les mariages mixtes [ont] dissout les frontières ethniques », (ONG Minority Rights Group International 2009) les populations autochtones « africaines » (non-arabes) demeurent la cible privilégiée des actes de violence des FSR.

Les atrocités perpétrées aujourd'hui rappellent celles du Darfour entre 2003 et 2013, lorsque les milices janjawids, soutenues par le régime d'Omar el-Béchir, avaient lancé une campagne de terreur contre les populations non-arabes (UNHCR 2015). S'inscrivant dans leur lignée, les massacres commis par les FSR n'ont d'autre objectif que de faire fuir les populations non-arabes. L'objectif est clair : faire du Darfour « la terre des Arabes ». Un rapport détaillé du *Centre Raoul Wallenberg pour les droits de l'homme*, intitulé « *Breaches of the Genocide Convention in Darfur* », décrit comment entre le 24 avril et le 17 juin 2023, des miliciens des FSR ont assiégé la ville d'El Geneina, attaqué et incendié des camps de déplacé-es, et rassemblé

des hommes et des garçons Massalit pour les exécuter sommairement (2024). Ainsi, au Darfour, les souvenirs de 2003 hantent encore les esprits, alors que le spectre du nettoyage ethnique plane à nouveau sur cette région.

Selon les chiffres de l'ONU, 25 millions de personnes ont un besoin urgent d'aide humanitaire, 18 millions sont confrontées à une faim aiguë, 8 millions ont fui le pays et 24 millions d'enfants sont exposé-es quotidiennement aux violences du conflit (2024). La lutte de pouvoir entre les deux principales factions du régime militaire a fait du Soudan un abysse où nul ne survit, et de cette guerre civile, une guerre contre les civil-es.

Inaction coupable

Dans cet abîme de détresse humanitaire, ce qui glace le sang, ce n'est pas seulement la folie des barbares, mais l'inaction coupable de ceux qui se disent pour la paix. En février 2024, Médecins Sans Frontières (MSF) estimait qu'un enfant périssait toutes les deux heures dans le camp de déplacé-es de Zamzam, l'un des plus grands du pays (ONU 2024), situé à quelques kilomètres d'El Fasher, la capitale de l'État du Darfour septentrional. Rien n'est plus inhumain que le meurtre d'un enfant. Or, au Soudan, ils meurent par milliers. Mais là encore, silence radio. Silence des médias, des politiques et d'une communauté internationale devenue apathique face à de telles monstruosités.

Or, la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (1948) est claire : « Les Parties contractantes confirment que le génocide, qu'il soit commis en temps de paix ou en temps de guerre, est un crime du droit des gens, qu'elles s'engagent à prévenir et à punir. » En d'autres termes, les 153 pays signataires portent la responsabilité légale et morale, à défaut de prévenir le génocide, d'intervenir sans délai, et de traduire les coupables en justice. Quand la prévention échoue et que l'horreur s'installe sous nos yeux, il ne reste plus qu'un devoir : agir. Mettre un terme à la passivité et rompre le silence en employant tous les moyens raisonnables pour stopper le crime et en punir les auteurs. Et pourtant... Un silence assourdissant persiste. Celui de la communauté internationale qui détourne le regard de l'essentiel, trop occupée à scruter les guerres qu'elle a choisi de voir et à ignorer. Celles qui ne servent aucun agenda.

Ainsi, le dernier Plan de réponse aux besoins humanitaires au Soudan 2025 de l'ONU n'a actuellement reçu qu'environ 5 % du financement minimum, sur 4,2 milliards requis pour répondre à ces besoins (OCHA 2025). Pire encore, la réunion organisée par l'Arabie Saoudite, les États-Unis et l'Union européenne à l'ONU, le 25 septembre 2024, ironiquement baptisée « Le coût de l'inaction », s'est soldée par un échec cuisant. Les pays les plus riches du monde ont collecté moins de la moitié de l'objectif de 2,7 milliards de dollars (Smith 2025) à l'intention de la population soudanaise. Cette réunion, au titre parlant, dépeint parfaitement l'inaction de la communauté internationale face à la souffrance d'un peuple, condamné à périr en silence. Un mois plus tard, António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, ignorait les appels désespérés du Soudan pour le déploiement de forces de maintien de la paix, arguant que « les conditions requises n'étaient pas réunies » (Smith 2025). Mais quelles conditions pourraient justifier l'inaction face à une tragédie d'une telle ampleur ? Quel devoir plus urgent incombe au Secrétaire général de l'ONU que de réunir les conditions permettant de mettre un terme à ces massacres insensés ?

Cependant, ce silence ne se contente pas de figer les discours, laissant faire les bourreaux et condamnant les innocent-es. Il est actif, structurant, complice. Derrière ce mutisme, drapé d'un masque de passivité, se dissimulent des intérêts stratégiques et économiques plus opaques. Parmi ces intérêts, l'or soudanais occupe une place centrale.

Le Soudan est l'un des principaux producteurs d'or d'Afrique, possédant certains des gisements d'or les plus riches du continent. Dans un pays dévasté par une guerre interminable, où les espoirs sont engloutis par les ravages du conflit, l'industrie aurifère demeure la seule activité encore florissante (Morning Star 2024). Mais cet or, loin d'être une bénédiction, est devenu le cœur même des destructions que subit le Soudan. Depuis le début de la guerre civile, les richesses en or du pays sont extraites dans l'ombre par les deux camps en guerre. Arraché aux

entrailles du pays, cet or trouve son chemin, par des réseaux clandestins, vers les Émirats arabes unis, où il s'intègre dans le circuit mondial. Ainsi, en échange de l'acquisition de ces réserves d'or, les Émirats se rendent complices du génocide¹, fournissant aux Forces de Soutien Rapide (RSF) un soutien financier et militaire d'une ampleur colossale, alimentant sans relâche la machine de la destruction (Soliman et Baldo 2025).

Dès lors, le silence en lui-même devient une violence. Le silence médiatique, le silence politique, le silence diplomatique sont autant de complices invisibles qui laissent le Soudan sombrer sans même un regard. Alors que les ruines s'accumulent et que les corps s'empilent, nier cette tragédie revient à condamner les victimes et rend complice le spectateur.

AFRIQUE : LA TERRE OUBLIÉE

Deux ans que la guerre ravage le Soudan, plongeant le pays dans ce que l'ONU qualifie de « pire crise humanitaire du monde » (2025). Pourtant durant toute cette période, le silence étourdissant d'un monde qui se targue d'être le porte-étendard des valeurs humanitaires, remet en question la morale du monde occidental. Une morale à géométrie variable : émue par la mort des un-es, indifférente à celle des autres.

Il y a à peine quelque temps, on scandait dans toutes les capitales de l'Occident « *Black Lives Matter* » (la vie des Noir-es compte). Aujourd'hui, alors que des milliers de vies noires s'éteignent dans l'indifférence, on est en droit de se demander : l'a-t-on seulement pensé ?

Alors que la guerre au Soudan met en péril des milliers de vies humaines, la plupart des victimes étant des personnes noires, il est difficile de croire à ce slogan qui semble s'estomper à mesure que de nouvelles vagues de *hashtag* pullulent dans la sphère médiatique. Lorsque l'on scrute la couverture de la guerre au Soudan, on ne peut s'empêcher de ressentir un malaise profond. Ce malaise s'intensifie lorsqu'on le compare à l'attention médiatique accordée à d'autres tragédies, plus proches, peut-être plus familières. Comme en Ukraine, la guerre civile au Soudan est un conflit long et inextricable. Comme à Gaza, la guerre est une catastrophe en matière de droits humains. Pourtant un silence sinistre enveloppe les massacres, cachant au monde les pires atrocités que l'homme puisse commettre. Le Soudan, cœur meurtri de l'Afrique, succombe dans une indifférence alarmante, comme si ces souffrances n'étaient que de lointains échos. Trop loin pour émouvoir.

Déshumanisation des vies africaines

Mais pourquoi ce silence ? Les réponses sont multiples et les débats font rage, mais une évidence se profile : c'est une guerre en Afrique.

Pensez à l'Afrique un instant. Quelle image vous vient à l'esprit ?

Si votre seule connaissance de ce continent se limite aux écrans de cinéma ou aux reportages télévisés, alors l'Afrique apparaît, peut-être, comme une vaste étendue singulière et homogène noyée dans ses malheurs. Pour certain-es, l'Afrique n'est au fond qu'un seul et même pays, anonyme et uniformisé. Les terres sont arides et peu fertiles, les habitations faites de terre battue et de paille, et la population, souvent grande et mince, se promène à moitié-nue sous un soleil impitoyable. La chaleur est accablante, le sol sec et poussiéreux, et le ciel, éternellement dégagé, semble veiller sans fin. L'Afrique serait donc une grande savane, une jungle inhospitalière, où se croisent des troupeaux d'animaux sauvages et des chasseur-euses aux pieds nus. Finalement, dans ce grand et unique espace qu'est l'Afrique, les Africain-es, figé-es dans leur misère, s'entraident rarement, trop dépendant-es de l'aide occidentale, trop occupé-es à mourir de faim, de maladie, à faire la guerre et à émigrer ailleurs.

L'Afrique, éternelle suppliante, éternellement en guerre, éternellement dépendante. C'est ainsi que l'Occident la perçoit : un lieu où toute guerre est une simple répétition des autres, une guerre parmi tant d'autres. C'est cette vision caricaturale qui transforme les conflits africains en sujets moins « vendeurs » sur le plan médiatique. Toute guerre en Afrique n'est au final qu'une autre guerre africaine.

Ce mutisme est symptomatique d'un récit historique qui découle de la longue période coloniale qu'a connue le continent. En effet, il est difficile de ne pas voir dans cette marginalisation des souffrances africaines une politique de double standard raciste, peignant un monde où certaines vies sont

1. Le Soudan et les Émirats arabes unis se sont retrouvés le 10 avril 2025 devant la Cour internationale de justice, où Khartoum accuse Abu Dhabi de violer la Convention de l'ONU pour la prévention et la répression du crime de génocide (1948).

perçues comme plus importantes que d'autres. Ce récit colonial continue de normaliser la souffrance africaine et de considérer que la vie des Africain-es vaut moins que celle des autres. Ce récit de l'Homme incivil qui a justifié des siècles de traite d'êtres humains et de colonisation, façonne toujours les politiques internationales, effaçant les vies africaines de l'équation de l'urgence humanitaire. Les guerres africaines ne sont plus des tragédies, mais des fatalités. C'est ainsi que l'Occident, en détournant le regard, absout sa passivité et préserve son confort moral.

Alors que le Soudan s'enfoncé toujours dans l'enfer d'une guerre occultée, dénoncer le racisme, ce n'est pas se poser en éternelle victime. Tout comme parler de colonisation ne signifie pas vivre dans le passé. Il s'agit simplement d'ouvrir les yeux sur des réalités alarmantes. La déshumanisation systémique des Africain-es a permis à l'Homme blanc de poursuivre son projet colonial en toute moralité. Elle fut jadis le socle moral qui rendait acceptable l'inacceptable. Aujourd'hui encore, cette mécanique insidieuse subsiste, délivrant l'Occident de ses responsabilités historiques. Cette déshumanisation perdure encore dans les non-dits, dans le mutisme. Elle rend audible le silence et permet au monde occidental de vivre au quotidien avec ses responsabilités non assumées. Réduire la souffrance africaine à un état naturel et fatidique permet de sortir de cette dissonance cognitive, se protégeant ainsi de l'impératif moral d'agir en faveur de l'égalité tout en continuant à bénéficier d'un ordre mondial qui le privilégie.

Ce malaise se manifeste au quotidien dans la passivité et le silence des un-es. Au sujet du Soudan, on entend souvent ce refrain lancinant : « C'est une guerre civile, c'est trop compliqué, je n'y peux rien. ». Il y a là une part de vérité. L'absence de démarcation claire entre « les méchants » et « les gentils », l'absence de gouvernement unique derrière lequel se ranger, brouille l'analyse. Chacun des camps ayant commis des crimes de guerre, il n'existe pas de narratif clair qui permet de classer ce conflit. Dans un monde avide de dichotomies simples, où l'esprit préfère les récits manichéens, il est plus facile de déclarer le conflit « trop complexe » et d'en détourner ainsi les yeux. Néanmoins, l'autre partie de la réponse présente la guerre comme un fait naturel et auto-infligé, presque un châtiment divin face auquel on ne peut rien. Elle occulte délibérément les influences étrangères qui attisent le conflit. Cette vision s'enracine dans un racisme silencieux qui présente les conflits en Afrique comme des faits routiniers qui n'impliquent pas d'enjeu moral.

Franz Fanon (1925-1961), penseur anticolonial martiniquais, soutient que la construction coloniale oblige la personne colonisée à questionner son humanité et à se regarder au prisme de celui qui la nie, car la hiérarchie raciale, imposée par la domination coloniale, la dépouille de son pouvoir et de cette humanité. La colonisation est donc perçue comme une entreprise visant à civiliser l'incivil, où l'oppresseur-reuse messianique perçoit l'opprimé-e en barbare à éduquer (1952). Or, cette déshumanisation n'a pas pris fin avec la décolonisation, elle se perpétue à travers la marginalisation des souffrances africaines dans les discours et les politiques internationales. La réponse apathique de la communauté internationale aux tragédies qui frappent le Soudan en est un exemple frappant. L'absence de mobilisation immédiate ainsi que la faible couverture médiatique témoignent d'un héritage colonial toujours présent, qui continue de voir l'Autre comme exotique, arriéré et dangereux. Cette représentation du monde s'inscrit dans la continuité de ce qu'Edward Saïd (1935-2003), intellectuel palestino-américain précurseur des études post-coloniales, a nommé l'*orientalisme*, soit une construction intellectuelle façonnée par l'Occident pour justifier sa domination sur l'Orient et, par extension, sur l'Afrique (1978).

L'Afrique et ses peuples continuent d'être perçus comme des figures lointaines, participant à une organisation du monde où certaines vies semblent valoir moins que d'autres. 45 vies africaines ! Il faut quarante-cinq vies africaines pour égaler une vie blanche dans les médias occidentaux. Eissen et Strömberg, deux chercheurs suédois, ont calculé le nombre de morts nécessaires pour qu'un événement soit mentionné dans les médias américains et ont mis en évidence une disparité frappante. Une catastrophe qui ne tue qu'une seule personne en Europe doit en tuer 45 en Afrique pour obtenir une couverture médiatique équivalente (2007). Autrement dit, au sens littéral du terme, la vie d'un Blanc vaut 45 vies noires dans les médias occidentaux.

Un continent trop peu couvert

Cette constatation, aussi révoltante soit elle, n'a rien d'étonnant au vu de l'actualité. La couverture médiatique de la guerre en Ukraine face aux massacres à Gaza relève déjà d'un double standard. Mais l'ombre médiatique qui plane sur la guerre au Soudan révèle une vérité encore plus glaçante : lorsque les soldats blancs ne sont pas impliqués, lorsque les victimes et les bourreaux sont perçus comme incivilisés, la guerre est vue comme normale, alors qu'elle est considérée anormale en Occident. Ouvrez donc le *New York Times*. Vous y trouverez des rubriques spéciales pour la guerre en Ukraine et pour les bombardements à Gaza, mises à jour, heure par heure, analysées en profondeur. Selon le *Global Media Index for Africa* publié par l'association *Africa No Filter*, aucun grand média occidental ne couvre systématiquement l'ensemble des 54 pays du continent. La plupart peinent à atteindre, ne serait-ce que 50% (2024). Le *Washington Post*, avec un score de 29%, est dernier en ce qui concerne la « diversité des sujets » abordés, et reflète une continuité des schémas antérieurs observés dans de nombreux médias, qui présentent l'Afrique à travers le prisme de ses stéréotypes (Africa no Filter 2024).

Prenez n'importe quel grand journal et cherchez la guerre au Soudan. Vous ne trouverez rien. Aucune rubrique dédiée. Aucun suivi régulier. Seulement quelques articles épars, vite oubliés, noyés sous l'actualité jugée plus « digne » d'attention. Pire encore, la rubrique « Afrique » elle-même peut rester des semaines entières sans titre sur les tragédies au Soudan, la majorité des articles abordant l'occultation de la guerre plutôt que la guerre elle-même. Il ne s'agit pas là de remettre en question le soutien mérité aux Ukrainien-nes ni aux Gazaoui-es, mais d'interroger une empathie à géométrie variable. Car si en Ukraine et en Palestine, l'inhumanité fait rage, au Soudan, la barbarie des un-es s'accomplit dans le silence des autres. Et ce conflit n'est pas une exception dans la région. Dans les médias internationaux, c'est l'Afrique elle-même qui est ignorée.

L'Afrique n'a jamais eu le privilège d'être racontée. Ou plutôt, elle ne l'est que sous certaines conditions. Quand ses terres regorgent de ressources à exploiter, quand ses souffrances peuvent servir une narration qui conforte l'Occident dans sa position de sauveur, ou lorsque le chaos dépasse un seuil si insoutenable qu'il force les projecteurs à se tourner vers elle. Mais jamais pour elle-même. Cette absence de couverture médiatique n'est pas un fait anodin. Elle contribue à la marginalisation du continent et à la construction de stéréotypes alimentant le mépris envers les Africain-es. Dans le brouillard de cet imaginaire collectif, l'Afrique devient alors un non-sujet. Et c'est cette invisibilisation qui continue à alimenter l'indifférence de l'opinion publique. En octobre 2023, alors que 4,6 millions de personnes étaient déjà déplacées à l'intérieur du Soudan, un sondage *You Gov* révélait que 75% des Américain-nes ne comprenaient « rien » ou « presque rien » au conflit. Dès lors, comment s'indigner pour des souffrances dont on ignore jusqu'à l'existence ?

Le silence n'est donc pas une passivité inoffensive, il est le reflet d'un mutisme actif qui met l'Occident dans une posture complice. Car ignorer, c'est permettre. L'indifférence n'est pas neutre, elle est l'héritage d'une conception hiérarchique du monde qui continue à cautionner et à alimenter les pires horreurs. Car cette déshumanisation des un-es au détriment des autres ouvre la porte aux pires atrocités. L'inhumanité ne réside pas uniquement dans la folie des actes, elle est dans le silence de ceux qui laissent faire et détournent le regard. Lorsque, devant l'acte le plus barbare, le cœur ne s'émeut pas, que la terre ne tremble plus, alors c'est l'humanité elle-même qui en sera perdue.



Narimane Hakem est étudiante en deuxième année du baccalauréat en science politique à l'Université de Montréal, inscrite au cheminement Honor. Ce parcours lui a permis de faire ses premiers pas en recherche et d'y découvrir un espace passionnant d'écriture, de réflexion et de remise en question constante. Elle a notamment consacré un travail à l'étude des guerres par procuration, en se concentrant sur la rivalité entre l'Iran et l'Arabie saoudite. Passionnée par les relations internationales, les enjeux de sécurité et les zones de tension souvent ignorées, elle souhaite poursuivre dans le domaine de la recherche afin de mieux comprendre les logiques de pouvoir qui façonnent la scène internationale.

מרחב

סאחא

TA'AYUSH
par Anaïs Laforêt

Ta'ayush signifie « vivre ensemble » en arabe. C'est aussi un mouvement judéo-arabe qui regroupe différentes organisations pluriculturelles œuvrant pour la paix. Il nous invite, donc, à explorer la notion de coexistence. Si chacun-e peut y percevoir sa propre signification, c'est une notion qui prend tout son sens dans un territoire tel que celui d'Israël-Palestine. Habitée ou colonisée par divers peuples, la Palestine est teintée de ses nombreuses co-habitations, faisant d'elle cette terre à la fois riche et meurtrie. L'objectif du partage de l'art d'Anaïs est d'offrir un point de vue pacifique sur un sujet profondément complexe. Le fil rouge de sa série se veut être un dialogue intime et engagé entre l'art et l'humain. À travers la photo et la médiation, elle a essayé de dévoiler les subtilités d'une vie sous occupation, entre espoir et désarroi.

מרחב







Après un parcours scolaire mêlant photojournalisme et médiation locale, Anaïs Laforêt s'est rendue au Liban et en Palestine. Elle a débuté sa carrière de journaliste au Liban dans un média local et a ensuite réalisé sa première mission humanitaire en territoires occupés de Cisjordanie en mai 2024. Le projet Ta'ayush auquel elle a donné naissance lors de ce séjour, nous offre un aperçu de l'équilibre qu'elle tente de créer entre résolution de conflits et photojournalisme. Ce projet informatif et caritatif est une invitation à la rencontre. Il nous amène à nous questionner une fois de plus sur un sujet certes historique et médiatisé mais dont les victimes sont trop peu considérées, voire oubliées. Sa série photographique a été exposée dans les villes de Paris et de Marseille et a permis de récolter des fonds, qui ont été reversés à quatre associations locales avec lesquelles l'artiste a œuvré sur place.



VISIBILITÉ SÉLECTIVE DES CONFLITS: Diplomatie, médias et géopolitique de la hiérarchisation de la souffrance humaine Analyse comparée des cas ukrainien et soudanais par Jean-Yves Ndzana Ndzana

[MOTS CLÉS] HIÉRARCHIES DE VISIBILITÉ; CADRAGE DISCURSIF; NARRATIFS ÉMOTIONNELS; GÉOPOLITIQUE DE L'HUMANITAIRE; LOGIQUES NÉO-IMPÉRIALES; PERSPECTIVES DÉCOLONIALES DE LA GUERRE

Cet article analyse pourquoi certaines crises humanitaires, comme la guerre en Ukraine, reçoivent plus de visibilité et de solidarité internationale que d'autres, comme la guerre civile au Soudan. À travers une approche critique mêlant réalisme, sciences de l'information et perspectives décoloniales, il montre que cette hiérarchisation résulte d'intérêts géopolitiques, d'affinités civilisationnelles présumées et de constructions médiatiques. L'étude souligne le rôle actif des grandes puissances et des médias internationaux dans la sélection des conflits visibles, façonnant un imaginaire global de la souffrance selon des critères d'intérêt, de proximité et de spectacularité. L'article invite à repenser les logiques d'intervention dans un monde fragmenté.

L'intérêt médiatique et diplomatique pour les conflits internationaux n'est ni neutre ni objectif. A contrario, il est mû par des motivations géopolitiques, économiques et idéologiques complexes, qui déterminent quels conflits mobilisent l'attention internationale et lesquels restent dans l'ombre. Tandis que certains conflits bénéficient d'un intérêt diplomatique et médiatique majeur, d'autres, en revanche, sont quasi invisibles, leurs crises humanitaires étant minimisées ou simplement ignorées. Cet article explore les motivations et mécanismes qui sous-tendent l'intérêt diplomatique et médiatique¹ occidental – en particulier français, britanniques et américains – qui expliquent l'hyper et l'hypo visibilité de certains conflits internationaux. Il s'intéresse aussi aux effets que ces choix ont sur le plan sociopolitique interne (dans les États occidentaux concernés) et géopolitique, à l'échelle mondiale. Plus précisément, il essaie de répondre à cette question principale: pourquoi certaines crises humanitaires bénéficient-elles d'une forte visibilité diplomatique et médiatique, tandis que d'autres restent marginalisées sur la scène internationale? En analysant le traitement différencié de la guerre russo-ukrainienne et de la guerre civile soudanaise, l'article met en lumière les logiques et mécanismes de priorisation diplomatico-médiatique des conflits internationaux, révélant les motivations racialisées, géopolitiques et idéologiques qui sous-tendent les traitements diplomatiques et médiatiques occidentaux de ces deux conflits.

Le choix de la guerre russo-ukrainienne et de la guerre civile soudanaise comme études de cas s'explique par leurs niveaux contrastés de visibilité dans les analyses médiatiques et/ou discours politiques occidentaux. La guerre russo-ukrainienne a bénéficié d'une couverture médiatique mondiale extensive. Présentée comme une lutte essentielle et cruciale entre la démocratie libérale et l'autoritarisme, elle a mobilisé des réponses diplomatiques, militaires et économiques significatives de la part des États occidentaux (Floyd et Webber 2024). L'Ukraine est considérée comme un espace de « grievable life » ou de « vie digne de deuil » (Butler 2009) où la souffrance des civil-es est mise en avant pour légitimer l'aide internationale et humanitaire. Le Président américain Joe Biden dénonçait par exemple les « atrocités scandaleuses que les forces russes commettent contre des civils ukrainiens innocents, des enfants et leurs familles. » (Remarks by President Biden and President Zelensky of Ukraine 2022). Sur le plan médiatique, dans son édition du 7 mars 2022, *France 24* recense les titres des unes occidentales en ces termes: « [...] la souffrance de civils « broyés par la guerre », d'après le journal suisse *Le Temps*, qui montre à la une des habitants de Marioupol à terre, dans un hôpital, durant un bombardement de l'armée russe, vendredi. « Marioupol, ville martyre »; *Le Parisien/Aujourd'hui en France* évoque « la situation dramatique » es civils, privés d'eau, d'électricité et d'espoir, après l'échec de la deuxième opération d'évacuation, prévue hier. [...] Ces scènes provoquent une vague d'émotion en Europe » (France 24 2022).

En revanche, la guerre civile soudanaise a reçu une attention minimale dans les discours diplomatiques et médiatiques occidentaux, en dépit de son bilan humanitaire catastrophique (avec près de 150.000 morts selon le *New York Times* et 11 millions de déplacés (Sampson 2025)) et de ses implications géopolitiques dans la sous-région. Ce conflit, caractérisé par des violences communautaires, des luttes pour les ressources stratégiques et des dimensions internationalisées, demeure largement absent des discours dominants en Occident, perpétuant un schéma historique de négligence à l'égard des conflits africains (Branch et Mampilly 2015). Pourquoi la souffrance des civil-es soudanais-es est-elle considérée comme moins urgente ou politiquement moins pertinente que celle des civil-es ukrainien-nes? Dans quelle mesure les hiérarchies raciales, les héritages coloniaux et les intérêts géopolitiques et économiques influencent-ils l'engagement occidental dans les conflits mondiaux? Répondre à ces questions nécessite un examen critique des mécanismes discursifs qui construisent et entretiennent les hiérarchies mondiales des compassions liées à la guerre.

Sur le plan méthodologique, cet article se situe à l'intersection de trois champs de recherche: les Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), la théorie des Relations Internationales (RI) et la pensée décoloniale. Afin de révéler les logiques et mécanismes par lesquels ces deux conflits sont discursivement priorisés ou marginalisés, cette étude adopte principalement une analyse comparative de certains médias français, britanniques et américains (non) *mainstream*, des déclarations politiques et des narratifs institutionnels de ces États. L'objectif de cet article est de contribuer aux débats sur le pouvoir

1. Il s'agit de certains médias de large diffusion dits mainstream des pays précédemment mentionnés.

médiatique, le postcolonialisme et la sécurité internationale, plaidant pour une analyse plus équitable et décolonisée des conflits mondiaux. Pour ce faire, l'article est divisé en trois parties : cette introduction est suivie d'une analyse théorique des logiques et mécanismes de visibilisation et d'invisibilisation des conflits mondiaux. La deuxième partie scrute les logiques et mécanismes de visibilisation et d'invisibilisation des conflits mondiaux dans une perspective pratique. Pour terminer, la troisième partie propose des pistes pour une analyse décolonisée des conflits internationaux.

**VISIBILISATION ET INVISIBILISATION DES CONFLITS MONDIAUX :
Une approche théorique**

La mise en lumière ou l'occultation des conflits internationaux dans le discours mondial n'est pas seulement un enjeu médiatique majeur, mais reflète surtout les structures profondes de pouvoir, d'idéologie et de géopolitique. Ainsi, théoriser la visibilité de la guerre nécessite une approche multidisciplinaire qui examine le façonnement des conflits internationaux dans le discours politique et médiatique, les mécanismes qui guident cette priorisation, et les fondements idéologiques des hiérarchies d'attention mondiales. Cette section explore de ce fait les concepts de « visibilité » et de « silences » ou d'« invisibilité » dans la diplomatie et les médias occidentaux, les mécanismes discursifs qui structurent la représentation des conflits, ainsi que le rôle de la race, de l'idéologie et des intérêts géopolitiques dans la formation de ces narratifs.

**Conceptualisation de la « visibilité » et du « silence » dans les discours
médiatique et diplomatique**

La visibilité des conflits internationaux renvoie à la possibilité pour certaines guerres de bénéficier d'une couverture médiatique intense par les médias de large diffusion, d'un débat politique institutionnel dans l'État et d'une mobilisation des ressources multiformes (politiques, financières, militaires, diplomatiques). Leur visibilité découle alors d'une construction narrative stratégique, où certains conflits sont présentés comme des crises urgentes nécessitant une intervention pressante, tandis que d'autres restent périphériques ou totalement absents des espaces socio-politiques internes ou forums diplomatiques. Pour Judith Butler,

La critique de la violence doit commencer par la question de la représentabilité de la vie elle-même : qu'est-ce qui permet à une vie de devenir visible dans sa précarité et son besoin de protection, et qu'est-ce qui nous empêche de voir ou de comprendre certaines vies de cette manière ? Le problème concerne, au niveau le plus général, les médias², puisque la valeur d'une vie ne peut être reconnue qu'à la condition qu'elle soit perceptible en tant que vie. Or, ce n'est qu'à travers certaines structures d'évaluation intégrées qu'une vie devient perceptible (Butler 2009, 5, traduit de l'anglais par l'auteur-riche).

En clair, la politique de la visibilité détermine quelles vies sont jugées « dignes de deuil » et lesquelles sont négligées, influençant ainsi l'élaboration des politiques publiques internationales en matière de sécurité, ainsi que les réponses humanitaires aux conflits recensés.

À l'inverse, le silence dans les discours diplomatiques et médiatiques conduit à un mécanisme d'exclusion et de cécité opportuniste. Ce qui rend certains conflits invisibles, silencieux ou marginaux. Bien que cette omission sélective ne soit pas toujours le résultat d'une suppression intentionnelle, elle reflète néanmoins des biais systémiques qui privilégient certains intérêts géopolitiques, raciaux ou économiques. Car,

L'asymétrie du regard télévisuel ne thématise pas explicitement les divisions économiques et politiques de notre monde, mais elle les reflète et les renforce. Qui regarde et qui souffre traduit la manière dont les inégalités en termes de ressources économiques, de stabilité politique, de régimes gouvernementaux et de conditions de vie quotidienne s'inscrivent dans le paysage mondial de l'information (Chouliaraki 2006, 4).

Et l'absence relative de couverture médiatique sur des conflits comme la guerre civile soudanaise illustre ce phénomène, car son positionnement géopolitique couplé à sa marginalisation historique contribuent à sa relative invisibilité dans le discours occidental (Branch et Mampilly 2015).

**Mécanismes de priorisation discursive des conflits mondiaux :
le rôle de l'agenda-setting et de la sécuritisation**

Les chercheur-es en SIC ont toujours prêté attention au rôle central de la théorie de l'*agenda-setting* – mise à l'agenda – dans la détermination des questions qui retiennent l'attention du public. Par exemple, McCombs et Shaw soutiennent que les médias ne disent pas au public quoi penser, mais sur quoi porter son attention, influençant ainsi les perceptions des crises mondiales (1972). Anne-Marie Gingras le confirme ainsi « les médias ne dictent pas la pensée des gens, [...] mais indiquent les sujets sur lesquels les citoyens et les citoyennes doivent pouvoir opiner. L'agenda des médias, c'est-à-dire la liste des préoccupations socialement ou politiquement importantes, devient l'agenda des individus. » (Gingras 2003, 20). Dans le contexte des guerres, cela suppose que les conflits jugés stratégiquement significatifs sont amplifiés, tandis que d'autres, moins stratégiquement rentables, sombrent dans l'oubli populaire.

De manière connexe, le concept de *sécuritisation* (Buzan, Waever, et de Wilde 1998), (conçu comme le processus par lequel une question ou un enjeu est présenté comme une menace existentielle, nécessitant des mesures d'urgence et justifiant des actions en dehors des cadres habituels de procédures politiques et institutionnelles) explique pourquoi et comment certains enjeux, comme l'issue de la guerre russo-ukrainienne, sont présentés comme des menaces vitales, directes, (Kaja Kallas) et *permanente* (Petteri Orpo) nécessitant une action immédiate. En revanche, la guerre civile soudanaise n'a pas été *sécuritisée* pareillement, car elle ne menace pas directement l'ordre sécuritaire euro-atlantique. De plus, le risque d'utilisation d'armes nucléaires dans le conflit ukrainien constitue indéniablement une menace objective pour la sécurité européenne et mondiale.

**Le rôle de l'idéologie, de la race et de la géopolitique dans la formation
des narratifs**

La visibilité des conflits mondiaux en occident est étroitement liée aux cadres idéologiques privilégiant les guerres perçues comme des menaces vitales aux valeurs libérales occidentales. À titre d'exemple, la guerre russo-ukrainienne, aussi bien auprès des opinions publiques nationales qu'internationales, a été décrite ou vendue comme un affrontement entre démocratie libérale et autoritarisme fasciste, renforçant ainsi un clivage idéologique issu de la Guerre froide. À l'inverse, les conflits en Afrique sont souvent perçus comme des querelles tribales ou ethniques plutôt que des luttes pour la souveraineté ou l'autodétermination ; ceci limite leur pertinence aux yeux des publics occidentaux. Par ailleurs, la race joue un rôle déterminant dans la *priorisation* des conflits dignes d'attention internationale. À ce propos, des chercheur-es comme Japhace Poncian (2015) soutiennent que les médias occidentaux de large diffusion continuent d'opérer dans une matrice postcoloniale, où la souffrance dans les régions non occidentales est soit *exotisée*, soit marginalisée, ou tout simplement ignorée. La guerre civile soudanaise illustre pertinemment cette réalité comme nous le verrons plus tard.

Enfin, les intérêts géopolitiques influencent la priorisation des conflits par les puissances occidentales. En effet, la guerre russo-ukrainienne affecte directement des enjeux stratégiques tels que la sécurité énergétique européenne (Laurent 2022), la cohésion de l'OTAN et les équilibres d'influence des puissances, ce qui en fait une priorité absolue pour les États occidentaux, particulièrement pour les Européens. En ce qui concerne la cohésion de l'OTAN, la guerre russo-ukrainienne a réanimé l'alliance atlantique qui était déjà en état de « mort cérébrale » selon le Président Emmanuel Macron. Pour ce qui est des équilibres d'influence de puissance, le stratège américain Zbigniew Brzezinski, dans son livre classique *Le Grand Échiquier* (1997), avait déjà mis en lumière le rôle stratégique de l'Ukraine dans la consolidation du statut de superpuissance mondiale. En revanche, le Soudan, malgré sa position stratégique et ses abondantes ressources, ne bénéficie pas du même degré d'intégration dans les structures économiques et de sécurité internationales et occidentales, ce qui conduit logiquement à sa marginalisation et son *oubli* (Carbasse 2024) progressif dans la mémoire collective des opinions publiques régionales et internationales.

2. Ce qui ne veut pas dire que les autres presses françaises, américaines ou britanniques ne traitent pas de la guerre civile soudanaise. Seulement, comme indiqué précédemment dans le texte, notre attention se porte sur les médias de large diffusion ou *mainstream*.

VISIBILISATION ET INVISIBILISATION DES CONFLITS INTERNATIONAUX :
UNE PERSPECTIVE PRATIQUE

L'hyper visibilité de la guerre russo-ukrainienne

L'Ukraine domine les cycles occidentaux d'information depuis l'invasion russe de son territoire en février 2022. Comme précédemment mentionné, elle bénéficie ainsi d'une couverture intensive dans des médias de large diffusion dits *mainstream*. L'ampleur de cette couverture reflète non seulement les implications stratégiques du conflit, mais aussi la manière dont l'Ukraine a été décrite comme État sentinelle dans la lutte pour les valeurs démocratiques. À propos de Volodymyr Zelenskyy l'ancien premier ministre britannique Rishi Sunak déclarait, « aucun dirigeant de ce siècle n'a autant œuvré pour unir les démocraties libérales dans la défense de nos valeurs. Alors, permettez-moi de vous dire, au nom de tous, merci » (Service de presse de la Verkhovna Rada d'Ukraine 2024).

Conséquemment, les médias *mainstream* occidentaux ont mis en avant la résistance ukrainienne, insistant sur des récits héroïques personnels (Vincent 2023), les pertes civiles et l'impact du conflit sur la sécurité européenne. Politiquement, l'Ukraine a été érigée en symbole de l'identité et de l'unité européennes, renforçant ainsi son hyper-visibilité dans le discours diplomatique (Borrell 2023). Cette hyper visibilité ukrainienne dans les citadelles diplomatiques européennes se traduit aussi par un soutien financier non négligeable, évalué en milliards de dollars et d'euros (Liboreiro 2024). Pour ce qui est du soutien militaire, « environ 67 milliards de dollars d'aide militaire à l'Ukraine ont été annoncés au cours de l'année suivant l'invasion du 24 février, les États-Unis fournissant environ 70% et l'Union européenne environ 20% » (Marsh 2023).

Les narratifs émotionnels ont également joué un rôle central dans la structuration de l'engagement occidental envers l'Ukraine. À cet effet, la couverture médiatique a fréquemment mis en avant la souffrance des civil-es, utilisant des images de villes bombardées, de crises de réfugiés et de crimes de guerre pour susciter l'empathie, la compassion et l'urgence morale. Le journal L'Express parle notamment de « *La terrible épreuve des familles de prisonniers aux mains des Russes* » (Van Renterghem 2024). Le Journal *20 minutes*, quant à lui, dénonce « Les ravages psychologiques des bombardements sur les civils » (Delmas 2022). En 2022, le journal Libération écrit, « le nombre de victimes civiles se comptera en dizaines de milliers » (Brigaudeau 2022). Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH), en termes de civil-es, on décompte officiellement 12.456 décédés et 28.382 blessés au 10 février 2025 (Statista 2025). Conscient du capital émotionnel que suscite la mort de civil-es dans la guerre, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a habilement exploité ces narratifs, s'adressant directement aux publics occidentaux à travers des discours émotionnels et une diplomatie numérique. En revanche, des crises humanitaires similaires au Soudan n'ont pas suscité le même niveau de préoccupation ou d'intervention occidentale.

L'hypo-visibilité internationale de la guerre civile soudanaise

Malgré ses conséquences humanitaires désastreuses et son importance géopolitique, le Soudan en général, et particulièrement la guerre civile qui le paralyse depuis le mois d'avril 2023, sont largement restés absents des couvertures médiatiques occidentales et des discours stratégiques des décideur-euses occidentaux-ales. Alors que des conflits comme la guerre russo-ukrainienne cristallisent et dominent l'attention mondiale, la violence meurtrière prolongée au Soudan a été marginalisée, ne recevant qu'une couverture sporadique ou intermittente dans les médias occidentaux de large diffusion. Ce conflit, qui a entraîné des déplacements massifs de populations, (8 millions d'après l'ONU³) une insécurité alimentaire aiguë et des violations généralisées des droits humains⁴, a été largement relégué en marge des cycles d'information globaux. Tandis que les médias majeurs occidentaux comme *The New York Times* ou la *BBC* ont variablement traité de cette crise, leur couverture demeure minime en comparaison avec celle consacrée à l'Ukraine, malgré la série de reportages du journal *Le Monde* qui visait à « sortir la guerre au Soudan de l'oubli » (Le Monde 2024).

Sur le plan diplomatique, il faut souligner la visite, le 23 janvier 2025, du Secrétaire britannique aux affaires étrangères David Lammy à la frontière tchado-soudanaise. La France, l'Allemagne et l'UE ont également organisé une « *Conférence humanitaire internationale pour le Soudan et les pays voisins* » le 15 avril 2024. L'une des décisions majeures de cette dernière fut l'annonce d'une mobilisation de « plus de 2 milliards d'euros, dont près de 900 millions d'euros de l'Union européenne et de ses États membres, pour

appuyer les populations civiles au Soudan et dans les pays voisins en 2024⁵ ». Néanmoins, Jean-Marc Gravellini se demande s'il ne s'agit finalement pas d'« une mobilisation tardive de la communauté internationale ? » (2024). Pour certain-es chercheur-es en SCI (Chouliarakis 2006), une telle disparité peut s'expliquer par des facteurs structurels, notamment la perception d'une absence d'intérêt stratégique du Soudan pour les puissances occidentales, et l'existence des biais cognitifs profondément ancrés qui considèrent les conflits du Sud global comme géographiquement éloignés, culturellement hétérogènes ou dissociatifs et lassants ou insolubles (Autesserre 2014).

Car contrairement à l'Ukraine, qui est perçue comme un enjeu existentiel pour la sécurité européenne et la défense de la démocratie libérale, le Soudan est souvent décrit en termes purement humanitaires, sans analyse politique substantielle ni contextualisation historique approfondie, comme le confirme Abraham Ename Minko (2025). Conséquemment, les discours politiques occidentaux reflètent également l'omission de cette guerre dans les forums politiques nationaux et internationaux. En effet, tandis que l'UE et l'OTAN ont fait de l'Ukraine une priorité diplomatique absolue, les réactions au conflit soudanais se sont limitées à des condamnations générales fortes et à des appels au cessez-le-feu (Nations Unies 2024a). Les États-Unis, bien qu'historiquement engagés au Soudan, ont relégué cette crise à un enjeu secondaire de leur politique étrangère, très loin de l'urgence déployée dans le dossier ukrainien sous Joe Biden. De plus, bien qu'ayant déclaré officiellement l'existence d'un génocide en cours au Soudan, la réaction américaine face aux crimes contre l'humanité qui s'y déroulent s'est jusqu'ici bornée à l'imposition des sanctions contre les Chefs des deux parties en conflit (AFP 2025).

Le Conseil de Sécurité des Nations unies (CSNU), souvent paralysé par les ambitions hégémoniques de ses membres fondateurs, s'est contenté de déclarations de principe sans mobilisation concrète de ressources pour la résolution du conflit. Après les « fermes condamnations », « les vives préoccupations », il a « demandé instamment à toutes les parties au conflit, y compris les parties nouvellement inscrites sur la liste, [...] d'entamer un dialogue avec l'ONU afin d'élaborer et d'appliquer un plan d'action visant à faire cesser et à prévenir les violations et les atteintes sur la personne d'enfants » (Nations unies 2024b). Pourtant, les conséquences de cette négligence stratégique sont profondes : en l'absence de visibilité internationale, la crise humanitaire au Soudan s'aggrave, les organisations humanitaires peinent à mobiliser des ressources, les régionaux interviennent de manière désordonnée, et les populations locales souffrent sans plaidoyer global significatif.

Seulement, l'invisibilisation de la guerre civile soudanaise ne découle pas uniquement des structures médiatiques ou des calculs géopolitiques ; elle est aussi profondément enracinée dans des logiques racialisées et des héritages coloniaux qui continuent de structurer la perception occidentale des conflits africains. Fatou Diome (2003) a notamment dénoncé les hiérarchies raciales qui façonnent l'engagement humanitaire global, soulignant que les discours occidentaux tendent à prioriser la souffrance européenne tout en marginalisant les crises du Sud global. D'ailleurs, un élément central de cette marginalisation réside dans la représentation historique des conflits africains comme des phénomènes « naturels » ou endémiques – une perception héritée de l'époque coloniale, qui dépeignait l'Afrique comme un espace chaotique (Mignolo 2011). La guerre civile soudanaise, comme plusieurs conflits africains, est souvent décrite et appréhendée sous l'angle ethnique ou des luttes intestines pour le contrôle des ressources, plutôt que d'être analysée avec l'urgence et la profondeur politiques et stratégiques accordées aux conflits du Nord. Cette représentation contribue non seulement à délégitimer l'agentivité africaine, mais aussi à renforcer un modèle paternaliste d'intervention où les guerres africaines sont perçues uniquement comme des crises nécessitant une assistance humanitaire.

En outre, le contraste entre les discours sur les réfugiés-ukrainien-nes et soudanais-es illustre la dimension hiérarchique de l'empathie mondiale. Car, tandis que les réfugiés-ukrainien-nes ont été largement accueillis par les États européens, les réfugiés-soudanais-es se heurtent à des politiques migratoires restrictives et à des opportunités de réinstallation limitées. Ainsi que le regrette Lauren Seibert,

L'Europe a prouvé qu'elle était capable d'offrir une protection humanitaire aux réfugiés, comme elle l'a justement fait pour des millions d'Ukrainiens.

5. Lire le Communiqué de la France, de l'Allemagne et de l'Union européenne, « Conférence humanitaire internationale pour le Soudan et les pays voisins », 15 avril 2024.

3. Voir « L'ONU et la crise au Soudan », Nations Unies, 14 février 2025.

4. Selon Amnesty International, « toutes les parties au conflit ont commis de graves violations du droit international relatif aux droits humains et du droit international humanitaire. Des femmes et des filles ont été victimes de violences sexuelles dans le cadre du conflit. La question de l'impunité restait au cœur des violations et exactions liées au conflit. » Lire le dossier Soudan 2023.

Cependant, lorsqu'il s'agit de réfugiés provenant d'autres régions du monde, les responsables européens ferment les yeux sur les abus et nouent des partenariats avec des gouvernements répressifs afin de les maintenir hors de vue. Plutôt que d'adopter cette approche moralement discutable et à court terme, l'Europe devrait prendre l'initiative en facilitant un passage sûr hors du Soudan et d'autres zones de conflit (Seibert 2024).

Pour Suha Musa, « l'Union européenne doit considérer les réfugiés soudanais comme faisant « partie du voisinage » et leur offrir le même soutien qu'aux Ukrainiens » (Musa 2024).

Les spécialistes des études sur la race et les migrations soulignent également que ces disparités reflètent des biais raciaux profondément ancrés dans la gouvernance migratoire mondiale, où les réfugié-es européen-nes blanc-hes sont considéré-es comme plus « légitimes » et dignes de protection, tandis que les réfugié-es africain-es noir-es sont soumis-es à des logiques d'hyper sécurisation et d'exclusion. Enfin, les structures économiques néo-impériales jouent également un rôle majeur dans la marginalisation des conflits africains. Cette marginalisation économique renforce l'invisibilité du Soudan dans les décisions stratégiques internationales. Ainsi, malgré l'ampleur de la crise humanitaire au Soudan, la communauté internationale n'a pas déployé le même niveau d'engagement politique.

Comme mentionné plus haut, des rapports des ONG documentent des crimes de guerre, des massacres ethniques, des déplacements forcés et des attaques ciblées contre des civil-es – pourtant, les réponses internationales restent timides et incohérentes. L'omission systémique de la guerre civile soudanaise dans les discours médiatiques et stratégiques occidentaux n'est donc pas accidentelle ou anodine, mais révèle des structures idéologiques, raciales, économiques et géopolitiques profondes dans le domaine de l'humanitaire. James Orbinski le confirme lorsqu'il affirme que « l'acte humanitaire [...] est le plus apolitique de tous les actes, mais si l'on prend au sérieux l'action et sa moralité, il en découle les implications politiques les plus profondes. Et la lutte contre l'impunité en est l'une de ces implications » (Chouliaraki 2013). Il est donc impératif de repenser les cadres et logiques de priorisation des conflits afin de garantir des réponses humanitaires et diplomatiques libérées des biais coloniaux et racialisés.

Vers une approche décolonisée de la gestion des conflits mondiaux

Les écarts dans le traitement médiatique et diplomatique des guerres russo-ukrainienne et soudanaise révèlent les asymétries systémiques qui structurent la gouvernance mondiale. Une approche décoloniale des conflits impose de repenser la hiérarchisation des souffrances, en affirmant les perspectives médiatiques africaines et en promouvant une attention diplomatique et médiatique plus équitable. Renforcer les médias africains est essentiel pour construire des narratifs alternatifs, déconstruire les discours dominants occidentaux et revaloriser la perception des conflits du Sud global. Car, comme l'enseigne la théorie décoloniale, toutes les souffrances ne sont pas perçues avec la même urgence : les conflits du Sud sont souvent marginalisés, sauf lorsqu'ils touchent directement les intérêts stratégiques occidentaux. La priorisation de l'Ukraine sur le Soudan illustre la persistance des héritages coloniaux dans la différenciation de la valeur des vies humaines. Décoloniser la représentation de la guerre exige ainsi de remettre en cause les récits racialisés qui relèguent les conflits africains et du Sud global à une périphérie tragique (Butler 2009) tandis que les crises occidentales sont érigées en urgences existentielles.

CONCLUSION

Le traitement différencié de la guerre russo-ukrainienne et de la guerre civile soudanaise révèle les profondes asymétries de visibilité des conflits dans l'ordre mondial. Cet article montre que les conflits ne sont pas naturellement visibles : leur exposition résulte de mécanismes discursifs stratégiques, idéologiques et racialisés. Tandis que la guerre en Ukraine a été érigée en combat existentiel pour la démocratie, le conflit soudanais a été réduit à une crise humanitaire dépolitisée, reflétant des biais structurels dans les médias et les relations internationales. L'étude souligne que cette hiérarchisation répond à des logiques géopolitiques et économiques : l'Ukraine, stratégique pour l'Occident, a bénéficié d'un fort engagement international, tandis que le Soudan, bien que géopolitiquement pertinent, a été relégué à la périphérie. Cette sélection oriente

non seulement la visibilité médiatique, mais aussi l'octroi d'aides, de soutien diplomatique et militaire, façonnant ainsi les dynamiques de la gouvernance mondiale.

Conséquemment, une approche décolonisée de l'analyse des conflits mondiaux s'impose. D'ailleurs, cet article a mis en lumière la nécessité d'un changement fondamental dans la manière dont les conflits sont perçus, cadrés et traités. Cela exige l'adoption de stratégies éditoriales et diplomatiques plus équitables et inclusives. Les institutions internationales doivent aussi s'assurer que l'engagement humanitaire ne soit pas dicté uniquement par des intérêts stratégiques, mais qu'il repose sur une prise en compte sincère des besoins humains locaux. Pour ce faire, l'investissement dans des plateformes médiatiques non occidentales et la promotion d'un journalisme critique remettant en question les narratifs dominants sont des étapes essentielles pour remédier aux disparités dans la représentation diplomatique-médiatique des conflits internationaux ou internationalisés. Le plaidoyer de Brice Arsène Mankou, est très pertinent :

À l'heure où le continent (noir) subit des drames humains d'une ampleur comparable, voire supérieure, à d'autres conflits plus médiatisés, ces guerres doivent faire l'objet d'une plus grande considération et d'efforts de résolution comparables à ceux déployés pour d'autres crises dans le monde (Manku 2024).

En définitive, parvenir à une équité dans la visibilisation de la souffrance humaine est non seulement une nécessité politique, mais aussi une exigence morale. Reconnaître et traiter toute souffrance humaine – qu'elle se manifeste à Kiev ou à Khartoum – avec la même urgence constitue le fondement d'un ordre international véritablement juste et humaniste. Car un monde qui continue de hiérarchiser la souffrance humaine selon le pouvoir et la proximité géographique, culturelle ou la pertinence géopolitique, perpétue l'injustice au lieu de l'atténuer. Si la gouvernance mondiale aspire à incarner des principes universels, alors sa première responsabilité est de veiller à ce qu'aucune vie humaine ne soit invisible, qu'aucune souffrance ne soit tue et qu'aucune guerre ne soit oubliée.



Jean-Yves Ndzana Ndzana est titulaire d'un Ph.D. en Gouvernance et Affaires Internationales de l'Université de Leiden aux Pays-Bas. Il est également titulaire d'un Master en études européennes et internationales du CIFE (France), d'une Licence et d'un Master 1 en Sciences Sociales et Relations Internationales, option « Paix et Développement » de l'UPAC au Cameroun. Il s'intéresse entre autres aux enjeux de gouvernance mondiale, à la politique étrangère, aux Armes de Destruction Massive, à la coercition internationale, la technologie, ainsi que la sécurité internationale.

سماحة

م:

سماحة

م:

م:

م:



ساحة

TERRE PROMISE
par Narimane Hakem

Elle tremble et se meurt,
La terre deux fois promise.
Et pourtant elle demeure,
La terre jamais conquise.

Cette terre qui appartient
À ceux qui la cultivent.
Qui en sont les gardiens,
Et sèment ses olives.

Terre sacrée où naquirent
Bon nombre de prophètes,
Ne peut jamais périr
Ni connaître la défaite.

Alors rendors toi
Enfant de Palestine,
Et sans crainte élève la
voix.
Hurle qu'elle est tienne,
Falastin !

C'est bien à tes ancêtres
que la clé appartient.
C'est là que tu devais
naître

قده

Ô jeune palestinien !

Mais l'homme blanc te tue
Et il promet ta terre.
Et dans sa geôle, déchue,
Là voilà prisonnière.

Barbare, il te nomme,
Mais le voilà qui brûle,
La maison de ce même,
Malgré lui noctambule

Mais demain elle sera
libre.
Et rythmée par nos cris,
C'est Al-Qods qui vibre
Et le colon qui fuit.

Alors rendors toi enfant
palestinien.
Oublie ces bruits maudits
Qui rythme le quotidien.
Écoute, maman qui dit :

« Rendors-toi !
Non, ce n'est pas une
bombe
Rendors-toi !

C'est juste la pluie qui
tombe »

Bercé par ces mensonges,
Te voilà endormi.
Mais alors, j'y songe.
Tu as perdu la vie.

Endormi sous les
décombres,
Près des corps qui
s'entassent.
Des vies que l'on
dénombre
Et bien vite, on remplace.

« De la rivière à la mer »
Chante la voix qui porte.
Mais au bord des frontières
C'est la mer(e) qui est
morte.

Scande alors la guerre
Sur la terre trois fois sainte
Et voilà qu'elle enterre
L'enfant qui s'est éteinte.

مقد

L'INSTRUMENTALISATION DE LA SHOAH DANS LE CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN ACTUEL

par Charlotte Bannerot

[MOTS CLÉS] MÉMOIRE COLLECTIVE ; SHOAH ; INSTRUMENTALISATION POLITIQUE ; CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN ; ANTISÉMITISME ; OCCIDENT ; DOUBLE STANDARD



Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Shoah a profondément marqué la mémoire collective juive et a eu un retentissement mondial, notamment au sein des sociétés occidentales. Cet événement tragique a joué un rôle central dans la création de l'État d'Israël en 1948 et a façonné son histoire nationale. Véritable « religion civile » (Charbit 2018, 220), la commémoration de la Shoah est aujourd'hui devenue un devoir collectif. Cet article étudie l'instrumentalisation de cette mémoire dans le cadre du conflit israélo-palestinien, en particulier depuis les attaques du 7 octobre 2023. Il montre comment les références à la Shoah et les accusations d'antisémitisme sont mobilisées pour justifier les actions israéliennes, favoriser le soutien international et réduire les critiques. Cette dynamique polarise les débats, fragilise le droit international et crée des tensions entre le Nord et le Sud global. Cet article traite de l'omniprésence de la mémoire de la Shoah, tant en Israël qu'en Occident, en examinant notamment l'usage du négationnisme et de l'antisémitisme comme outils rhétoriques dans le discours politique israélien et lors des élections législatives françaises de 2024. Enfin, l'article souligne que cette instrumentalisation de la mémoire constitue un obstacle à la paix, affaiblit la lutte contre l'antisémitisme et complique la reconnaissance des crimes de guerre imputés à Israël.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Shoah est considérée comme l'événement le plus tragique de l'histoire moderne. La politique d'extermination systématique et d'anéantissement massif du régime nazi a conduit à la mort de six millions de Juifs-ves et a provoqué un bouleversement mondial en transformant la conception de la guerre et des droits humains (Eldridge 2025). Cette tragédie a également façonné la mémoire collective juive et eu un retentissement mondial, plus précisément dans les sociétés occidentales. La Shoah a aussi joué un rôle central dans la création de l'État d'Israël en 1948 et a profondément façonné l'histoire nationale du pays (Engel et al. 2020). Au fil des décennies, la mémoire de la Shoah a pris une place croissante en Israël et est devenue omniprésente (Charbit 2018, 218). Aujourd'hui, 80% des jeunes israélien-nes pensent qu'il s'agit de l'événement le plus important de l'histoire juive du XX^{ème} siècle, il y a trente ans, ils étaient 48% à le penser (Auron 2010). Véritable « religion civile » (Zertal 2008), la commémoration de la Shoah est aujourd'hui devenue un réel devoir collectif. Cette mémoire a également été progressivement intégrée dans des discours politiques, notamment en Israël, où elle est régulièrement instrumentalisée pour légitimer des actions militaires ou politiques, en particulier dans le cadre du conflit israélo-palestinien (Engel et al. 2020, 57). De plus, toute tentative de remise en question de l'omniprésence de la mémoire de l'Holocauste ou de critique des choix politiques israéliens est souvent qualifiée par Israël d'antisémitisme ou de négationnisme.

La Shoah est également un événement fondateur en Occident et sa mémoire constitue un véritable socle commun à tous les États occidentaux (Traverso 2005, 10-15). Elle possède un rôle prépondérant dans l'histoire nationale et internationale de ces pays, mais fait aussi l'objet de détournements politiques (Engel et al. 2020, 57).

Depuis les attaques terroristes du 7 octobre 2023 perpétrées par le Hamas en Israël, qui ont causé de lourdes pertes humaines et ont conduit Israël à déclarer l'état de guerre le lendemain, l'instrumentalisation de la Shoah dans le discours politique israélien et occidental a atteint de nouveaux sommets (Legrain 2024). L'utilisation intensive de la mémoire de l'Holocauste pour justifier les actions militaires et politiques dans le cadre du conflit israélo-palestinien actuel, a un impact profond sur la manière dont l'opinion internationale perçoit et réagit à ce conflit. Alors que la violence du conflit s'est intensifiée et qu'Israël est confronté à des accusations de violations des droits humains et de génocide, l'État israélien réussit à préserver un soutien international en assimilant les menaces contemporaines à celles de la Shoah et en rendant plus difficiles les critiques à l'encontre de ses actions.

L'article pose la question suivante: **En quoi l'instrumentalisation de la Shoah par l'État d'Israël et les acteur-rices occidentaux-ales influence-t-elle la perception et la gestion du conflit israélo-palestinien actuel ?**

L'hypothèse formulée est que l'instrumentalisation de la mémoire de la Shoah par Israël et les acteur-rices occidentaux-ales façonne profondément la perception internationale du conflit israélo-palestinien. Cette instrumentalisation affecte aussi les comportements politiques et les discours publics, et renforce un soutien international envers Israël. De plus, les rappels à l'Holocauste rendent plus difficiles les accusations de crimes de guerre et de génocide formulées à l'encontre d'Israël. De plus, l'emploi de l'antisémitisme comme outil rhétorique pour contrer les critiques des politiques israéliennes contribue à créer un climat international polarisé.

Le cadre temporel de l'analyse s'étend de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours. Il permettra de contextualiser la mémoire de la Shoah et de souligner son rôle central dans la formation et l'histoire de l'État d'Israël. Il offre également la possibilité d'examiner l'omniprésence de cette mémoire et son utilisation dans le conflit israélo-palestinien actuel, en mettant en lumière ses répercussions sur les discours politiques et les dynamiques internationales. L'angle d'analyse sera majoritairement historique et politique et permettra ainsi d'étudier la construction mémorielle de la Shoah et son instrumentalisation politique.

L'analyse se déroulera en trois temps. Tout d'abord, seront étudiés l'importance et l'omniprésence de la mémoire de la Shoah en Israël, puis son rôle en Occident. Enfin, la dernière partie discutera de l'impact de l'instrumentalisation de cette mémoire sur la perception et la gestion du conflit israélo-palestinien actuel.

LA MÉMOIRE DE LA SHOAH, UNE VÉRITABLE «RELIGION CIVILE» (CHARBIT 2018, 220)?

Dans cette partie, il s'agit de démontrer que la mémoire de la Shoah constitue un pilier de l'histoire nationale israélienne et façonne l'identité de l'ensemble de la population. Puis, il sera discuté de l'omniprésence de cette mémoire. Enfin, une analyse du discours du premier ministre Benjamin Netanyahu mettra en évidence l'instrumentalisation de la mémoire de la Shoah dans la politique israélienne contemporaine.

La mémoire de la Shoah comme pilier de la société israélienne

Le 14 mai 1948, David Ben Gourion, le président du Conseil national juif, proclame l'indépendance de l'État d'Israël, quelques années seulement après la fin de la Seconde Guerre mondiale (François 2024). L'événement tragique de la Shoah a joué un rôle crucial dans ce processus d'indépendance, en renforçant le soutien international au mouvement sioniste et en soulignant la nécessité de protéger le peuple juif (Zertal 2008). Ainsi, la création d'Israël est indissociable du judéocide.

Au-delà de son influence sur l'histoire nationale, la Shoah a profondément façonné l'identité de la population israélienne (Zertal 2008) et a établi un «sentiment de vulnérabilité dans la conscience israélienne» (Engel et al. 2020, 72). De plus, la mémoire collective du judéocide a soudé la nation autour d'une «image victimaire» (Charbit 2018, 231). Cette mémoire constitue alors un véritable pilier de l'histoire et de l'identité israélienne et demeure aujourd'hui un enjeu social et politique majeur pour le pays.

Depuis plusieurs décennies, la mémoire de la Shoah est codifiée et est devenue une idéologie dominante au sein de l'État israélien (Zertal 2008). Actuellement, cette mémoire est omniprésente, notamment dans la vie publique et politique du pays (Charbit 2018, 218).

La commémoration annuelle du Yom HaShoah, autrement appelée «Journée du souvenir pour la Shoah et l'héroïsme»¹, illustre parfaitement la place prépondérante de la mémoire du judéocide. Lors de cette journée, de fortes sirènes retentissent dans tout Israël. Pendant deux minutes, toute la population du pays s'arrête pour commémorer la Shoah (i24NEWS 2022). Ce jour-là, toutes les chaînes de télévisions et de radio diffusent uniquement des reportages dédiés à la mémoire de cet événement et les lieux de loisirs doivent être fermés conformément à la loi². Le ministère de l'Éducation subventionne également des activités dans toutes les écoles israéliennes pour commémorer le génocide.

Ces pratiques démontrent l'importance et le caractère incontournable de la mémoire de l'Holocauste en Israël, qui apparaît comme une véritable «religion civile» (Charbit 2018, 220). Car il existe un devoir de mémoire et ne pas commémorer cet événement revient à minimiser, voire à nier le passé (Engel et al. 2020, 7).

Cependant, cette obligation de mémoire interroge car elle est de plus en plus parasitée par des objectifs politiques (Engel et al. 2020, 10). En effet, plusieurs acteurs-rices instrumentalisent la mémoire de la Shoah en multipliant les références à cet événement. C'est notamment le cas du premier ministre Netanyahu qui utilise fréquemment la mémoire du judéocide comme ressource politique pour justifier ses actions (Charbit 2018, 224). Le champ lexical du judéocide et l'image victimaire du peuple juif sont également mobilisés pour contrer toute critique potentielle de la politique israélienne.

Par ailleurs, la mémoire de la Shoah et les procédés de «nazification de l'ennemi» (Zertal 2008) ont été particulièrement utilisés lors des différents conflits israélo-arabes, dans le but de consolider le soutien de la population israélienne et d'assurer un appui international.

Les recours à l'antisémitisme: Étude du discours israélien

Depuis le 7 octobre 2023, les références à la Shoah et au nazisme sont largement employées dans le contexte du conflit israélo-palestinien (Bessis 2023). Le gouvernement israélien recourt aussi à l'antisémitisme pour justifier son usage de la force et discréditer toute critique de sa gestion du conflit.

Il s'agira d'analyser ces procédés à travers l'étude du discours de Netanyahu³. Tout d'abord, l'article s'intéresse à une interview qui a été enregistrée sur la

chaîne de télévision française LCI le 30 mai 2024, quelques jours après que le procureur général de la Cour Pénale Internationale (CPI) ait demandé aux juges d'émettre plusieurs mandats d'arrêt, dont un à l'encontre de Netanyahu. Ensuite, l'article se penchera sur le discours prononcé par Netanyahu à la 79^{ème} Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU), le 27 septembre 2024⁴. L'objectif de l'analyse est de démontrer que l'instrumentalisation de la mémoire de la Shoah atteint de nouveaux sommets dans le conflit israélo-palestinien actuel.

Dès les premières secondes de son interview, Netanyahu affirme le droit du peuple juif à se défendre, en soulignant que ce droit est hérité de l'Holocauste. Puis, lorsqu'il est interrogé au sujet de l'émission d'un potentiel mandat d'arrêt à son encontre, Netanyahu accuse le procureur général de la CPI d'antisémitisme. Il compare également la Cour aux tribunaux partiiaux ayant jugé l'affaire Dreyfus et remet en question l'objectivité de la CPI et la légitimité de ses accusations. À plusieurs reprises, Netanyahu établit des analogies entre le conflit israélo-palestinien actuel et la Seconde Guerre mondiale. Pour se défendre face aux critiques concernant le nombre élevé de victimes civiles palestiniennes, il met en parallèle le bilan humain avec celui de la Shoah. Netanyahu conclut son interview en affirmant que la France devrait se ranger du côté d'Israël car cette guerre est en réalité une lutte contre l'antisémitisme; à la fois présent en Palestine et au sein du système judiciaire international.

Tout au long de l'interview, on constate une utilisation répétée de la mémoire de la Shoah et une forte instrumentalisation de l'antisémitisme pour justifier les actions du gouvernement israélien dans le conflit et étouffer les critiques. De plus, le discours sur l'antisémitisme et les analogies sont utilisées dans le but de favoriser le soutien de la France.

Dans son discours à l'ONU, Netanyahu effectue un parallèle entre les massacres du 7 octobre 2023 et ceux de la Shoah. Il compare le Hamas aux nazis et insiste sur l'importance de combattre ce groupe terroriste jusqu'à sa disparition totale. Puis, il accuse l'ONU de discriminer Israël et d'être gangrenée par l'antisémitisme. Netanyahu dénonce aussi «la mise à l'écart du *seul et unique* État juif» et affirme que les critiques concernant le conflit israélo-palestinien sont en réalité des attaques contre l'existence même de l'État israélien.

Ce discours illustre bien les procédés de «nazification de l'ennemi» (Zertal 2008) qui permettent de légitimer le besoin d'une action urgente à Gaza pour garantir la survie d'Israël. On dénote, encore une fois, une instrumentalisation évidente de l'antisémitisme pour décrédibiliser les critiques et les accusations de crimes internationaux portées à l'encontre d'Israël.

Ainsi, l'antisémitisme et les parallèles avec la Shoah sont utilisés comme des outils rhétoriques puissants. Ils servent au gouvernement israélien pour répondre aux accusations, légitimer le recours à une force violente, mais aussi favoriser les alliances et rendre inévitable le soutien international. Cette stratégie d'instrumentalisation de la mémoire de la Shoah est d'autant plus forte dans le cadre du conflit israélo-palestinien actuel puisqu'Israël fait l'objet de critiques croissantes. Ainsi, dans une période où la légitimité des attaques israéliennes est questionnée, il devient essentiel pour l'État hébreu de favoriser le soutien national et international plus que jamais.

LE RÔLE PRÉPONDÉRANT DE LA SHOAH EN OCCIDENT

Pour saisir en profondeur l'influence de l'instrumentalisation de la Shoah sur la perception et la gestion du conflit israélo-palestinien actuel, il est primordial de comprendre le rôle prépondérant de la Shoah en Occident.

La place de la mémoire du judéocide en Occident

La Shoah occupe une place majeure dans le paysage mémoriel occidental (Traverso 2005, 80). En effet, le judéocide est un événement fondateur de la «conscience historique occidentale» et constitue un véritable socle commun pour l'ensemble de l'Occident (BLAST 2024).

L'impact significatif et multidimensionnel de l'Holocauste en Occident est particulièrement visible à travers la Déclaration de Stockholm, adoptée le 29 janvier 2000 lors du forum de l'Alliance Internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA) par 46 États, majoritairement occidentaux⁵. La décl-

4. Pour une retranscription du discours, voir «Texte du discours de Netanyahu prononcé à la 79e Assemblée générale de l'ONU», *The Times of Israël*, 24 septembre 2024.

74 1. Pour en savoir plus, lire *Judaïsme en mouvement*, «Yom Hashoah».

2. Pour en savoir plus, lire *My Jewish Learning*, «Yom Hashoah: Holocaust Memorial Day».

3. Pour accéder à l'entrevue complète, voir «Accusé de crime de guerre et de crime contre l'humanité, Benyamin Netanyahu répond sur LCI», LCI, 30 mai 2024.

5. Pour lire la déclaration complète, voir «Stockholm Declaration», *International Holocaust Remembrance Alliance*, 2000.

ration illustre l'engagement occidental à préserver et à transmettre la mémoire de la Shoah. Elle souligne que le judéocide a « remis en question les fondements de la civilisation » et qu'il doit occuper une place majeure au sein de la mémoire collective mondiale. Les 46 États s'engagent également à combattre le génocide, le nettoyage ethnique, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie et à lutter contre le négationnisme. Ils promettent au même titre de promouvoir l'éducation, la recherche et l'enseignement de l'Holocauste.

La Shoah a aussi marqué profondément la culture occidentale. Aux États-Unis, par exemple, il existe un grand nombre de livres, de films, de musées et de cours universitaires consacrés à la mémoire de la Shoah (Burgard 2016, 180).

Néanmoins, cette place dominante de la Shoah engendre également des conséquences problématiques en Occident puisque, tout comme en Israël, l'Holocauste est devenu une « arme idéologique » (Burgard 2016). En effet, dans le contexte actuel de la guerre israélo-palestinienne, le passé est régulièrement utilisé par des acteur·rices politiques occidentaux·ales afin de justifier certaines prises de décision géopolitiques (Bessis 2023).

Cette omniprésence de la Shoah dans le débat public occidental façonne également la manière dont l'antisémitisme est défini et mobilisé. Dans un contexte où la mémoire de la Shoah occupe une place centrale dans la « conscience historique occidentale » (Traverso 2005, 57), toute accusation d'antisémitisme devient particulièrement lourde. Le poids mémoriel du judéocide peut alors être instrumentalisé pour délégitimer certaines prises de position, notamment les attitudes critiques envers la politique israélienne. Cette dynamique s'est entre autres manifestée lors des élections législatives françaises de 2024, où les accusations d'antisémitismes ont occupé une place majeure dans les débats sur le conflit israélo-palestinien et ont servi de stratégies de déstabilisation politique (Halimi et Rimbart 2024).

L'exemple des élections législatives françaises de 2024

Les élections législatives françaises sont survenues à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président Emmanuel Macron, début juin 2024. Les campagnes électorales se sont déroulées dans un contexte politique national et international très polarisé. La guerre à Gaza était notamment un enjeu central figurant dans les programmes de nombreux partis politiques. Parmi les partis en course, seuls les partis de gauche, regroupés au sein de la coalition du Nouveau Front Populaire (NFP), questionnaient les actions de l'État israélien et exigeaient la reconnaissance de crimes de guerre et d'un risque de génocide à Gaza⁶. La plupart des autres partis politiques étaient en faveur de l'établissement d'un cessez-le-feu, sans remettre en cause pour autant les politiques israéliennes (Baruch et Sénécât 2024).

Lors de la période pré-électorale, le parti de La France Insoumise (LFI), membre de la coalition du NFP, a été accusé d'antisémitisme par plusieurs politicien·nes de partis adverses, y compris Macron. Sur de nombreux médias, diverses personnalités politiques et chroniqueur·euses ont dénoncé l'antisémitisme de LFI et ont appelé à voter contre la coalition du NFP. Ces accusations étaient souvent très lourdes de sens et prôtaient même parfois à Jean-Luc Mélenchon, le président du parti, des airs d'Hitler, sans pour autant être étayées d'arguments précis.

Ces accusations envers LFI ont engendré une véritable « saturation de l'espace public », tandis que les partis soutenant inconditionnellement la politique de Netanyahu n'étaient jamais interrogés sur leurs intentions. Ainsi, le sujet de la guerre à Gaza était constamment étouffé par les allégations d'antisémitisme visant LFI (Halimi et Rimbart 2024).

LFI étant l'un des premiers partis de gauche français, ses adversaires politiques avaient tout intérêt à le cibler pour lui faire perdre des voix (Halimi et Rimbart 2024). De plus, dans un contexte politique tendu où la défaite du camp présidentiel se profilait, Macron s'est habilement servi de ces accusations pour se présenter comme le parti idéal pour faire barrage à l'antisémitisme (Times of Israel 2024). D'autant plus que son principal concurrent était le Rassemblement National (RN), un parti d'extrême droite aux racines historiques antisémites.

Ainsi, les utilisations disproportionnées d'accusations d'antisémitisme lors des élections législatives françaises démontrent que la mémoire de la Shoah fait également l'objet d'abus

en Occident. Cette stratégie d'instrumentalisation politique de l'antisémitisme s'inscrit dans une dynamique internationale plus large visant à empêcher toute critique de l'État d'Israël et de ses politiques dans la sphère publique (Halimi et Rimbart 2024).

Des références à la Shoah ont également été mobilisées ailleurs dans le monde occidental. Lors de la campagne électorale des présidentielles étasuniennes de 2024, Donald Trump a effectué plusieurs références à l'Holocauste. Il a notamment qualifié l'administration de Joe Biden de « Gestapo Administration » (Mascaro et Barrow 2024), dans le but de décrédibiliser son adversaire.

LES CONSÉQUENCES DE L'INSTRUMENTALISATION DE LA SHOAH SUR LE CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN ACTUEL

Dans cette partie, l'article portera sur la façon dont l'instrumentalisation de la Shoah dans le conflit israélo-palestinien actuel établit un climat international polarisé, créant des doubles standards et décrédibilisant le système du droit international.

L'instrumentalisation massive de la mémoire de la Shoah dans le contexte du conflit actuel crée une tension palpable au sein de la communauté internationale.

En effet, la sphère publique internationale est animée par un débat intense autour de l'utilisation du terme « génocide ». Le mot étant indissociable du judéocide, accuser l'État hébreu d'en commettre un est souvent perçu comme indécent et antisémite (Agence Média Palestine 2024). Cela donne lieu à des censures de discours ou d'articles qui questionnent la politique coloniale de l'État d'Israël et dénoncent les risques de génocide à Gaza (Tait 2023). Dans sa lettre de démission, le directeur du bureau des Droits de l'Homme de l'ONU à New York se désole des abus politiques du concept de génocide⁷.

Les pays du Sud global, et notamment l'Afrique du Sud, dénoncent aussi la politisation du terme qui entrave l'application de sanctions juridiques à Israël. Actuellement, le soutien inconditionnel d'une majeure partie de l'Occident au gouvernement israélien instaure un double standard au niveau du droit international (Carrard 2024). Créant une véritable rupture entre le Nord et le Sud, les pays du Sud global s'unissant pour dénoncer l'incohérence de l'Occident et l'application arbitraire des normes internationales. La plainte déposée par l'Afrique du Sud en décembre 2023 auprès de la Cour Internationale de Justice (CIJ), alertant sur un potentiel génocide à Gaza, démontre que les États du Sud global contestent le monopole de l'Occident sur le système juridique international. Ils critiquent le laxisme des Occidentaux·ales et se positionnent comme garants des droits humains (Dahman 2024).

Les réactions internationales au mandat d'arrêt émis en novembre 2024 par la CPI contre Netanyahu révèlent les différences de traitement faites à l'égard d'Israël. Les États-Unis, bien qu'ils ne fassent pas partie du Statut de Rome et n'ont donc pas l'obligation de respecter les consignes de la Cour, ont critiqué cette décision (The White House 2024). Certain·es politicien·nes étasunien·nes ont même accusé la Cour d'antisémitisme et décrié son manque de crédibilité (Hugo Travers 2024). En mars 2023, lors de l'émission de mandats d'arrêt contre Vladimir Poutine, le gouvernement étasunien avait pourtant applaudi la décision de la CPI sans questionner sa légitimité (BFM TV 2023).

La France, partie au Statut de la Cour, a également déclaré que Netanyahu bénéficierait d'une « immunité », car Israël n'est pas membre de la CPI. Or, dans le cadre du mandat d'arrêt visant Poutine, la France a affirmé qu'elle respecterait ses obligations, alors que la Russie ne reconnaît pas non plus le statut de Rome (Leduc 2024).

Ainsi, l'instrumentalisation de l'antisémitisme décrédibilise grandement le droit international et favorise l'immunité et l'impunité de Netanyahu. Ce double standard fragilise le système juridique international, questionne son efficacité et l'avenir des relations internationales.

CONCLUSION

En conclusion, la Shoah occupe une place spéciale dans l'histoire nationale israélienne et le paysage mémoriel occidental. Cette utilisation de la Shoah façonne la perception internationale du conflit israélo-palestinien actuel et établit un climat national et international polarisé. En étouffant les critiques à l'encontre des politiques israéliennes, les accusations

7. Pour lire le texte complet de la lettre, voir Amy Goodman, « 'Text-Book Case of Genocide': Top U.N. Official Craig Mokhiber Resigns, Denounces Israeli Assault on Gaza », Democracy Now!, 1 novembre 2023.

6. Lire « Contrat de législation », Nouveau Front Populaire, 7 juin 2024.

d'antisémitisme par le gouvernement israélien et les occidentaux compliquent la reconnaissance des crimes internationaux commis par Israël. Cela crée une véritable fracture mondiale puisque les États du Sud global dénoncent le refus occidental d'appliquer des sanctions contre le gouvernement israélien. Cette instrumentalisation entrave l'application du droit international et interroge sur le futur des droits humains.

L'instrumentalisation de la Shoah présente également le risque de dévaluer la mémoire du judéocide (Leduc 2024). De même, les usages politisés de l'antisémitisme décrédibilisent la lutte contre les véritables actes antisémites. Avec une montée actuelle inquiétante de l'antisémitisme dans le monde, il est donc d'autant plus crucial de rester vigilant face à ces manipulations politiques (Marceau 2024; Alix 2025).

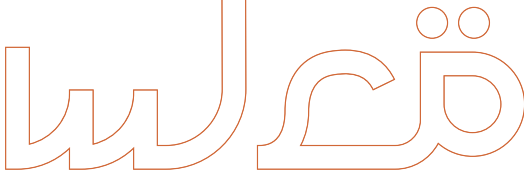
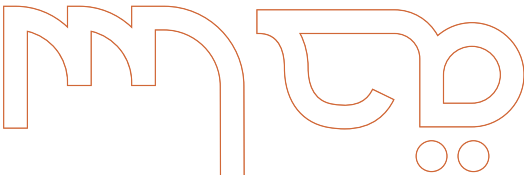
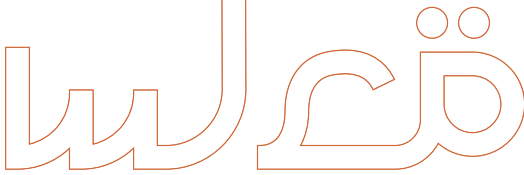
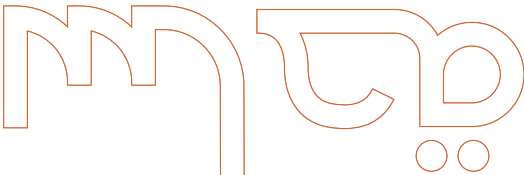
Il est également essentiel de saisir que l'utilisation de la mémoire de la Shoah constitue un véritable obstacle à la paix. Les mots représentent une extension de la politique et l'omniprésence des références à l'Holocauste empêche la mise en place d'un processus de réconciliation (Engel et *al.* 2020, 133).

Présentement, il apparaît crucial de trouver des moyens de préserver la mémoire de la Shoah de toute instrumentalisation, en favorisant des initiatives de dialogue, de pardon et de paix qui reconnaissent les souffrances historiques de chacun des peuples. La mémoire du judéocide devrait être davantage considérée comme un outil de réflexion et de prévention, plutôt qu'une justification de la violence.

En un mot comme en cent, ceux qui s'emploient à nazifier Israël tout comme ceux qui s'emploient à nazifier les Palestiniens caricaturent l'histoire et dévaluent la Shoah [...] (Charbit 2018, 235).



Actuellement étudiante à la maîtrise en Études internationales à l'Université de Montréal, Charlotte Bannerot s'intéresse particulièrement au système juridique international, aux droits humains ainsi qu'aux approches critiques des relations internationales.



Loin des représentations documentaires, *Ave Maria* s’inscrit dans une recherche féministe où l’image du corps féminin, souvent réapproprié ou effacé, se réaffirme comme un territoire de lutte.

Les émotions – amour, tristesse, colère – y sont incarnées dans la matière de l’image : gestes suturés, silences suspendus.

« AVE MARIA – Cœur Blessé : Figures de Marie » est un projet qui se veut vivant et évolutif. En immortalisant les expériences et les blessures des femmes, ce projet vise à créer une connexion entre le corps, l’œuvre et le spectateur.

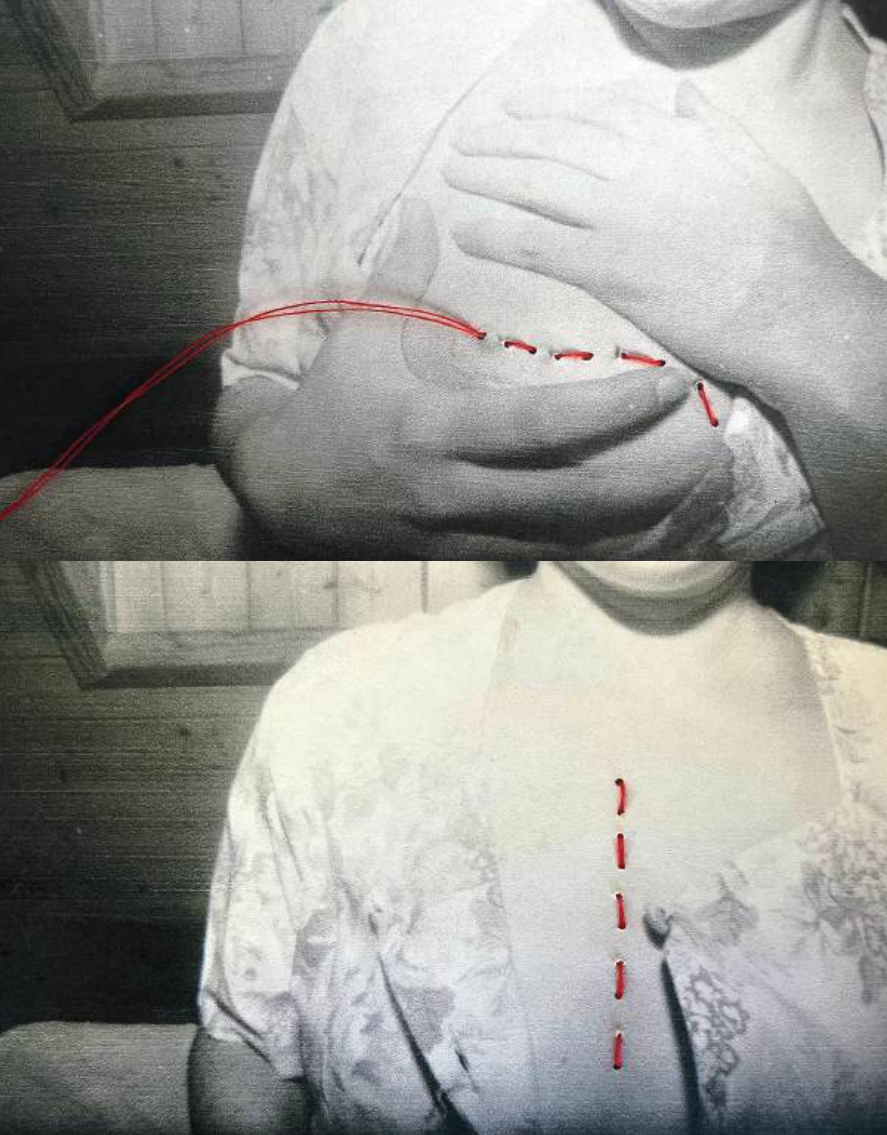


AVE MARIA
par Marie Le moigne

Ave Maria (2022-2024) interroge la survie des femmes dans un monde patriarcal à travers la photographie, le corps et la matière. Mon propre corps devient le médium d’un rituel à la fois sacré et profane, un espace de mémoire et de résistance où s’inscrivent les traces du temps et des luttes.

En écho au thème *GUERRE(S) : Approches, discours et silences*, la série explore les guerres invisibles, ces conflits intimes et sociaux qui marquent les corps sans laisser de cicatrices visibles. Ces blessures, individuelles et collectives, se transforment en un acte de résilience. À travers la photographie, le corps devient champ de bataille, mémorial et manifeste.





Enseignante et artiste, Marie Le moigne vit et travaille en Bretagne. Elle exploite autant la photographie, la typographie, l'écriture ou encore la vidéo. Parfois les médiums s'entre-croisent, s'interpellent, se mélangent. Entre documents et photographies, entre littérature et langage visuel, Marie expérimente l'image photographique et filmique pour donner matière au langage. Sa formation (master en typographie et vidéographie à l'ERG - Bruxelles) en design éditorial complète son travail sur l'image.

Les thèmes qu'elle explore résonnent avec la folie, la psychanalyse, la féminité, le corps, les organes, la nudité, l'intime, la religion, la mélancolie... La photographie est comme une thérapie pour elle, elle est vitale. Marie écrit et construit ses séries photographiques comme des poèmes visuels. La question du langage l'intéresse particulièrement, ainsi que le langage du corps et l'espace qu'il habite, son environnement.

En effet, son corps devient un langage pour exprimer et interroger les blessures des femmes dans un monde patriarcal. Elle explore la force et la vulnérabilité du féminin en ouvrant un espace de transformation et de renaissance.

میتا

قوسا

میتا

قوسا

LES INTERSECTIONS ENTRE LE GENRE ET LA RÉSISTANCE : Une lecture des expériences des femmes palestiniennes sous l’occupation

par Marya Salameh

*AVERTISSEMENT : CET ARTICLE RELATE DES EXPÉRIENCES DE VIOLENCES PHYSIQUES ET SEXUELLES
[MOTS CLÉS] FEMMES PALESTINIENNES ; OCCUPATION ISRAËLIENNE ; INTERSECTIONNALITÉ ;
RÉSISTANCES QUOTIDIENNES

Cet article est extrait de mon mémoire de master intitulé : « Les violations israéliennes subies par les femmes palestiniennes résidant dans les territoires palestiniens occupés (Cisjordanie/ Jérusalem/Bande de Gaza) entre 2014 et 2024 », soutenue à l’Université Bordeaux Montaigne en mai 2024. Il se concentre sur les expériences quotidiennes des femmes palestiniennes vivant sous l’occupation israélienne à Jérusalem-Est, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

L'article aborde trois axes principaux. Premièrement, il examine l'impact quotidien de l'occupation israélienne sur les femmes palestiniennes, notamment les restrictions de mouvement, la perte de logement et les défis psychologiques et sociaux. Deuxièmement, il analyse comment les femmes palestiniennes redéfinissent la résistance à travers leurs rôles sociaux et culturels. Enfin, il souligne l'importance de documenter les expériences personnelles des femmes comme moyen de fournir une lecture globale qui contribue à renforcer la pression internationale pour la justice.

L'article cherche à offrir une contribution unique à la compréhension des conflits contemporains à travers une perspective féministe, en mettant en avant les voix des femmes palestiniennes et leurs expériences comme un miroir qui reflète la réalité de l'occupation. Il propose également une nouvelle vision des conflits en utilisant des récits de vie, éloignés des discours politiques conflictuels.

Les expériences des femmes palestiniennes sous l’occupation israélienne résultent d’intersections complexes entre plusieurs systèmes de violence et de domination que sont le colonialisme et le patriarcat. Dans les contextes coloniaux, les dimensions de genre sont souvent marginalisées ou réduites à une dichotomie victime/combattante, ce qui efface la complexité des interactions quotidiennes dans la vie privée et publique des femmes (Kanaaneh 2002).

La souffrance des femmes ne se limite pas à l’occupation israélienne, mais inclut aussi les pressions sociales et le système patriarcal. Ce dernier renforce la souffrance causée par l’occupation et sert aussi d’outil supplémentaire entre les mains du pouvoir colonial pour renforcer le contrôle et restreindre les femmes (Arestizábal 2019). Cela crée ce que Kimberlé Crenshaw conceptualise comme la « vulnérabilité intersectionnelle », issue de l’interaction entre les facteurs politiques, sociaux, économiques et de genre. Crenshaw affirme que les personnes situées à l’intersection de plusieurs systèmes de domination (genre, race, classe, religion, localisation géographique...) subissent des formes de répression qui ne peuvent être comprises par un seul prisme (Crenshaw 1989).

Dans ce contexte, cet article s’intéresse aux violations israéliennes et aux pressions sociales subies par les femmes palestiniennes. La problématique de cet article se demande comment les politiques de l’occupation israélienne s’entrecroisent avec les structures patriarcales locales pour façonner leur expérience. Ce faisant, l’article éclaire les processus selon lesquels les femmes redéfinissent les formes de résistance à partir de leur propre position. Finalement, l’enjeu est de révéler la pluralité des lieux d’oppression et de résistance.

L’article vise à proposer une analyse théorique et empirique des expériences des femmes palestiniennes et à mettre en lumière leurs souffrances, à travers le concept d’intersectionnalité (Crenshaw 1989), utilisé ici comme outil d’analyse des systèmes de domination imbriqués. Il cherche aussi à valoriser les formes quotidiennes et non conventionnelles de résistance féminine, dont la résilience.

L’article adopte une structure quadripartite répétée dans chaque section : cadrage théorique, présentation de témoignages de terrain, analyse intersectionnelle et mise en avant des formes de résistance féminine. Il s’articule autour de quatre axes principaux : la restriction de la liberté de mouvement et ses effets sur l’éducation, le travail et la famille, l’emprisonnement politique des femmes palestiniennes, l’honneur comme outil de contrôle et les femmes dans les contextes de guerre et de génocide.

MÉTHODOLOGIE

Cet article repose sur une analyse qualitative d’un ensemble d’entretiens approfondis menés avec sept femmes palestiniennes, âgées de 25 à 55 ans, résidant à Jérusalem, en Cisjordanie et à Gaza. Les entretiens ont été réalisés entre janvier et mars 2024. Différents formats ont été utilisés selon les contraintes techniques et politiques : via Zoom, par téléphone, en présentiel, ou par messages vocaux sur WhatsApp, notamment dans le cas de Gaza en raison des difficultés de connexion pendant la guerre. Des pseudonymes ont été utilisés afin de protéger l’identité des participantes.

Les témoignages ont été lus et analysés à partir du cadre conceptuel de l’intersectionnalité développé par Kimberlé Crenshaw (1989), en lien avec les travaux sur les femmes sous occupation (Saeed et Amasheh 2017). L’analyse s’est focalisée sur les responsabilités quotidiennes, les pressions psychologiques et sociales, ainsi que sur les stratégies de résistance développées par les femmes face à la violence multiple. L’article met ainsi en lumière l’imbrication dialectique entre occupation et patriarcat, et comment ces deux systèmes se renforcent mutuellement.

Les questions ont été posées de manière ouverte et non directive, permettant aux femmes de raconter librement leurs histoires. Plusieurs entretiens se sont déroulés spontanément, sans besoin d’un guide détaillé, en raison du désir des participantes de partager leurs vécus.

Par exemple, un entretien a été réalisé par messages vocaux envoyés par une participante vivant à Gaza, dans un centre d’hébergement où elle s’est réfugiée avec sa famille pendant la guerre en 2024, en raison de la mauvaise connexion inter-

net. Un autre entretien avec une participante de Gaza a été reporté à plusieurs reprises à cause du bruit constant des drones militaires et des problèmes de son sur Zoom, jusqu'à ce qu'il soit enfin possible après une quatrième tentative.

Les entretiens ont été enregistrés en arabe, puis transcrits, édités et traduits avec soin en français, afin d'être analysés à travers une approche intersectionnelle. Cette analyse a permis de révéler l'interaction entre le genre, l'identité nationale et la localisation géographique dans la construction et l'interprétation de la souffrance des femmes palestiniennes.

L'IMPACT DU SYSTÈME COLONIAL ET PATRIARCAL SUR LES FEMMES PALESTINIENNES :

Les femmes palestiniennes vivent dans des conditions difficiles qui affectent leur vie sociale, psychologique et politique. Elles subissent des restrictions juridiques et administratives, une limitation de la liberté de mouvement et d'accès à l'éducation, des arrestations arbitraires, des mauvais traitements en prison, des agressions de la part des colons israéliens, ainsi que des violations économiques, sociales, sanitaires et psychologiques (Abheis, Salahat et Itani 2008).

Bien que l'occupation constitue le cadre principal de leur souffrance, le système patriarcal local contribue à aggraver leur situation. Parfois, des restrictions sociales et familiales sont imposées aux femmes au nom de la « protection » ou de « l'honneur », ce qui limite leur accès à l'éducation, au travail et à la participation politique. Leurs expériences peuvent alors être interprétées à travers un prisme masculin, minimisant leur souffrance et affaiblissant leur capacité de résistance (Hasso 2005).

Ces violations quotidiennes reflètent l'intersection entre le système colonial et le patriarcat local. Le pouvoir s'exerce à la fois par des moyens politiques et sécuritaires, et par des normes sociales et culturelles. L'occupation reproduit la structure patriarcale non seulement par la répression physique, mais aussi en alimentant la peur, l'isolement et les punitions collectives. Cela restreint la mobilité des femmes, limite leur liberté, et les enferme dans des rôles traditionnels (Saeed et Amasheh 2017; Abheis, Salahat et Itani 2008). Cette imbrication entre occupation et patriarcat ne fait qu'amplifier l'injustice. Elle masque aussi les formes de violence structurelle que les femmes subissent au sein même de leurs communautés (Hasso 2005).

RESTRICTION DE LA LIBERTÉ DE MOUVEMENT ET SON IMPACT SUR L'ÉDUCATION, LE TRAVAIL ET LA FAMILLE :

L'une des principales méthodes de contrôle spatial imposées aux Palestinien-nes, en particulier aux femmes, prend la forme de postes de contrôle militaires israéliens déployés en Cisjordanie. Ces barrages ne se limitent pas à entraver physiquement la circulation. Ils restreignent aussi l'accès à l'éducation, à l'emploi et aux services de santé, ce qui accentue l'exclusion sociale et économique (Bureau de la coordination des affaires humanitaires 2018).

Des études de terrain montrent que les femmes sont contraintes de réorganiser leur quotidien et leurs déplacements pour s'adapter au régime du blocus militaire et à la surveillance sécuritaire (OHCHR 2024). Ces barrières contribuent aussi à la reproduction des formes de contrôle patriarcal. Les femmes sont souvent confinées à la maison ou dans des espaces « locaux » jugés sûrs, par peur du harcèlement, du danger ou des agressions aux postes de contrôle militaires (Peteet 2017).

D'ailleurs, certaines doivent passer de longues heures sur la route pour atteindre leur lieu de travail ou leur université. Cela les épuise physiquement et renforce les contraintes sociales qui limitent leur accès à l'éducation ou au marché du travail (Tamimi et Risheq 2023). Ainsi, l'occupation et le patriarcat se renforcent mutuellement, comme en témoignent les récits et les expériences des femmes.

Dans ce contexte, Ola témoigne : Ma fille passe la moitié de sa journée sur la route entre la maison et l'université, en attendant aux checkpoints militaires. À cause de mon inquiétude constante et de sa fatigue quotidienne, j'ai décidé de lui louer un logement universitaire, ce qui a causé une crise financière, car mon mari est en prison.

Rawan raconte : « Ma famille a tenté de m'empêcher de poursuivre mes études, de peur des dangers que je pourrais affronter sur le chemin de l'université. »

Ces témoignages montrent que les Palestiniennes vivent une oppression continue liée à l'occupation. Dans le cas d'Ola, on observe comment la violence coloniale bouleverse l'équilibre des familles et leurs dynamiques relationnelles, se faisant majoritairement au détriment des femmes (Tamimi et Risheq 2023). De même, dans le témoignage de Rawan, on voit comment les politiques d'occupation renforcent le contrôle patriarcal. Le corps féminin devient un objet de surveillance justifiée par la peur du colonialisme. Cette situation illustre l'imbrication entre la violence extérieure et la surveillance domestique, produisant ainsi une double oppression (Al-Haq 2024; Crenshaw 1989).

Malgré cette double oppression, les femmes résistent activement. Leur résistance se manifeste dans des choix quotidiens, comme la détermination de Rawan à continuer ses études ou la décision d'Ola de louer un logement pour sa fille. Ces gestes individuels sont des formes de refus de la domination qui, par leur portée symbolique, participent à une résistance collective. Cette dynamique est désignée dans la littérature féministe comme une forme de « résistance symbolique » (Ebhaïsse, Salahat & Eytani 2008).

L'ARRESTATION POLITIQUE DES FEMMES PALESTINIENNES : VIOLATIONS DURANT L'ENQUÊTE ET LA DÉTENTION

Selon l'approche intersectionnelle, la souffrance des prisonnières palestiniennes découle de l'enchevêtrement de multiples systèmes d'oppression : colonialisme, patriarcat et violence de genre. Il est donc impossible de séparer les violences politiques, des violences physiques ou psychologiques (Crenshaw 1991; Al-Haq 2024). Dans les approches féministes postcoloniales, l'arrestation politique est perçue comme une pratique systématique de contrôle des corps, visant à soumettre l'ensemble de la communauté nationale. Les femmes sont arrêtées non seulement pour leurs actions politiques ou sociales individuelles, mais aussi en tant que symboles sociaux et culturels liés à l'identité nationale palestinienne. Alors que, dans le contexte social palestinien comme ailleurs, l'honneur est associé au corps des femmes, le contrôle de ce corps devient un outil de reproduction de la domination coloniale (Abheis, Salahat et Itani 2008).

Dans ce cadre, l'arrestation politique constitue l'un des principaux outils de répression coloniale, de dissuasion et de maintien de l'ordre. Lorsqu'elle cible les femmes dans un contexte colonial patriarcal, elle prend une dimension encore plus violente et stratégique. Les Palestiniennes sont arrêtées arbitrairement en raison de leur engagement politique ou social, et subissent de nombreuses violations physiques et psychologiques durant l'arrestation, l'interrogatoire et la détention (Saeed et Amasheh 2017; Abheis, Salahat et Itani 2008).

De nombreuses études montrent que l'occupation israélienne a recourt à des méthodes systématiques telles que : fouilles à nu, privation de soins médicaux, harcèlement sexuel ou menaces d'agression à des fins d'humiliation ou de pression, privation de serviettes hygiéniques pendant les menstruations, attache des détenues dans des positions douloureuses pendant l'interrogatoire, privation de sommeil, et interdiction de contact avec les avocats ou la famille. Ces pratiques révèlent une instrumentalisation méthodique du corps féminin comme outil de répression politique (Abdallah 2010; RFI 2024).

Ces politiques ne visent pas seulement à extorquer des aveux ou à briser la volonté individuelle des détenues. Elles cherchent aussi à désarticuler la capacité féminine de résistance et de résilience. L'arrestation devient ainsi un espace d'oppression croisée, où la femme incarcérée est construite non plus comme une simple détenue, mais comme un objet du conflit politique, social et genre (Al-Haq 2024; Saeed et Amasheh 2017; Abheis, Salahat et Itani 2008).

Dans ce contexte, Ola déclare : Les militantes sont ciblées à cause de leurs positions. J'ai été arrêtée plusieurs fois : pendant des manifestations contre l'occupation, à cause de mon activité au sein de l'Union des comités de femmes palestiniennes, et après avoir repoussé une soldate qui frappait une femme âgée. J'ai été battue puis arrêtée. J'ai aussi été arrêtée avec mon mari et mes enfants chez moi. L'interrogatoire a duré un mois. Pendant les six premiers jours, j'étais attachée à une chaise métallique, privée de sommeil, menacée par rapport à mes enfants, et mon mari aussi a été menacé. Finalement, j'ai été condamnée à six mois de travail communautaire gratuit dans la société israélienne.

Aya témoigne : J'ai été arrêtée chez moi en 2022, devant mes enfants, à cause de mon travail journalistique. J'ai été transférée à la prison de Hasharon, une prison criminelle pour hommes, où j'étais la seule femme. J'ai affronté une double violence : coloniale et genrée. J'étais dans un état d'angoisse physique et psychologique, craignant des agressions sexuelles. Après dix jours, j'ai été transférée à la prison de Damon.

Somoud raconte : Des soldats ont fait exploser la porte de ma maison à l'aube et m'ont arrêtée à cause de mon engagement étudiant à l'université en 2022. J'ai été fouillée nue et soumise à un interrogatoire sur place. Lors de mon arrestation, j'avais le bras cassé et je souffrais d'hydrocéphalie et de troubles neurologiques. On m'a privée de soins et de médicaments pendant cinq mois, de sommeil, de douche et même d'accès aux toilettes. Je dormais sur du métal, sans matelas. J'ai été insultée et battue à plusieurs reprises. Ma famille et mon avocat ne savaient pas où j'étais détenue.

À cause de la négligence médicale, ma santé s'est détériorée. Mon nerf optique a été atteint, ce qui a provoqué une chute soudaine de mon œil droit et une déviation de ma bouche. Les détenues ont fait une grève de la faim pour exiger mon transfert à l'hôpital. J'ai subi une opération pour drainer le liquide dans mon cerveau, alors que j'étais menottée.

Après l'opération, j'ai été immédiatement renvoyée en prison. Puis, en raison de médicaments inadaptés fournis par l'administration pénitentiaire, j'ai été de nouveau hospitalisée. Il s'est avéré que j'avais besoin d'une opération de la colonne vertébrale. Celle-ci a été réalisée sans anesthésie ni antidouleur : on m'a injecté plusieurs seringues dans la colonne sans sédatif. Ensuite, j'ai été renvoyée en prison. Malgré tout, les soldats m'obligeaient chaque matin à me lever pour le comptage des prisonnières. Ma famille ignorait que j'avais subi toutes ces opérations.

L'expérience de Noor met en lumière le continuum de violence et son déploiement dans toutes les étapes de l'incarcération. Elle raconte son arrestation : J'ai été arrêtée en 2019 à cause de mon activité journalistique et étudiante au sein du Bloc Démocratique Progressiste de l'Université de Birzeit. J'ai été condamnée à 16 mois de prison. Le jour de mon arrestation, il était cinq heures du matin. J'étais en train d'étudier pour mon examen universitaire. Les soldats ont fait irruption dans la maison. Ils m'ont retenue avec mon père, ont mené un interrogatoire sur place et lui ont demandé : « Savez-vous ce que fait votre fille ? ». Il a répondu qu'il ne savait rien. Ils lui ont dit : « Comment pouvez-vous être son père sans savoir ce qu'elle fait ? ».

Ils m'ont ensuite soumise à une fouille à nu, avec un chien. Ils ont saccagé les meubles, puis m'ont arrêtée. Sur le chemin de la prison, j'étais les yeux bandés, les mains attachées. Ils m'insultaient, me traitaient de prostituée. À chaque checkpoint, ils changeaient de véhicule. À chaque fois, ils me disaient : « Monte, ou on va te le mettre dedans » – une menace de viol clairement exprimée. Des soldates m'ont ensuite conduite aux toilettes et m'ont forcée à me déshabiller. J'ai refusé. L'une d'elles m'a menacée d'appeler les soldats hommes pour qu'ils le fassent eux-mêmes. Par peur, j'ai enlevé mes vêtements. Elles m'ont emmenée dans une pièce fermée, ont voulu me filmer avec un téléphone. Je me suis rappelé mes camarades arrêtés qui souriaient sur les photos. Alors, sans le vouloir, j'ai souri. Elles ont commencé à m'insulter.

Sur la période d'interrogatoire, Noor ajoute : Durant les trente premiers jours, je n'ai vu que les enquêteurs. Je n'avais aucun contact avec ma famille, mon avocat ni la Croix-Rouge. J'ai été menacée : démolition de la maison familiale, arrestation de mes proches, interdiction d'étudier, retrait des permis de travail des habitants du camp où je vis – pour provoquer leur haine contre moi. J'ai été privée de sommeil pendant trois jours. On m'a forcée à écouter les cris des détenus torturés, à voir leurs corps. J'ai eu peur de mourir sans que personne ne le sache. J'avais peur pour moi, pour ma famille, et pour mon examen.

À propos des tortures subies, Noor se remémore : Ils m'ont attachée plusieurs jours à une chaise en métal. Ils m'ont torturée par différentes méthodes : la position de la banane, la

position accroupie, l'étirement contre une table ou un mur. J'ai aussi reçu des gifles, des coups, on m'a tiré les cheveux. Ils m'ont menacée d'arrêter mes deux petits frères, âgés de quatre et cinq ans. Le pire, c'était pendant mes règles : ils m'ont privée de serviettes hygiéniques, puis m'en donnaient une seule par jour. J'étais empêchée d'aller aux toilettes ou de me laver. La douleur physique due à la torture était encore plus forte durant mes menstruations. Un enquêteur m'a dit : « On te prépare une surprise. » C'était de m'attacher sur une table et me torturer pendant qu'ils écoutaient de la musique à plein volume. Personne ne pouvait entendre mes cris. Ils ont pris mes vêtements et m'ont forcée à porter l'uniforme des prisonniers. J'avais peur, car il était serré et montrait les formes de mon corps. J'ai eu peur d'être violée. Ensuite, ils ont arrêté mon frère et ma meilleure amie pour faire pression sur moi. Ils m'ont enfermée dans une cellule d'isolement remplie d'eaux usées. Pendant les fêtes juives, tous les prisonniers ont été négligés. J'ai perdu 12 kilos en un mois. Je frappais à la porte pour demander de la nourriture. C'était mauvais et pas cuit. J'entendais les cris d'une fille torturée. J'ai appris plus tard que c'était mon amie. Ils m'ont privée de soins médicaux. Un jour, un agent du renseignement est entré dans ma cellule, déguisé en infirmier, et m'a dit : « Pourquoi veux-tu te suicider ? ». Je ne voulais pas me suicider, mais ils cherchaient à me faire disparaître. Deux jours plus tard, une soldate déguisée en infirmière m'a demandé : « As-tu des problèmes familiaux ? Pourquoi veux-tu te suicider ? ». Lors de ma rencontre avec un représentant de la Croix-Rouge, je lui ai parlé des tortures. Il n'a rien fait.

À propos de son procès, Noor précise : Mon avocat n'a pas été autorisé à assister aux audiences. J'ai dit au juge que j'étais torturée. Plus tard, j'ai appris que mes déclarations avaient été supprimées du dossier. Je ne sais même pas pourquoi j'ai parlé. Tout le système est israélien : le juge, le geôlier, l'enquêteur, l'infirmier.

À propos de la prison, Noor témoigne : Après l'interrogatoire, j'ai été transférée à la prison de Damon. L'humidité y est étouffante, on ne voit pas le soleil. La cour de la prison est dangereuse ; plusieurs détenues ont glissé et ont été punies d'amendes au lieu de réparer le sol. Les cellules sont surpeuplées, l'eau est insuffisante, et il est difficile de se laver. Il n'y avait pas de téléphone pour contacter nos familles, sauf après une grève. Pendant la période du Covid, les visites étaient interdites. On nous a empêchées de poursuivre nos études, mais nous avons continué à apprendre seules en hébreu et à mener des activités culturelles, même si la plupart des livres étaient interdits après les fouilles.

Les témoignages des femmes montrent l'imbrication du système répressif colonial, de la violence de genre et du patriarcat, produisant une expérience carcérale violente et totale (Crenshaw 1991). Les récits révèlent le recours à des pratiques systématiques : fouilles à nu, privation de soins, menaces de harcèlement ou de viol, tortures physiques et psychologiques, ainsi que des politiques d'exclusion juridique comme l'interdiction d'accès à l'avocat ou l'effacement de témoignages des dossiers judiciaires. Ces pratiques ne visent pas uniquement à briser la volonté individuelle, mais à désarticuler toute forme de résistance féministe, en criminalisant le rôle politique et social des femmes incarcérées (Saeed et Amashah 2017 ; Abheis, Salahat et Itani 2008).

La violence prend ici la forme d'une domination coloniale genrée, dans laquelle les femmes sont ciblées non seulement pour être humiliées, mais aussi pour atteindre symboliquement leurs communautés, y compris les représentants masculins. Les écrits féministes postcoloniaux qualifient ce phénomène de « contrôle du corps en tant que symbole et menace » (Al-Haq 2024). Les institutions médicales et judiciaires sont ainsi détournées de leur fonction de protection pour devenir des instruments de répression. Cette dynamique révèle le caractère structurel d'une violence d'État qui reproduit la domination coloniale à travers ses propres appareils (Saeed et Amashah 2017).

Le cas d'Aya montre la manière dont une prison criminelle pour hommes devient un outil clair d'intimidation genrée. L'expérience de Noor expose un système total de torture physique et psychologique : privation de sommeil, absence de protections hygiéniques, corps entravé pendant les menstruations. Son corps devient alors un lieu de punition symbolique et

politique. Le témoignage de Somoud met en lumière la négligence médicale comme forme de torture structurelle, où le corps est violenté par l'indifférence.

Dans ce contexte, l'arrestation politique des Palestiniennes ne peut être considérée comme une simple affaire juridique. C'est une expérience d'oppressions croisées, où la prisonnière est construite comme un objet du conflit colonial-genré : non seulement comme victime, mais aussi comme une menace active à l'ordre dominant.

Malgré cette violence systémique, les Palestiniennes résistent par diverses formes de lutte quotidienne : récit oral de leurs expériences, grèves de la faim, création de réseaux de solidarité féministe en prison. Ces gestes incarnent ce que les écrits féministes appellent « l'agentivité genrée sous oppression » (Abu-Lughod 1998). La souffrance devient ici un acte politique de résistance, redéfinissant la puissance et la dignité face à la répression.

L'HONNEUR COMME OUTIL DE CONTRÔLE : FAIRE TAIRE LES FEMMES ET FAIRE PRÉSENCE SUR LA SOCIÉTÉ DANS LE CONTEXTE COLONIAL

Selon les écrits féministes intersectionnels, les systèmes répressifs ne visent pas uniquement les femmes en tant qu'actrices politiques, mais exploitent également les normes culturelles et morales pour mieux les contrôler. Dans le contexte palestinien, les notions d'« honneur », de « féminité acceptable » et de « conduite morale » sont mobilisées comme des instruments coloniaux-patriarcaux de soumission, opérant par la diffamation, le chantage et les atteintes à la réputation au sein même de la communauté de la prisonnière (Al-Badawi 2024).

Ce type de violence, qualifié de violence symbolique genrée, vise à briser le lien entre la femme et son environnement social, en la stigmatisant, en remettant en question son identité, et en créant une rupture avec sa famille ou son entourage (Abu-Lughod 1998 ; Butler 2004). Le corps féminin palestinien devient ainsi un champ de bataille, dépassant les murs de la prison ou les salles d'interrogatoire, et redéfinit la femme selon les logiques de domination coloniale et genrée.

À ce propos, Noor relate : Pendant l'interrogatoire, l'enquêteur m'a dit que, dans le camp, les hommes me traitaient de « prostituée » parce que je ne portais pas le hijab et que j'avais des amis garçons. Il m'a dit que je ressemblais aux femmes juives car je portais un pantalon, des vêtements courts, et un piercing au nez. Il m'a dit que ma communauté me détestait. C'était un ancien soldat qui travaillait dans le camp où je vis. Il m'a dit : « J'ai interrogé beaucoup de filles de l'Université d'Hébron, aucune n'a osé me regarder dans les yeux. Mais toi, tu es insolente, tu me regardes sans honte. Si tu étais juive comme nous, personne ne t'aurait traitée de prostituée ».

Noor ajoute par ailleurs : Quand les soldats ont fouillé mes vêtements, ils ont trouvé une cigarette. Je fume, mais ma famille ne le sait pas. Lors d'un interrogatoire, l'enquêteur m'a demandé : « Ton père sait-il que tu fumes ? Et si je lui disais ? ». Il essayait de créer un conflit entre moi et mon père.

Rawan témoigne : Ma famille est religieuse. Après mon mariage, j'ai subi des violences de mon mari et de sa famille. J'étais étudiante en droit, militante dans le mouvement étudiant. Je faisais face au harcèlement des soldats, tiraillée entre la lutte contre l'occupation et celle contre la violence domestique. Plus tard, j'ai fui vers un pays européen, j'ai retiré le hijab et poursuivi mon engagement en documentant les crimes de l'occupation et en critiquant l'autorité coloniale. Ensuite, j'ai reçu des menaces anonymes de diffusion de mes photos sans voile à ma famille si je ne me taisais pas. J'ai dénoncé ces menaces publiquement. Alors, ils ont exécuté leurs menaces et m'ont exposé devant ma famille et mon quartier. Mon père ne me parle plus depuis.

Ola raconte : Je craignais les tentatives d'atteinte à l'honneur. J'avais peur que l'occupation exploite mes filles pour faire pression sur leur père en prison, afin de le contraindre à devenir informateur ou à avouer un crime qu'il n'a pas commis. Alors, j'ai été stricte avec elles. Je leur ai interdit d'avoir des relations amoureuses.

J'ai essayé de les sensibiliser. Quand elles ont grandi, elles m'ont dit : « Tu nous as fait peur de la vie et des hommes ». Je voulais les protéger, mais je les ai blessées.

À travers les témoignages, on voit comment la violence symbolique devient un outil central lors des interrogatoires des Palestiniennes. Le corps des femmes et leurs comportements personnels – comme porter un pantalon, fumer, ou retirer le hijab – sont exploités comme moyens de chantage psychologique et social.

Dans le cas de Noor, le discours patriarcal de la société est mobilisé contre elle pendant l'interrogatoire, révélant une fusion claire entre répression coloniale et système patriarcal. Et dans celui de Rawan, la menace de dévoiler ses choix personnels est utilisée pour la faire taire politiquement. Le témoignage d'Ola montre que la peur de ce chantage moral influence même sur la manière dont les femmes élèvent leurs filles. Cela révèle la profondeur de l'impact de la violence symbolique dans la reproduction des contraintes sociales au service de l'occupation.

Dans un contexte de résistance face aux tentatives de diffamation, Noor a opté pour la confrontation directe : elle a soutenu le regard de son interrogateur, en dépit des insultes, et a adressé un sourire à la caméra, posant ainsi un acte symbolique de défi. Rawan, quant à elle, a dénoncé publiquement les menaces dont elle faisait l'objet, refusant de céder au chantage – une forme manifeste de résistance politique. Même Ola, bien qu'animée par la peur de l'atteinte à l'honneur, incarne une résistance préventive : elle a cherché à protéger ses filles des pressions morales, quitte à engendrer une souffrance psychologique. Ces gestes du quotidien, bien que discrets, constituent des stratégies féminines individuelles qui remettent en cause les logiques de domination. Ils rappellent que les femmes ne sont pas de simples cibles de l'oppression, mais aussi des sujets actifs de la résistance.

LES FEMMES EN CONTEXTE DE GUERRE ET DE GÉNOCIDE : VIOLENCE STRUCTURELLE ET RÉSISTANCE PAR LE SAVOIR

Toujours selon les approches féministes intersectionnelles, les effets de la guerre s'intensifient pour les femmes à travers le croisement de facteurs politiques, genrés et sociaux. Cela les expose à une violence multipliée (Crenshaw 1991). Dans un contexte colonial comme à Gaza, les corps des femmes deviennent des symboles politiques et culturels. Ils sont ciblés non seulement par le meurtre ou le déplacement forcé, mais aussi par le contrôle et l'écrasement symbolique. Le viol y est utilisé comme une arme coloniale visant à humilier l'ensemble de la société (Razack 2000).

Avec la destruction des infrastructures et du système de santé, les besoins essentiels des femmes – intimité, hygiène, soins spécifiques – sont marginalisés. Leur souffrance devient invisible, ou perçue comme un luxe face à la survie. Les théories féministes qualifient ce phénomène de « discrimination par négligence structurelle » (Butler 2009). Dans ce contexte, la douleur ne se réduit pas à une atteinte physique : elle englobe également les violences sexuelles, notamment le viol utilisé comme arme de guerre. Cette violence fragilise l'organisation du quotidien, bouleverse la maternité, altère la relation à soi-même et érode la confiance envers autrui.

Plus spécifiquement, les témoignages de Lina et Anwar révèlent la manière dont la guerre à Gaza produit une souffrance féminine amplifiée, au croisement du colonialisme et du patriarcat. La violence ne touche pas seulement le corps, mais aussi l'intimité, la parole et la perception de soi.

Lina témoigne : J'ai fui avec mes trois enfants vers une tente surpeuplée. On manque de tout : toilettes, nourriture, connexion pour vérifier si mes parents sont en vie. Depuis l'enfance, je vis la guerre, mais je ne m'y habitue pas. J'aime Gaza et ma famille, mais je vis dans la peur constante.

L'attente a détruit mes rêves. Les bombes ne cessent jamais. Mon fils a peur, et je n'ai plus de mots pour le calmer. Avant, je mentais pour les rassurer. Aujourd'hui, ils savent que je mens. Ils reconnaissent les missiles au son et savent comment les corps se désintègrent.

Anwar raconte : J'ai trouvé refuge chez une amie avec quarante-cinq personnes. J'ai perdu toute intimité. J'ai remis le hijab et changé ma façon de parler par peur du rejet. Même rire me fait peur. Au début, je cherchais désespérément des protections hygiéniques, aujourd'hui, tout besoin féminin semble être un luxe. Le seul besoin,

c’est survivre. Ce qui m’angoisse le plus, ce sont les récits de viols à l’hôpital Al-Shifa. Je me projette, je me demande « Si c’était moi ? Que ferait mon père ? Pourquoi veulent-ils aussi violer nos corps, après tout ce qu’ils détruisent ? ».

Ces récits montrent que les femmes à Gaza ne subissent pas seulement la guerre ou le déplacement. Elles sont psychologiquement écrasées, privées de leur voix, de leur intimité, de leur sécurité. La maternité, comme le genre, devient un terrain de conflit et de douleur.

Et pourtant, malgré cette violence, Lina tente de protéger ses enfants par ses mots. Anwar transforme sa peur en conscience critique. Même au plus profond de la fragilité, ces femmes exercent une forme de résistance. Par leurs récits, elles refusent le silence, elles dénoncent, elles redéfinissent leur dignité et leur force.

CONCLUSION

En mobilisant une approche intersectionnelle, cet article met en lumière les réalités vécues par les femmes palestiniennes, façonnées par l’occupation israélienne et complexifiées par le patriarcat. Ces croisements d’oppressions accentuent leur souffrance et transforment leurs rôles, ainsi que leurs relations à elles-mêmes et à leur environnement.

Elles subissent une répression politique, une violence physique, et une déconstruction systématique de leur intimité, de leur dignité et de leur pouvoir d’agir. Cela se manifeste dans les espaces du quotidien : la maison, l’université, la prison ou les centres d’hébergement. Face à cette violence, les femmes développent des formes de résistance multiples – individuelles et collectives, visibles et silencieuses – affirmant leur présence active au cœur du conflit.

Les témoignages des femmes palestiniennes constituent ainsi une ressource précieuse, à la fois politique et épistémique. Ils remettent en cause les récits dominants et révèlent comment la violence patriarco-coloniale s’étend aux dimensions économiques, sociales et sanitaires, renforçant la vulnérabilité des femmes au-delà de la violence directe. Ces témoignages soulignent l’urgence de produire davantage de savoirs féministes sur les expériences des femmes en contexte colonial.

סדר



Marya Salameh est une chercheuse palestinienne-jordanienne en études de genre et doctorante à l’Université Bordeaux Montaigne en France. Titulaire d’un master en études de genre, société et culture de la même université, elle se consacre à l’analyse des expériences des femmes palestiniennes dans des contextes de répression et de violence structurelle, que ce soit sous occupation en Palestine ou dans les camps de réfugiés. Son travail adopte une approche intersectionnelle et postcoloniale, fondée sur des enquêtes de terrain et l’écoute de témoignages féminins pour analyser la réalité politique et sociale. Avant d’entamer son parcours universitaire en France, elle a coordonné des projets de terrain pour l’autonomisation des femmes dans plusieurs camps de réfugiés palestiniens en Jordanie, axés sur l’émancipation économique, le soutien psychologique et la lutte contre les violences basées sur le genre. Elle a également animé des ateliers de formation destinés aux femmes et aux jeunes filles dans ces contextes.

Marya s’intéresse à la production de savoirs féministes et s’efforce de porter les voix des femmes palestiniennes dans l’espace académique à travers la recherche, l’écriture et l’engagement de terrain.





GLOIRE À NOS MARTYRS

par Léa Donsbeck

Ce collage représente le message « Gloire à nos martyrs » – المجد لشهداءنا – en arabe, formé à partir de photos de victimes palestiniennes de la guerre israélienne à Gaza depuis le 7 octobre 2023. En honorant leur mémoire, Léa Donsbeck a souhaité réinscrire ces vies perdues dans le récit collectif, au-delà des chiffres et des discours souvent déshumanisants.

En choisissant le mot « martyrs », elle souligne l'importance de la mémoire collective et culturelle, tout en mettant en lumière la douleur et la résilience du peuple palestinien. Son objectif est de rappeler que, derrière chaque image, se trouvent une histoire, une personne, une vie brisée par la guerre. En créant une image à partir de fragments de vies brisées, elle propose à la fois un hommage et un appel : regarder la guerre autrement, à travers les visages de celles et ceux qui la subissent.



À travers différents projets vidéo et visuels, Léa Donsbeck s'intéresse aux récits collectifs, aux réalités marginalisées et aux dynamiques de pouvoir. Formée en beaux-arts à l'UQAM et en communication en France, elle a développé une pratique visuelle engagée, centrée sur la vidéo et la photographie, sans chercher à enjoliver ce qu'elle donne à voir. Elle conçoit l'image comme un outil de documentation et de positionnement, plus que comme un simple objet artistique. Son approche est directe, ancrée dans le présent, et portée par les causes qui l'animent.

En 2006, le conflit Israël-Hezbollah a causé de lourdes pertes humaines et matérielles (Zahar 2008, 20) avant d’être réglé par la résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations Unies de l’ONU (Conseil de sécurité des Nations Unies 2006), qui appelait à un cessez-le-feu et au désarmement des groupes armés. Depuis, les relations entre les deux parties ont été marquées par une guerre de basse intensité, jusqu’aux événements récents.

Le 8 octobre 2023, en soutien au Hamas, le Hezbollah a ouvert un front contre l’État israélien depuis le sud du Liban. Ces actions marquent le début d’une série d’affrontements transfrontaliers entre le Hezbollah et l’armée israélienne se traduisant par des tirs de roquettes et de missiles de part et d’autre de la frontière (Pusztaszeri et Harding 2024). Cette escalade a conduit à une guerre d’usure qui s’est prolongée jusqu’aux attaques dites « des bipeurs » du 17 septembre 2024, marquant une nouvelle phase de la guerre avec des bombardements israéliens massifs au Liban (Gil 2024) et l’invasion partielle du pays à l’automne 2024.

Pour le ministre libanais des Affaires étrangères, A. Bou Habib : « [les attaques aux bipeurs], sans aucun égard pour ceux qui les portent et qui est autour [sic], est une méthode de guerre sans précédent dans sa brutalité et sa terreur » (France24 2024).

Les conflits modernes témoignent d’une transformation constante des stratégies de guerre, marquées par l’utilisation croissante de technologies ordinaires transformées en armes de destruction (Bilal 2021). Les attaques des bipeurs truqués survenues au Liban, causant des pertes humaines et matérielles considérables, illustrent parfaitement cette tendance. En effet, ces dispositifs, initialement conçus comme outils de communication, ont été détournés à des fins terroristes/militaires, soulevant des questions cruciales sur leur qualification en droit international public.

Cet article vise à analyser ces attaques dans le cadre des normes internationales en vigueur. Dans ce contexte, le cadre juridique est marqué par de multiple flous à savoir : dans un premier temps la difficulté de qualifier juridiquement le Hezbollah comme cible militaire ou civile, et dans un deuxième temps le fait que ces nouveaux types d’armes ne semblent pas entrer dans les catégories juridiques internationalement acceptées.

En interrogeant ces attaques d’un point de vue juridique, notamment leur potentiel rapprochement avec des cyberattaques ou des engins explosifs improvisés, nous explorerons à la fois la qualification du Hezbollah, et s’il y a possibilité d’envisager les responsabilités pénales internationales pour cette attaque de bipeurs. Il s’agit ainsi d’analyser en quoi les attaques par explosion de bipeurs au Liban reflètent une évolution des stratégies de guerre moderne entre technologies rudimentaires ?

LE HEZBOLLAH : CIBLE CIVILE OU MILITAIRE ?

Le Hezbollah, fondé en 1982 face à l’occupation israélienne au Liban, est une organisation chiite aux multiples dimensions, combinant des fonctions militaires, sociales, politiques et idéologiques. Historiquement, l’organisation-parti a bénéficié du soutien de l’Iran et de la Syrie.

Initialement axé sur la résistance armée, le Hezbollah s’est intégré à la politique libanaise à la faveur de la fin de la guerre civile. Un temps isolé, le parti a remporté une vaste majorité des sièges au Parlement en 2018 et a maintenu une solide assise pour la législature 2022-2026, et ce malgré les critiques (explosion du port de Beyrouth, crise économique et blocage des réformes). Alors que les accords de Taëf (1989) visaient à mettre fin à la guerre civile libanaise par des réformes politiques, la fin du confessionnalisme, la dissolution des milices et le rétablissement de l’autorité de l’État, ils prévoyaient également le désarmement des milices de la guerre civile. Le Hezbollah a toutefois maintenu une puissante branche militaire, le rendant particulièrement influent au Sud-Liban (Perspective monde 1989).

Le groupe a aussi diffusé un narratif politique qui mêle résistance armée et discours islamiste, en se posant comme une alternative anti-impérialiste. En effet, du côté militaire, après le retrait des forces israéliennes en 2000, pour lequel il a largement milité, puis la guerre de 2006



Photo : Dr. Kurt Newman shows the pager message he received when informed he was needed in the Operating Room (O.R.) the day of the shooting. (© Photo by Michael Williamson/The Washington Post via Getty Images)

BIPEURS EXPLOSIFS :
Quelle approche juridique en droit international ?
par Jalila Alzin, Tanya Gagnon-Gauthier,
Rita Noor Abou Fayçal

[MOTS CLÉS] RESPONSABILITÉ INTERNATIONALE ; EXPLOSIFS ; QUALIFICATION JURIDIQUE

En septembre 2024, plusieurs explosions ciblées ont été déclenchées au Liban à l’aide de bipeurs modifiés, dissimulant des charges explosives dans des objets du quotidien. Derrière l’apparente banalité de ces attaques se cachent des enjeux juridiques majeurs quant à leur qualification en droit international. Cet article propose une réflexion critique sur les cadres normatifs pour comprendre de tels actes, en croisant les notions de tactique militaire, d’usage de la force, de responsabilité étatique, ainsi que la qualification des victimes des explosions.

(Seibt 2023), le Hezbollah a gagné en légitimité en chassant l’occupant israélien. Sa capacité à maintenir un bras armé face à Israël, malgré les appels au désarmement, repose sur des disputes territoriales persistantes entre Israël et le Liban, notamment à la défense des fermes de Chebaa, une région contestée. Son rôle en tant que mouvement de résistance s’inscrit donc dans une narration politique qui dépasse la simple opposition militaire à Israël, en se positionnant comme un défenseur des intérêts libanais (Rabasa et al. 2006).

En plus de ses activités militaires, le Hezbollah a un rôle au sein des institutions civiles à l’instar du secteur financier et du secteur de la santé. Il exerce une influence considérable au Liban, brouillant les frontières entre son rôle de groupe armé et celui d’acteur politique légitime (Rabasa et al. 2006). Cette dualité complique sa qualification juridique, oscillant entre celle d’un groupe terroriste pour certain-es et celle d’un acteur légitime pour d’autres (BBC 2023). Au Liban, cette double nature du Hezbollah en fait un acteur central de la politique nationale. L’institution financière *Qard al-Hassan* est un bon exemple de cette dualité. Le Hezbollah gère une trentaine de succursales au Liban, essentielle pour de nombreux-ses Libanais-es, particulièrement depuis la crise bancaire de 2019. Cette structure, bien qu’affiliée au Hezbollah, sert principalement aux civil-es (Amnistie Internationale 2024a).

Sur la scène internationale, le rôle et la perception du Hezbollah sont plus ambigus. L’implication du Hezbollah dans le soutien au régime syrien a renforcé son rôle de puissance régionale, mais elle a aussi exacerbé les tensions sectaires au Liban et dans la région, en particulier avec les communautés sunnites. La guerre en Syrie a permis au Hezbollah d’élargir son influence militaire et de renforcer sa position stratégique vis-à-vis d’Israël, tout en le plaçant au cœur de la crise syrienne. Cette implication a conduit à une polarisation interne au Liban, avec des divisions sectaires marquées par le soutien du Hezbollah à un gouvernement chiite et alaouite en Syrie.

Finalement, bien que le Hezbollah soit toujours perçu comme un acteur terroriste par certains États, notamment en raison de ses attaques contre des civil-es israélien-nes et de son soutien à des groupes extrémistes, il est aussi un acteur incontournable dans les équilibres politiques du Liban. Cette dualité le place dans une situation juridique complexe. Ce flou complique les accusations de responsabilité dans des crimes de guerre ou des violations du droit international humanitaire (Amnistie Internationale 2024a).

QUELLE QUALIFICATION JURIDIQUE POUR LES ATTAQUES DU 17 SEPTEMBRE 2024?

Dans le cadre du conflit qui oppose Israël au Hezbollah depuis le 8 octobre 2023, le 17 septembre 2024, entre 15h30 et 16h30, plusieurs milliers de bipeurs truqués ont explosé simultanément, dans différentes régions du Liban. Cette attaque a causé plus de 2.000 blessés-es et aux alentours de 40 morts. Ces bipeurs servaient de moyen de communication pour les membres du Hezbollah, faisant partie intégrante dudit parti politique armé libanais, mais également aux employés-es des institutions civiles qui occupent des fonctions comme des professionnel-les de la santé :

D’après les éléments de preuve dont dispose Amnesty International, les bipeurs avaient été distribués aux combattants du Hezbollah, mais sans doute également à des employés des institutions du Hezbollah qui occupent des fonctions civiles. Le Hezbollah a indiqué dans une déclaration publiée le 17 septembre que les bipeurs appartenaient à « des employés de diverses unités et institutions du Hezbollah ».

Le ministre de la Santé a déclaré que pas moins de quatre professionnel-les de santé avaient été grièvement blessés-es lors des attaques (Amnistie Internationale 2024a).

La presse internationale s’accorde à dire que « ces minuscules appareils électroniques demeurent un moyen de communication essentiel dans certains domaines, tels que les soins de santé et les services d’urgences, grâce à leur durabilité et à la longue durée de vie de leur batterie » (CBC 2024). D’autant plus, depuis près de trente ans, le gouvernement libanais n’est pas en mesure de gérer adéquatement « la compagnie d’électricité publique, Électricité

du Liban (EDL), ce qui provoque des coupures d’électricité généralisées » (Human Rights Watch 2023). Cette crise d’électricité expliquerait davantage l’utilisation des bipeurs dans le contexte médical, qui ont une plus longue longévité qu’un téléphone portable.

Le jour des attaques, les bipeurs avaient « émis un signal sonore avant d’exploser : certaines personnes les avaient donc approchés de leur visage pour regarder l’écran » (Amnistie Internationale 2024a). Un grand nombre de ces explosions se sont déroulées dans des espaces publics très fréquentés, comme des épiceries, des immeubles, des rues abondantes (NBC News 2024).

Face à cet événement, plusieurs questionnements ont émergé. Comment était-il possible de faire exploser plusieurs bipeurs en même temps ? Quelle était la mécanique derrière cela ? Des théories et des suppositions ont été faites par des journalistes de la presse internationale. La plupart convergent vers une même idée : les bipeurs du modèle AR-924 étaient initialement fabriqués par une compagnie taïwanaise nommée Gold Apollo (Reuters 2024). Cette dernière a autorisé une autre compagnie à utiliser leur nom pour fabriquer des bipeurs qui ont, par la suite, été vendus au Hezbollah. Les bipeurs contenaient deux batteries, dont l’une était remplacée par une quantité minime d’explosifs (Murphy et Tidy 2024). Les Taïwanais ont transféré leur responsabilité sur une compagnie basée en Hongrie, qui, elle aussi, s’est désolidarisée. L’État israélien était-il directement impliqué dans le processus ? Aurait-il pu intercepter la livraison des bipeurs au Liban, pour y implanter des mini-explosifs ?

Volker Türk, Haut-Commissaire aux droits de l’Homme de l’ONU, a dénoncé l’utilisation d’appareils électroniques piégés au Liban, soulignant les violations du droit international humanitaire. Selon lui, la méthode de piéger des objets viole le principe de distinction, et constitue un crime de guerre si elle vise à terroriser les civil-es.

Considérant la définition issue du Comité international de la Croix-Rouge, selon Lavazza et Farina, il est possible de conclure que cette attaque entre dans la catégorie d’attaque non-discriminée (Lavazza et Farina 2024). En effet, une attaque non discriminée est définie comme :

- a) des attaques qui ne sont pas dirigées contre un objectif militaire déterminé;*
- b) des attaques dans lesquelles on utilise des méthodes ou moyens de combat qui ne peuvent pas être dirigés contre un objectif militaire déterminé; ou*
- c) des attaques dans lesquelles on utilise des méthodes ou moyens de combat dont les effets ne peuvent pas être limités comme le prescrit le droit international humanitaire; et qui sont, en conséquence, dans chacun de ces cas, propres à frapper indistinctement des objectifs militaires et des personnes civiles ou des biens de caractère civil (Comité international de la Croix Rouge s.d.a).*

Ces attaques non-discriminées sont interdites en vertu du Protocole 1 additionnel aux Conventions de Genève (1997), ainsi que par le droit international coutumier. Les expert-es de l’ONU qualifient ces actions de violation du droit à la vie et des droits humains fondamentaux, pointant l’absence de distinction entre civil-es et combattants dans le cadre de ces attaques (Haut-commissariat aux droits de l’Homme des Nations unies 2024). De ce fait, l’utilisation d’objets piégés qui peuvent affecter sans distinction la population civile constitue une violation grave du droit international humanitaire (DHI), selon l’article 51 du Protocole additionnel I de 1987 (Comité international de la Croix-Rouge 1987).

Le DIH exige des parties au conflit de protéger les civil-es en respectant les principes de proportionnalité et de précaution. Les attaques signalées, causant de lourdes pertes civiles, violent l’article 57 du Protocole additionnel I (Comité international de la Croix-Rouge s.d.b). Le Liban est partie au Protocole, tandis que l’État israélien n’en est ni parti ni signataire. Toutefois, même un État non-parti demeure tenu de respecter ces normes en raison de leur intégration au droit international coutumier.

LES ATTAQUES DE BIPEURS : QUELLE QUALIFICATION JURIDIQUE ?

Les « nouveaux » moyens de combats utilisés lors de l’attaque du 18 septembre 2024 conduisent naturellement à s’interroger sur leur qualification juridique.

Tout d’abord, une cyberattaque est définie comme étant « un effort intentionnel visant à voler, exposer, modifier, désactiver ou détruire des données, des applications ou d’autres actifs par le biais d’un accès non autorisé à un réseau, un système informatique ou un appareil numérique » (IBM s.d.). Vu cette définition, il ne semble pas que les attaques aux bipeurs puissent être définies de cyberattaque. De fait, ceux-ci auraient été truqués afin d’y implanter un explosif et un dispositif leur permettant d’exploser de manière simultanée (Qiblawi et al. 2024).

Bien que des manipulations informatiques aient été nécessaires pour faire détonner les bipeurs, à ce stade, il paraît erroné de définir avec certitude les événements survenus comme une cyberattaque. Les bipeurs auraient été modifiés de manière à contenir une charge explosive, accompagnée d’un mécanisme de déclenchement simultané à distance. Bien que leur activation ait pu nécessiter l’utilisation de moyens informatiques ou numériques, il demeure difficile de qualifier ces événements de « cyberattaque » au sens strict, car le cœur de l’attaque repose sur l’usage d’explosifs physiques. Ainsi, ces explosions s’apparentent davantage à une tactique militaire fondée sur l’utilisation d’engins explosifs dissimulés, visant à frapper des cibles spécifiques dans des lieux densément peuplés. Il s’agit donc d’une méthode de combat asymétrique, utilisant des objets civils pour maximiser les effets de l’attaque, plutôt qu’une opération exclusivement menée dans le cyberspace. En soi, ces attaques constituent alors une tactique militaire par l’entremise d’explosifs placés à des endroits stratégiques.

Cependant, on peut estimer avec D. Silver, ex-conseiller général de la CIA et de la NSA :

[Qu’] une cyberattaque constitue une agression armée si les conséquences prévisibles de l’attaque causent des dommages physiques ou matériels, et seulement si la gravité de ces conséquences est comparable à celles associées à une coercition armée (Silver 2002 cité dans Rabussier 2019).

Cela soulève une question essentielle : la définition actuelle de la cyberattaque est-elle réellement adaptée aux réalités et aux menaces numériques modernes, où les impacts peuvent être tout aussi dévastateurs sans nécessairement entraîner des dommages physiques directs ?

Il faut noter qu’il n’existe pas encore de traité international universel spécifique sur les cyberattaques, mais plusieurs initiatives, accords et cadres juridiques internationaux abordent la cybersécurité et les cyberattaques dans un contexte plus général. La Convention de Budapest (2001), qui est le premier traité international visant à combattre la cybercriminalité établit des normes pour la criminalisation de certains actes en ligne (piratage, fraude informatique, atteinte à la confidentialité, disponibilité et intégrité des systèmes). Même s’il était envisageable de l’appliquer, dans les faits, il a été principalement adopté par les États européens, mais aussi par des pays comme les États-Unis, le Japon et l’Australie. De plus, il se concentre sur les cybercrimes commis par des individus plutôt que sur les cyberattaques entre États.

Les Nations Unies travaillent à intégrer les questions de cybersécurité dans divers cadres, comme dans le Rapport du Groupe d’experts gouvernementaux de l’ONU (UN GGE) (Hogeveen 2022) qui a établi en 2015 que le droit international, notamment la Charte des Nations Unies, s’applique dans le cyberspace. Cela inclut : l’interdiction de l’usage de la force (article 2§4 de la Charte) et le droit de légitime défense (article 51).

D’autres États ont décidé d’adopter des accords régionaux ou bilatéraux incluant des dispositions sur la cybersécurité. Bien qu’il n’existe pas encore de traité universel spécifique aux cyberattaques, des instruments comme la Convention de Budapest et les travaux des Nations Unies montrent une volonté croissante d’encadrer le cyberspace. Cependant, les divergences géopolitiques ralentissent la création d’un cadre juridique global et contraignant.

Dès lors, une réflexion approfondie s’impose concernant l’encadrement juridique des dispositifs électroniques transformés en armes. Si une intervention numérique ou un déclenchement

à distance via des signaux numériques a été impliqué dans l’explosion des bipeurs, cette situation pourrait relever du domaine des cyberattaques. Une telle qualification pourrait conduire à repenser les protocoles internationaux relatifs à l’utilisation et à la manipulation de dispositifs électroniques à des fins hostiles.

Cependant, les informations disponibles à ce sujet suggèrent que les bipeurs ont été physiquement modifiés pour inclure des explosifs, ce qui dépasse le cadre d’une simple intrusion numérique. En ce sens, les bipeurs piégés peuvent être assimilés à des engins explosifs improvisés (IEDs) – « Improvised Explosive Devices » – ou à des mines contemporaines, conçus pour être dissimulés et déclenchés de manière ciblée. Cette méthode fait usage de dispositifs du quotidien transformés en armes, compliquant leur détection et posant des défis en matière de droit international humanitaire.

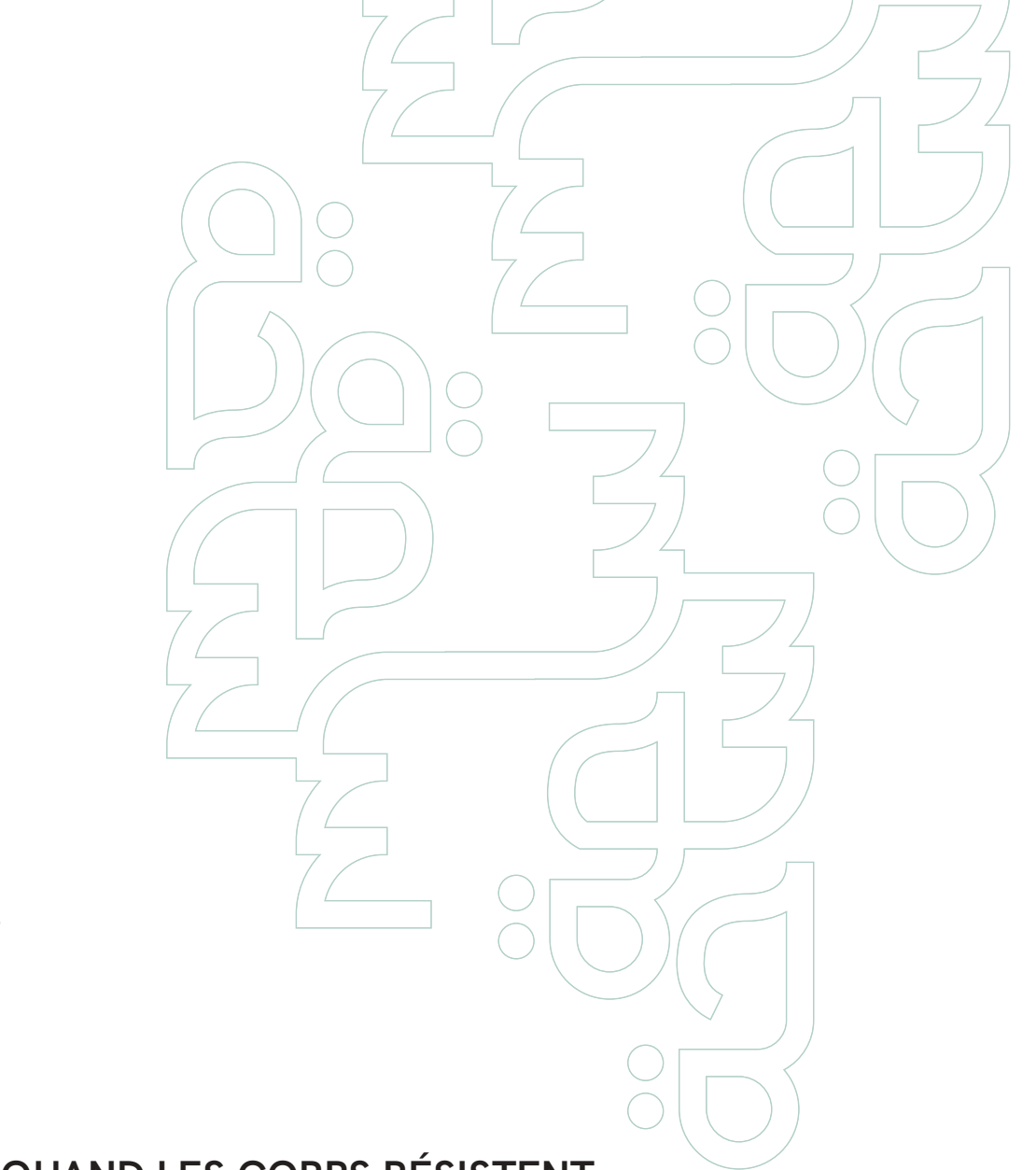
Les engins explosifs improvisés (EEI), ont joué un rôle significatif dans l’évolution des conflits contemporains (UNMAS s.d.). Leur apparition remonte à la guerre du Vietnam dans les années 60 (Smith 2011), où des combattant-es vietnamien-nes utilisaient des explosifs artisanaux contre les forces américaines, exploitant les connaissances locales pour fabriquer des dispositifs rudimentaires (Tranchemontagne 2016). À partir des années 2000, leur emploi s’est massivement amplifié dans les guerres en Irak et en Afghanistan (Bartlinski et Gunn 2023, 24-29). Des groupes comme Al-Qaïda et les Talibans ont perfectionné les EEI en combinant technologie moderne (télécommandes, GPS) et techniques artisanales, rendant ces dispositifs encore plus meurtriers (Conseil de sécurité des Nations Unies 2024). En d’autres mots, les EEI exploitent la simplicité et l’accessibilité des matériaux (Assemblée Générale des Nations Unies 2024), permettant une production à faible coût tout en infligeant des pertes considérables (UNMAS, *op.cit.*).

Ces composants simples permettent une personnalisation adaptée au terrain et aux cibles, rendant les EEI extrêmement difficiles à détecter et à contrer. Cependant, le recours aux EEI et aux dispositifs similaires, comme les bipeurs truqués, soulève des questions complexes en droit international humanitaire (DIH). Ces dispositifs violent souvent les principes fondamentaux du DIH, notamment :

- 1. Le principe de distinction** (Comité international de la Croix Rouge) : Les EEI et bipeurs truqués ne peuvent pas toujours être dirigés uniquement contre des cibles militaires. Leur utilisation dans des espaces publics ou contre des convois civils constitue une attaque indiscriminée, prohibée par l’article 51 du Protocole additionnel I aux Conventions de Genève de 1977.
- 2. Le principe de proportionnalité** : Les pertes civiles disproportionnées causées par ces dispositifs peuvent être qualifiées de crimes de guerre en vertu du Statut de Rome (article 8).
- 3. L’interdiction des armes piégées** : Les EEI et bipeurs truqués, lorsqu’ils sont déployés dans des objets apparemment inoffensifs (téléphones, appareils électroniques), enfreignent le Protocole sur l’interdiction ou la limitation de Protocole sur l’interdiction ou la limitation de l’emploi des mines, pièges et autres dispositifs, tel qu’il a été modifié le 3 mai 1996.

L’évolution rapide des technologies pose la question de savoir si certaines attaques, combinant outils électroniques et déclenchement numérique, devraient être intégrées au champ des cyberattaques. Ceci impliquerait éventuellement d’élargir la définition de cyberattaque pour y inclure la modification des produits électroniques utilisés par les civil-es pour en faire une arme et donc éviter le vide juridique. Toutefois, élargir cette définition à toute transformation d’un objet civil en dispositif explosif contrôlé à distance – comme dans le cas d’une voiture piégée – risquerait de diluer le concept de cyberattaque au point de le rendre juridiquement imprécis. En ce sens, plusieurs expert-es mettent en garde contre un élargissement excessif de la notion, rappelant que le droit international distingue généralement les cyberattaques par leur mode opératoire : il s’agit d’actions qui visent spécifiquement des systèmes informatiques, des données ou des réseaux via une intrusion numérique. Par conséquent, les bipeurs piégés, bien qu’activés à distance, s’apparenteraient davantage à des engins explosifs improvisés dotés d’un déclencheur numérique, plutôt qu’à une cyberattaque.

L'ATTAQUE AUX BIPEURS: RESPONSABILITÉ POTENTIELLE ? Envisager une responsabilité internationale Le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, s'est dit responsable des attaques de bipeurs menées au Liban (Yosef 2024). Dans l'hypothèse où certaines des attaques aux bipeurs pourraient être qualifiées de crimes de guerre, notamment celles ayant visé délibérément des civil-es ou ayant causé des dommages disproportionnés (Comité international de la Croix Rouge), il conviendrait alors d'examiner la possibilité d'engager la responsabilité pénale internationale du chef d'État israélien. Pour ce qui est de la responsabilité internationale individuelle du chef d'État israélien pour crime de guerre, celle-ci est à exclure car ni Israël ni le Liban n'ont ratifié (Cour pénale internationale s.d.) le Statut de Rome (1998). Au vue de la mise en œuvre de la responsabilité internationale pénale pour crimes de guerre dans le cas des attaques de bipeurs et considérant l'impossibilité de saisir la CPI, il serait, en théorie possible d'envisager la création d'un tribunal ad hoc pour juger des crimes de guerre, à l'instar de ceux créés pour traiter des crimes en ex-Yougoslavie où le Tribunal pénal international a enquêté, jugé et condamné de nombreux responsables des crimes graves ou de génocide pendant les guerres des Balkans, pour crimes de guerre et contre l'humanité (Nations Unies – Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie). Cependant, pour ce faire, il faudrait que celui-ci soit instauré par le Conseil de Sécurité et donc, être adopté à l'unanimité de ses membres. Le recours à des mécanismes régionaux Dans ce contexte, il est crucial d'envisager des solutions alternatives pour poursuivre les auteur-rices de ces crimes. Une option pourrait inclure le recours à des mécanismes régionaux, tel que promouvoir la mise en place de tribunaux régionaux ou d'enquêtes indépendantes. Ces institutions, bien qu'ayant des limites, pourraient offrir une plateforme plus adaptée pour traiter des violations des droits humains et des crimes de guerre, en contournant les blocages politiques au niveau international. Cette approche soulève toutefois la question de leur légitimité, de leur capacité à agir efficacement et de leur indépendance vis-à-vis des influences étatiques. En effet, dans le cas où une responsabilité internationale serait engagée pour crime de guerre dans le cadre des attaques aux bipeurs, il restera au juge international de trancher sur la caractérisation juridique des bipeurs: sont-ils des EEI? Entrent-ils dans le cadre de cyberattaques? S'agirait-il d'ouvrir une nouvelle catégorie juridique pour ces nouvelles armes de guerre? Il s'agira également pour le juge international de trancher sur la caractérisation civile ou militaire des membres du Hezbollah disposant justement desdits bipeurs. Au-delà de la difficulté liée au caractère aléatoire de l'attaque (qui s'est produite dans des épiceries, où des enfants étaient parfois en possession du bipeur de leurs parents, etc.), la caractérisation devra s'appuyer sur une investigation objective et équitable. Cette enquête devra permettre de déterminer qui était effectivement en possession de ces objets technologiques de communication discrète: uniquement des personnes engagées dans le conflit ou également des membres des institutions civiles du Hezbollah? CONCLUSION Les attaques par bipeurs truqués au Liban illustrent de manière frappante les transformations des stratégies de guerre moderne, où des objets banals deviennent des armes de destruction massive. Cet événement met en lumière des enjeux complexes en droit international humanitaire, notamment concernant les violations des principes de distinction et de proportionnalité. La méthode utilisée, qui combine technologie rudimentaire et mécanismes cybernétiques, pousse à reconsidérer les définitions et cadres juridiques existants, notamment pour intégrer ces formes hybrides de violence dans les conventions internationales. La qualification juridique des attaques pose des défis importants. Si les bipeurs truqués sont assimilés à des engins explosifs improvisés (IED) ou à des cyberattaques, cela pourrait redéfinir les normes et protocoles internationaux. Cependant, les lacunes actuelles dans la régulation du cyberspace et l'absence de traités universels spécifiques accentuent les limites des instruments juridiques. Ces événements révèlent également la difficulté de tenir les <td data-bbox="1344 1008 2661 1965"> auteur-rices responsables, surtout lorsque les États impliqués ne sont pas signataires des principales conventions, comme le Statut de Rome. La dualité du Hezbollah, à la fois acteur politique et militaire, complexifie davantage la situation. Cette organisation est perçue comme un groupe terroriste par certain-es, mais joue aussi un rôle central dans la politique libanaise, ce qui soulève des questions sur la responsabilité internationale qu'incombent des attaques à leur égard. À l'échelle internationale, l'implication d'États tiers, comme Israël, dans la modification des bipeurs exacerbe les tensions géopolitiques et pose la question de la légitimité des moyens utilisés dans les conflits modernes. Ces attaques révèlent également des enjeux éthiques profonds. L'usage des IED n'est pas une nouveauté en soi dans les conflits contemporains. En revanche, le caractère inédit de l'attaque aux bipeurs réside dans l'instrumentalisation d'un objet électronique du quotidien – utilisé notamment dans le milieu médical – comme vecteur d'explosif dissimulé. Cette tactique pousse à s'interroger non pas sur les IEDs en général, mais sur la capacité du droit international à encadrer l'utilisation détournée d'objets civils numérisés dans des contextes de guerre asymétrique. Comment équilibrer les impératifs de sécurité nationale avec les droits fondamentaux des individus, notamment dans des contextes où les technologies sont manipulées à des fins hostiles ? Jalila Alzain, étudiante en troisième année de droit à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), est guidée par un profond engagement envers la justice et les droits humains. Originaire de Syrie, elle a vécu plusieurs années de guerre avant de trouver refuge au Canada en 2017. Marquée par son expérience personnelle, elle a choisi d'étudier le droit afin de pouvoir, un jour, défendre ceux et celles dont les droits sont menacés. À travers son parcours universitaire, Jalila aspire à mettre son vécu et ses compétences au service d'une société plus équitable et inclusive. Forte de son histoire de résilience, elle souhaite contribuer activement à la protection des personnes vulnérables et à la promotion de la dignité humaine. Tanya Gagnon-Gauthier est une étudiante en droit passionnée, originaire de Mirabel, au Québec. Élevée par sa mère dans une petite famille monoparentale, elle a grandi avec des valeurs fortes d'ouverture, de justice et de compréhension des réalités sociales. Cette sensibilité précoce l'a naturellement menée vers des études de droit à l'Université du Québec à Montréal, où elle poursuit actuellement son baccalauréat. Animée par une curiosité intellectuelle large, Tanya s'intéresse à plusieurs champs connexes, dont la sociologie, la psychologie sociale et les sciences humaines en général. Pour elle, le droit est bien plus qu'un simple outil juridique: c'est un levier de changement pour comprendre et transformer les structures sociales injustes. Au cours de son parcours universitaire, Tanya a multiplié les projets qui reflètent son engagement envers la justice et la défense des droits. Elle a notamment participé au Concours de plaidoirie du Comité de droit civil, où elle a pu mettre en pratique ses aptitudes à l'argumentation et à l'analyse juridique. Elle s'est également impliquée dans Projet Innocence Québec, une organisation qui lutte pour la reconnaissance de l'innocence de personnes injustement condamnées, illustrant son profond attachement à la justice sociale et au respect des droits fondamentaux. Résolument tournée vers l'avenir, Tanya aspire à une carrière où elle pourra conjuguer droit, humanisme et engagement social, en contribuant concrètement à la protection des individus et à l'amélioration de la société. Pour elle, chaque mot, chaque geste, chaque cause mérite d'être porté avec la conviction que le droit, lorsqu'il est au service de l'humain, peut réellement changer des vies. Rita Noor Abou Fayçal est une étudiante en droit à l'Université du Québec à Montréal, passionnée par la justice sociale et les droits fondamentaux. Originaire du Liban, elle a immigré au Canada à la suite de l'explosion du port de Beyrouth en 2020, un événement marquant qui a renforcé sa volonté de contribuer à une société plus équitable. Depuis, elle s'est investie dans ses études et dans divers stages en droit criminel, familial et de l'immigration, avec l'objectif de devenir une juriste engagée et sensible aux réalités humaines. </td>	auteur-rices responsables, surtout lorsque les États impliqués ne sont pas signataires des principales conventions, comme le Statut de Rome. La dualité du Hezbollah, à la fois acteur politique et militaire, complexifie davantage la situation. Cette organisation est perçue comme un groupe terroriste par certain-es, mais joue aussi un rôle central dans la politique libanaise, ce qui soulève des questions sur la responsabilité internationale qu'incombent des attaques à leur égard. À l'échelle internationale, l'implication d'États tiers, comme Israël, dans la modification des bipeurs exacerbe les tensions géopolitiques et pose la question de la légitimité des moyens utilisés dans les conflits modernes. Ces attaques révèlent également des enjeux éthiques profonds. L'usage des IED n'est pas une nouveauté en soi dans les conflits contemporains. En revanche, le caractère inédit de l'attaque aux bipeurs réside dans l'instrumentalisation d'un objet électronique du quotidien – utilisé notamment dans le milieu médical – comme vecteur d'explosif dissimulé. Cette tactique pousse à s'interroger non pas sur les IEDs en général, mais sur la capacité du droit international à encadrer l'utilisation détournée d'objets civils numérisés dans des contextes de guerre asymétrique. Comment équilibrer les impératifs de sécurité nationale avec les droits fondamentaux des individus, notamment dans des contextes où les technologies sont manipulées à des fins hostiles ? Jalila Alzain, étudiante en troisième année de droit à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), est guidée par un profond engagement envers la justice et les droits humains. Originaire de Syrie, elle a vécu plusieurs années de guerre avant de trouver refuge au Canada en 2017. Marquée par son expérience personnelle, elle a choisi d'étudier le droit afin de pouvoir, un jour, défendre ceux et celles dont les droits sont menacés. À travers son parcours universitaire, Jalila aspire à mettre son vécu et ses compétences au service d'une société plus équitable et inclusive. Forte de son histoire de résilience, elle souhaite contribuer activement à la protection des personnes vulnérables et à la promotion de la dignité humaine. Tanya Gagnon-Gauthier est une étudiante en droit passionnée, originaire de Mirabel, au Québec. Élevée par sa mère dans une petite famille monoparentale, elle a grandi avec des valeurs fortes d'ouverture, de justice et de compréhension des réalités sociales. Cette sensibilité précoce l'a naturellement menée vers des études de droit à l'Université du Québec à Montréal, où elle poursuit actuellement son baccalauréat. Animée par une curiosité intellectuelle large, Tanya s'intéresse à plusieurs champs connexes, dont la sociologie, la psychologie sociale et les sciences humaines en général. Pour elle, le droit est bien plus qu'un simple outil juridique: c'est un levier de changement pour comprendre et transformer les structures sociales injustes. Au cours de son parcours universitaire, Tanya a multiplié les projets qui reflètent son engagement envers la justice et la défense des droits. Elle a notamment participé au Concours de plaidoirie du Comité de droit civil, où elle a pu mettre en pratique ses aptitudes à l'argumentation et à l'analyse juridique. Elle s'est également impliquée dans Projet Innocence Québec, une organisation qui lutte pour la reconnaissance de l'innocence de personnes injustement condamnées, illustrant son profond attachement à la justice sociale et au respect des droits fondamentaux. Résolument tournée vers l'avenir, Tanya aspire à une carrière où elle pourra conjuguer droit, humanisme et engagement social, en contribuant concrètement à la protection des individus et à l'amélioration de la société. Pour elle, chaque mot, chaque geste, chaque cause mérite d'être porté avec la conviction que le droit, lorsqu'il est au service de l'humain, peut réellement changer des vies. Rita Noor Abou Fayçal est une étudiante en droit à l'Université du Québec à Montréal, passionnée par la justice sociale et les droits fondamentaux. Originaire du Liban, elle a immigré au Canada à la suite de l'explosion du port de Beyrouth en 2020, un événement marquant qui a renforcé sa volonté de contribuer à une société plus équitable. Depuis, elle s'est investie dans ses études et dans divers stages en droit criminel, familial et de l'immigration, avec l'objectif de devenir une juriste engagée et sensible aux réalités humaines.
---	--



QUAND LES CORPS RÉSISTENT : Filmer la guerre autrement avec Jocelyne Saab

Entretien avec Mathilde Rouxel, réalisé par Naïla, Léa et Daphné

[MOTS CLÉS] CINÉMA ; JOCELYNE SAAB ; MONDES ARABES ; GUERRE CIVILE LIBANAISE ; RÉSISTANCE ; DISCOURS ; MÉMOIRE

1. Jocelyne Saab (1948-2019) est une réalisatrice et photographe franco-libanaise.

Revue Saha – ساحة : Nous préparons notre troisième numéro sur l’objet « guerre », ses approches, ses discours et ses silences. Tu es venue à Montréal pour des rétrospectives sur Jocelyne Saab; elle y abordait la guerre d’une manière radicale et humaine. **Comment as-tu découvert le cinéma de Jocelyne Saab¹ et qu’est-ce qui te lie à son œuvre aujourd’hui ?**

Mathilde : Étudiante en master de cinéma en France, j’avais commencé à apprendre l’arabe et j’avais envie de faire un échange à l’étranger. J’ai choisi le Liban un peu par hasard, je travaillais sur les débuts des cinémas féministes dans les années 70 en France et je suis tombée sur une interview de Jocelyne qui parlait de son premier long métrage *Le Liban dans la tourmente* (1975). Elle y exposait un regard radical sur sa perception des débuts de la guerre et une perspective marxiste qui m’avait intéressée.



Le Liban dans la tourmente (1975)

Une fois arrivée à Beyrouth, j’ai rencontré Jocelyne et elle m’a proposé de devenir son assistante sur le projet de festival qu’elle avait monté à ce moment-là (ndlr : Festival international de films de Résistance Culturelle, lancé en 2013). Et peu à peu, elle m’a introduit à Beyrouth, au Liban de manière générale, et assez tardivement à ses films. C’était assez extraordinaire de pouvoir travailler à la fois sur une archive en tant que jeune chercheuse et en même temps de travailler avec elle en tant qu’assistante de la cinéaste, c’est-à-dire de comprendre à la fois sa façon de faire, sa carrière et sa façon de comprendre et de percevoir le cinéma.

Ce qui me reste aujourd’hui de son œuvre, c’est une perception politique, ma vision du monde à travers ce qu’elle a pu m’offrir. Du fait qu’on soit venues à travailler ensemble, j’avais accès à la fois à ses archives et à ce sur quoi elle travaillait à la fin de sa vie, et c’est assez naturellement qu’elle m’a demandé de m’occuper de son travail après sa mort. Au final, je pense que c’était une façon pour moi de faire un deuil (ndlr : Jocelyne Saab est décédée en 2019) et en même temps une façon de m’approprier ce travail, pour continuer sa démarche qui a toujours été d’agir au Liban, de construire malgré tout, et de diffuser son message à elle qui est avant tout humaniste.

ساحة : Comment le cinéma de guerre a-t-il évolué depuis les années 1970, et comment cela se manifeste-t-il à travers la caméra de Jocelyne Saab ? Pourquoi est-il essentiel de filmer et photographier la guerre en 1970 comme en 2025 ?

Mathilde : Je pense que le travail de Jocelyne est particulièrement intéressant et utile aussi aujourd’hui pour des programmeur·ices ou pour le public contemporain. Ayant été reporter de guerre pour la télévision française, elle n’avait pas vraiment de camarades de terrain à part des journalistes français qui avaient une vision très française du conflit (ndlr : guerre civile libanaise 1975-1990). La France a pris des positions politiques sur les guerres du Liban qui n’étaient pas celles de Jocelyne, tandis qu’elle entretenait une proximité idéologique avec le parti communiste libanais qui a réalisé des films documentaires militants assez tôt dans l’histoire du cinéma libanais, en soutenant la résistance des Palestiniens au sud du Liban. Et très rapidement au début des années 70, l’Organisation de la Libération de la Palestine (OLP) a monté son unité « cinéma » pour produire du cinéma militant. Ce sont sans doute aussi des images qui l’ont marquée. Mais Jocelyne ne s’inscrivait pas dans un schéma politique.

D’un côté, elle avait à la fois pris son indépendance de la télé française; elle pouvait donc faire des films plus poétiques, personnels et ancrés dans un territoire qui était le sien. Et d’un autre côté, elle n’avait pas envie de s’encarter dans un parti, elle voulait avoir son indépendance d’esprit. Je pense que de toute façon,

elle n'aurait pas vraiment eu sa place au milieu des cinéastes militants, même si évidemment le militantisme accepte toute forme d'adhésion. Ces cinéastes militant-es étaient là pour servir la lutte, mais on ne les considérait pas forcément comme cinéastes. Jocelyne, elle, a réussi à créer une place que personne n'avait vraiment à l'époque, une place de médiatrice, par laquelle elle a pu naviguer entre reportages, documentaires et fictions. Elle a des choses à raconter et elle sait faire des images. Je pense que c'est la raison pour laquelle son œuvre circule beaucoup aujourd'hui; elle résonne énormément avec ce qui se passe à Gaza et au Liban. Jocelyne recherche de l'humain plutôt que des faits de guerre. Son œuvre s'extrait à la fois de l'actualité, et aussi du militantisme pur qui fonctionne certes au moment où on fait le film, mais qui perd de sa pertinence politique et ne marche pas forcément sur le long terme. Les films militants des années 70, aujourd'hui, on ne les comprend plus. On n'a plus les codes ni le vocabulaire. Et elle, elle était restée en dehors de ce vocabulaire-là. Je pense que c'est important aussi de savoir pourquoi on filme et pour qui on filme, pour déterminer aussi comment on filme.

Jocelyne a une formation de journaliste. Elle n'a pas fait d'école de cinéma, elle était à la télévision française et y a appris à construire son récit, à construire sa réflexion. Elle en a fait un outil très intéressant pour défendre une lutte qui n'est pas celle qui était forcément défendue par la télévision française. Elle n'a jamais filmé n'importe comment, chaque image était contextualisée. Elle évitait de filmer la mort directement. Les cadavres qu'on voit dans ses films sont en réalité des archives tournées par d'autres images télévisées, refilmées depuis le poste de télévision. Elle voulait montrer le témoignage de la guerre sans en capturer la violence brute. Ce qui l'intéressait, c'était la résistance quotidienne: les femmes qui font du pain, l'homme qui arrose ses plantes sous les bombardements. Elle préférait filmer ce qui échappe au conflit, en dialoguant avec les civil-es plutôt qu'avec les combattant-es.

ساحة : Jocelyne Saab a été une pionnière dans le cinéma libanais et dans le cinéma de guerre. Dans *Jocelyne Saab, la mémoire indomptée* tu cites le réalisateur tunisien Tahar Chérïaa²: «le cinéma arabe sera militant, sera d'abord un acte culturel, aura d'abord une valeur sociale et politique». **Quelle est la portée du travail de Jocelyne Saab en tant que femme arabe dans le militantisme culturel à travers la caméra ? Comment Jocelyne s'est-elle émancipée en tant que femme derrière la caméra, tout en conservant certains codes normatifs stéréotypés du cinéma féminin** (ex.: filmer les émotions, des enfants, l'amour)?

Mathilde : Je pense que vous pointez exactement ce qui était important pour Jocelyne, son militantisme culturel. L'impératif militant du cinéma arabe c'est quelque chose qui a été important toute sa vie. Ce qu'elle décide de capter dès qu'elle commence à faire du cinéma, c'est aussi les cabarets, la danse orientale, des spécificités culturelles. On voit des gens qui fument la chicha, des choses qui peuvent évidemment participer à un panorama assez orientaliste, mais elle les filme dans les gestes du quotidien. Elle a toujours essayé de replacer le Liban en Asie, de regarder ailleurs, à l'Est, plutôt que de regarder du côté des oppresseur-reuse. Parce que cette fascination pour l'Occident, c'est une fascination pour des gens qui méprisent les Libanais-es et les Arabes.

Quand elle réalise le film *Il était une fois Beyrouth* (1994) – qui était une occasion pour elle de rassembler un maximum d'images qui ont été filmées au Liban dans l'idée de construire une cinémathèque – elle nous rappelle ce qu'était Beyrouth. Elle nous rappelle ce qu'était le Liban, ce qu'était l'avant-guerre, et même encore plus ce qu'était le Liban avant les Français. Par ailleurs, elle a beaucoup tourné en Égypte parce que finalement, pour elle, il y avait des liens culturels très forts entre le Liban et l'Égypte. Le cinéma égyptien a été fait par des Libanais-es, le cinéma libanais a démarré en copiant les comédies musicales et les mélodrames des Égyptien-nés. Cette porosité culturelle, c'était la porosité que ses parents à elle connaissaient. Elle est née en 1948, il n'y avait alors pas de frontières aussi déterminées que celles qui ont déchiré la région après 1948. Elle a toujours refusé de remettre des murs. Justement, elle avait organisé un festival au Liban,

le Festival international du film de résistance culturelle de 2013 à 2015, qui proposait des films d'Asie et de la Méditerranée. Il a eu lieu dans les cinq capitales des principales cinq communautés différentes du Liban: Tripoli et Saïda à majorité sunnite, Zahlé principalement chrétienne, Tyr dans le Sud à dominance chiite ainsi que Beyrouth la multiculturelle, avec la proposition pour tout le monde de voir les mêmes films, de comprendre les mêmes choses, d'avoir les mêmes débats, les mêmes discussions avec des acteur-rices qui sont là aussi pour recréer du lien entre des communautés qui sont incapables de se parler et qui radicalisent aussi toute la pensée politique. Et le Liban n'est toujours pas sorti de ça, mais Jocelyne s'est toujours battue pour essayer d'aller au-delà.

ساحة : En quoi l'empathie est importante dans le cinéma de Jocelyne et dans la perpétuation des luttes ? Comment la résistance émerge des émotions ?

Mathilde : Je pense au film de Jocelyne *Les Nouveaux Croisés d'Orient* (1975), qui dresse le portrait d'un mercenaire français qui a perdu la raison parce qu'il a été envoyé au front. Il n'arrive plus à sortir de cette mécanique de la guerre, parce que finalement, s'il n'est pas combattant, il est quoi? Il n'est rien. Sa façon de le filmer, sa façon de l'interroger est évidemment très critique. On devrait détester ce gars, et en même temps, on ne peut que l'humaniser. La question sous-jacente c'est: qu'est-ce qu'on est en train de faire de ces gens? On est en train de leur détruire le cerveau, à les faire combattre.

Et c'est exactement la même démarche qu'on perçoit quand elle rencontre Jocelyne Khoueiry³ en 1989 à la fin de la guerre, qui était cette militante phalangiste (ndlr: membre du parti Kataeb, un parti libanais chrétien historiquement d'extrême droite) ayant monté sa propre armée de femmes pour aller tuer des Palestinien-nés. Elle va la voir à un moment où celle-ci prétend se repentir en expliquant qu'elle s'est tournée vers la religion. Et même si, à nouveau, on a envie de la dénoncer, c'est quand même une main tendue de donner la parole à «l'ennemi». Elle n'a jamais montré les Phalangistes comme étant des cruels, sauf dans *Les Enfants de la guerre* (1976) à travers des images tournées par les Phalangistes eux-mêmes, sur les cadavres de leur succès du massacre du bidonville, quartier de la Quarantaine à Beyrouth⁴, principalement peuplé de familles pauvres libanaises, palestiniennes, syriennes et kurdes de confession musulmane. Quand Jocelyne va voir des gens, qu'ils soient de son camp ou non, ce n'est pas pour les diaboliser, c'est pour les humaniser. Parce que si on les diabolise, on donne des raisons de devenir violent. Elle veut reconstruire une société et recréer du dialogue entre les gens.

3. Jocelyne Khoueiry (1955-2020) est une figure historique de la guerre civile libanaise, ayant combattu au sein de la milice chrétienne conservatrice des Phalanges du Liban.

4. Le 18 janvier 1976, 1 000 personnes sont massacrées par les milices chrétiennes des Phalangistes.

Beyrouth, ma ville (1982)



2. Tahar Chérïaa (1927-2010) est un réalisateur et scénariste tunisien.



Beyrouth, ma ville (1982)

112

ساحة : C’est un rapport qui est quand même unique à son expérience parce qu’en tant que documentariste, elle travaille avec une douleur ressentie en tant que Libanaise. Donc c’est quelque chose qui intervient dans son cadre cinématographique ainsi que dans son approche.

Mathilde : Complètement, et c’est quelque chose qu’on perçoit évidemment dans *Beyrouth ma ville* (1982) parce que c’est son corps à elle, de Libanaise meurtrie, de bourgeoise assumée, qui ouvre le film. Elle est devant un palais en ruines, sa maison de famille, qu’elle filme, et elle nous raconte à nous, Français notamment, que la guerre aurait pu s’abattre sur tout le monde. Cette identification-là, qu’elle crée chez son spectateur et chez son propre peuple, en racontant à quel point elle est chanceuse de n’avoir perdu que du matériel, permet d’amener un film qui nous raconte une violence inouïe, sur le corps social comme sur le corps individuel. Son obsession cinématographique du corps, on la sent en 1982, et plus encore dans sa première fiction *Une vie suspendue* (1985). Elle deviendra une nécessité de défendre la liberté du corps des femmes, en particulier des femmes arabes. Jocelyne s’intéressera beaucoup à la danse comme possibilité de résister avec son corps, comme cette expression de vitalité nécessaire pour pouvoir survivre dans un monde qui devient de plus en plus oppressant et divisé. C’est un mouvement qui reste quand il n’y a plus de résistance. Beaucoup de Libanais-es et de cinéastes ou d’artistes qui ont connu la guerre du Liban disent qu’après la guerre, ils ont eu du mal à continuer, que le temps de la guerre avait été d’une intensité telle, qu’après la guerre, ils ne se sont plus vraiment sentis vivant-es. Et donc, comment chercher cette vie qui fera lien entre la société? C’était le grand combat de Jocelyne jusqu’à la fin de sa vie, vraiment.

ساحة : Tu dis que la mission de Jocelyne Saab est de reconstruire par ses images un Liban en lambeaux. Dans son court-métrage *Beyrouth ma ville* (1982), elle filme notamment sa propre maison entièrement brûlée quelques jours plus tôt. **Est-ce que, selon toi, le cinéma de Saab a une portée libératrice et salvatrice pour les peuples touchés par la guerre et pour elle-même ?**

Mathilde : Oui, je pense que l’aura du travail de Jocelyne, notamment pour les Libanais-es qui sont partis du Liban, a été très importante. J’ai rencontré plusieurs personnes qui viennent du sud du Liban et qui connaissaient Jocelyne parce que c’était une des seules journalistes qui filmait au sud. Pour la télévision française, c’était la seule journaliste qui en était capable et qui en avait envie aussi. Elle sortait de l’idée

que la guerre n’était qu’à Beyrouth. La guerre civile était aussi une guerre de résistance, notamment contre Israël. Dans la guerre civile, s’est immiscée une violence d’occupation. Jocelyne a été une porte-parole essentielle de la gauche et de l’OLP⁵ en France. Arafat⁶ en était conscient : après le siège de Beyrouth-Ouest par l’armée israélienne en 1982, il lui propose même de monter avec lui pour le filmer à bord du bateau l’Atlantis avec lequel il s’exile du Liban pour aller en Grèce puis en Tunisie, alors qu’il n’a absolument pas le droit de faire monter des journalistes. Elle arrive discrètement cagoulée et, de cette aventure, naît le film *Le Bateau de l’exil* (1982). Il y avait pourtant au sein de l’OLP une unité pour le cinéma qui aurait pu filmer ce départ historique des Palestinien-nes du Liban, or l’OLP appelle Jocelyne parce qu’elle peut vendre son sujet à TF1 en France. Elle soutient Arafat par humanité. Et donc, elle le laisse être digne, elle n’en fait pas une icône, un symbole. La résistance continue. C’est quand même assez inouï d’avoir cette position de médiatrice entre l’Occident et une région qui se fait dynamiter par un nombre d’ingérences incroyable de l’international, parce qu’elle parle le langage de l’Ouest. Elle sait utiliser ce langage nécessaire et a aussi cette volonté de rester dans sa naïveté à elle qui n’a pas de didactisme politique. Son agenda à elle c’est : quand est-ce qu’on fait la paix ?

ساحة : Comment le cinéma de Saab, en particulier dans le contexte de la lutte des Palestinien-nes, contribue-t-il à l’humanisation de la guerre ? En quoi les médias sociaux contribuent aujourd’hui à la résistance palestinienne et au partage de leur réalité tout en offrant de nouveaux points de vue sur les conflits ?

Mathilde : C’est une question un peu difficile, parce que je pense que ce dont on a besoin c’est des films qui arrivent de Gaza, qui ont un peu de recul et qui surtout sont construits avec un discours. Les médias sociaux ont permis à beaucoup de gens de s’informer rapidement sur la question palestinienne, c’est-à-dire d’avoir ces images qui surgissent devant nos yeux horrifiés dès le 8 octobre, et de s’engager pour la liberté de ce peuple. Mais trop d’images, ça ne permet pas non plus de réfléchir. Elles ont permis aussi à des théories du complot de se construire parce qu’il n’y a pas vraiment de discours abouti sur ces images, il n’y a pas de poésie, pas de rêve, pas d’adresse à qui que ce soit à part au monde entier. Ces images sont essentielles pour les journalistes qui construisent un propos à partir d’elles ; sans celles-ci, Al Jazeera n’aurait pas pu faire le travail qu’ils ont fait. Mais pour un public plus global, plus ou moins informé, qui ne connaît pas la géographie de la Palestine, c’est aussi troublant. On ne sait pas ce qui se passe, historiquement on n’apprend rien. De voir des cadavres brûlés après le bombardement d’un hôpital, c’est terrible, mais on ne le comprend pas historiquement, on ne le comprend pas géographiquement, on ne le comprend pas sociologiquement. Et finalement, il ne nous reste que les horreurs, sans que les gens soient forcément humanisés.

Ce qui humanise les gens, c’est vraiment la possibilité de créer un dialogue avec celui qui regarde. Et cette force-là, c’est celle du cinéma. Évidemment, aujourd’hui, c’est très difficile de faire des films à Gaza. Dans deux ans, on aura beaucoup de films sur ce qui s’est passé et on comprendra la puissance des images. Malheureusement, mais c’était déjà le cas en 2011, les réseaux sociaux donnent beaucoup de pouvoir aux dirigeants et aux régimes quels qu’ils soient. Bashar al-Assad⁷ a tenu et a réussi à organiser sa riposte entre 2012 et 2014 grâce aux réseaux sociaux. Il savait exactement ce qui se passait et il a manipulé la population avec des *fake news*. Ces images de guerre qui circulent massivement sur les réseaux sociaux nous échappent, elles sont importantes pour l’histoire, mais on n’a jamais appris à les étudier et on ne sait pas les archiver. Donc elles disparaissent, réapparaissent, sont trafiquées. En ce moment, il y a plein d’images de Gaza d’il y a 10 ans qui circulent sur les réseaux sociaux israéliens pour dire que la destruction de Gaza est un mensonge. Certes, il y a eu un travail journalistique essentiel sur les réseaux sociaux, mais ces médias restent des machines de guerre américaine et chinoise, ce ne sont pas des gens qui sont là pour soutenir les peuples en lutte. Il y a également la censure qui échappe complètement aux militant-es. Mais, les discours vont arriver, on est quand même dans un monde où on arrive à organiser la résistance.

5. Organisation de libération de la Palestine.

6. Yasser Arafat (1929-2004) est le leader historique de la résistance palestinienne, fondateur de l’OLP, et président de l’Autorité palestinienne de 1994 à sa mort.

7. Bashar al-Assad (1965 –) a imposé sur la Syrie un régime dictatorial et violent de 2000 à 2024, succédant à son père Hafez al-Assad à la tête du parti Baas syrien.

113

8. Cédric Lépine, «Rencontre avec Mathilde Rouxel, directrice artistique du FFA 2023», Le Club de Mediapart, 15 novembre 2023.

ساحة : Tu as dit « Montrer des images, c’est ouvrir des imaginaires⁸ » **Justement, comment le cinéma de Jocelyne Saab a-t-il permis d’ouvrir une nouvelle conception du Liban et du Moyen-Orient, lorsqu’il n’en existait à l’époque qu’une vision orientaliste et peu authentique ? Comment pour toi, la valorisation du cinéma arabe permet l’accès à d’autres imaginaires, expériences, réalités ? Et pourquoi c’est important ?**

Mathilde : Au moment où ils ont été produits, certains films de Jocelyne circulaient dans quelques festivals militants, mais de manière générale, ces images appartenaient surtout à celles du flux médiatique. Je pense qu’elles donnaient un contrepoint qui a permis à beaucoup de comprendre la complexité de la guerre et de sortir un peu du manichéisme de la guerre confessionnelle qui était le discours médiatique français. Jocelyne n’a jamais parlé de guerre confessionnelle, elle n’y croyait pas du tout. Pour elle, c’était une lutte de classe. Et au-delà d’une lutte de classe, ce sont des centaines d’années d’histoire et de complexité dans un Liban qui a été occupé par tant de puissances impériales différentes. Son cinéma a permis de complexifier un problème, simplifié pour propager et défendre certaines opinions sur le Liban défendues par la France.

Elle a réalisé un premier film de fiction qui a été sélectionné à Cannes en 1985. Puis, Jocelyne a été écartée de la scène pendant les années 1990-2000, on s’intéressait assez peu à son travail, notamment au Liban. Il y avait d’autres formes de réflexion portées par une nouvelle génération d’artistes, revoir les images de la guerre brute, ça n’intéressait plus les gens, ils voulaient aller ailleurs dans leur imaginaire. En 2025 en Occident, on s’intéresse à une façon de s’organiser, de réfléchir à la lutte, car on lutte malheureusement avec des moyens moins radicaux aujourd’hui. À ce jour, le cinéma de Jocelyne est très inspirant parce qu’il n’est pas dans la violence – nécessaire dans l’instant – du militantisme, celle des armes levées, il n’est pas dans la propagande en fait. Il nous rappelle qu’on doit lutter pour la nécessité de s’organiser collectivement pour survivre, continuer à rire, à être ensemble, à s’informer et à être curieux. Il y a toujours un accent très fort de Jocelyne sur la nécessité de la curiosité, la nécessité de tendre la main à l’autre et ça, évidemment, ça va contre les clichés orientalistes. Il y a cette résistance culturelle dans ses films, elle exprime :

nous, on a ça, on fait ça, on écoute ça, on regarde ça. Et on n’est pas misérables. C’est la guerre, on avait un hippodrome, il est ruiné. Maintenant, une fois qu’il est ruiné, on trouve ailleurs un trou d’obus et on va nager dedans parce qu’il y a de l’eau et qu’on va s’improviser des piscines, parce qu’Israël nous bombarde mais que la vie continue.

C’était impossible pour elle d’arrêter de parler, de construire, de rêver. Parce qu’effectivement, son imaginaire permet l’ouverture sur d’autres imaginaires.

Il y a beaucoup de films qui se créent sur place au Moyen-Orient, qui ne traversent jamais la Méditerranée et qui ne sont jamais traduits. Et c’est de la résistance culturelle de montrer ce qui intéresse le public à l’endroit où les réalisateur-rices créent leurs films, et non de montrer des films produits pour un public occidental. Cette démarche relève aussi d’une lutte contre les modèles occidentaux, et c’est une difficulté que Jocelyne n’a pas toujours réussi à contourner. *Dunia* (2005) notamment n’est pas le film le plus féministe ni le plus anti-orientaliste de l’histoire du cinéma arabe. Mais sans argent français, on ne fait pas de fiction. L’industrie n’est pas solide, non plus, dans la région. C’est aussi ces réalités-là qu’il faut évoquer quand on parle de cinéma des pays arabes et quand on essaie de changer l’opinion des gens sur la réalité de qui se passe sur le terrain. Hier comme aujourd’hui.

ساحة : **Quel rôle devrait avoir l’Occident dans la création de ponts et d’un dialogue interculturel avec les mondes arabes et ses cinémas ?** La Palestine joue un rôle important dans le travail de Jocelyne comme dans le tien. **Peux-tu nous parler de l’importance des festivals tels que le Festival Ciné-Palestine, le Festival Aflam et le Festival franco-arabe de Noisy-le-Sec, dans la nécessité d’offrir de nouvelles représentations ?**



Dunia (2005)

Mathilde : Si « l’Occident », c’est le festival de Berlin, le Festival de Cannes, le Festival de Venise et le British Film Institute, le rôle de l’Occident, je pense, devrait être un peu en retrait. Il faudrait que les institutions occidentales arrêtent de décider ce que l’on va voir du monde de manière générale. Pas seulement par rapport aux mondes arabes, je veux dire l’Afrique aussi. Si on regarde les films qui sont passés à Cannes sur l’Afrique, on a l’impression qu’ils vivent dans un archaïsme plein de fantasmes et de superstitions et qu’ils sont moins développés que nous, en tant qu’humains. Il n’y a aucune compréhension de la réalité sur place, il n’y a aucune compréhension de l’importance de leurs croyances. On est tellement matérialiste en Europe, qu’on est incapable de choisir des films qui nous émancipent de cette région du monde. Quant à l’Amérique latine, on n’a pareillement que des films qui viennent nous parler de la violence des cartels.

Après, il y a le travail d’associations qui luttent beaucoup. Le Festival Ciné-Palestine, c’est une association de bénévoles, qui demande de l’engagement individuel de la part de personnes qui ont envie de changer nos imaginaires. Les ambitions d’Aflam et du festival du film franco-arabe de Noisy-le-Sec sont les mêmes. Qu’est-ce qu’on veut donner à nos publics nationaux comme image du monde non-occidental ? Le rôle des festivals associatifs est vraiment là. Ils répondent à une demande, ils ont un public. Ils sont aussi une plateforme pour des artistes qui sont elleux-mêmes médiateur-rices, qui veulent donner à voir quelque chose de moins fantasmé. Des artistes essaient de faire des choses, iels n’ont pas d’argent, iels n’ont pas d’industrie qui les soutient, iels n’ont pas les moyens vraiment de construire leur film comme iels pourraient le faire s’il y avait où iels ont grandi des écoles de cinéma et une politique culturelle ouverte. Et iels essaient quand même de faire des choses, avec ce qu’on leur offre de possibilités. Et, malheureusement, les industries occidentales, qui sont soi-disant très ouvertes sur le monde, les étouffent. Tout soutien est important. Au Canada, le collectif Regards Palestiniens, votre revue, ce sont des outils culturels qui sont là pour résister et c’est exactement ce qu’il faut faire aujourd’hui.

ساحة : En effet, étudier le cinéma arabe en tant que femme blanche occidentale relève d’enjeux de positionnement. **Peux-tu nous parler de ta relation avec ce positionnement ?**

Mathilde : Ce qui m’inspire dans le cinéma de Jocelyne et dans le cinéma militant palestinien, c’est qu’ on était à une époque où on croyait à la solidarité transnationale, et évidemment qu’on avait des ennemi-es, mais les solidarités individuelles soutenant la lutte n’ont jamais été rejetées. On n’a jamais accusé Jean Genet d’orientalisme quand il va dans le camp de réfugié-es palestinien-nes de Sabra et Chatila à Beyrouth, et qu’il écrit *Quatre heures à Chatila* (1982). Au contraire, encore aujourd’hui, les Palestinien-nes le remercient d’avoir écrit ce texte, car il était le seul

à pouvoir parler à nouveau à l’Occident, à pouvoir être le messenger, non d’une cause arabe, mais le messenger d’une humanité qui est censée nous relier tous.

Cette possibilité d’être médiateur.rice est de plus en plus difficile. Effectivement, la violence coloniale sévit en France, où on ne laisse pas parler des citoyens qui sont immigrés, même de 4ème génération. On ne les considère toujours pas français. Je comprends donc que des démarches comme la mienne puissent agacer, et qu’on ne comprenne pas qu’aux comités de programmation de festivals de films arabes, ce soit toujours des blanc.hes. Mais, moi, occidentale, je m’adresse à un public résidant en Occident. Le travail que je fais en France, je ne le ferais pas ailleurs. La question d’un engagement individuel, à mon sens, ne devrait pas être posée tant que ça, si on est là pour dialoguer et pour apprendre, ça veut dire que nous ne sommes pas là pour juger et qu’on est aussi là pour construire un point de vue, une compréhension du monde.

En tant que programmatrice de festivals, je sais qui est mon public : beaucoup de personnes blanches, curieux.ses, qui aiment savoir tout sur tout et qui viennent pour apprendre des choses sur les mondes arabes. Et le travail que je fais est là, c’est aussi pour leur dire : vous venez « apprendre des trucs » ? Et voilà, c’est un film irakien, et il ne se passe rien. Désolée, vous n’allez pas « apprendre des trucs » sur l’Irak, mais en fait, on n’est pas là pour ça, on est là pour voir de beaux films et parler de cinéma. C’est le cinéma qui nous réunit, et c’est d’abord ça que je connais. Mon travail est aussi institutionnel : au Festival Aflam, qui met en lumière les cinématographies arabes d’hier et d’aujourd’hui, l’essentiel de notre programmation est organisé au MUCEM⁹, dans un musée ; et au Festival du film franco-arabe de Noisy-le-Sec, dans un cinéma municipal. Et donc, que cette mission de service public soit portée par quelqu’un qui est un produit de ce service public relève est normal à mon sens d’une certaine logique. Dans la France polarisée dans laquelle nous vivons, peut-être qu’il y a des gens qui ne seraient pas venus si c’était plus militant ou plus racisé, parce qu’iels ne se seraient pas senti-es à l’aise, et donc qui n’auraient pas, le temps d’un film, voyagé et rencontré l’autre monde proposé à l’écran – rencontre motrice, nous en parlions plus haut, de l’empathie qui nous manque si cruellement aujourd’hui. Après, est-ce que je m’invente des excuses ? Je ne sais pas. Il me semble tout de même que l’essentiel est de savoir reconnaître ses alliés-es, et j’espère travailler en bonne intelligence, humaine et idéologique, avec ceux qui me confient leurs films.

ساحة : Quels sont, selon toi, les défis futurs à relever dans la promotion des cinémas des mondes arabes ? As-tu des recommandations cinématographiques pour nos lecteur.rices ?

Mathilde : Je trouve qu’il se passe des choses extraordinaires depuis quelques années dans les cinémas des pays arabes. Il y a des raisons claires qui sont économiques. L’argent n’a plus une seule provenance (celle de l’Occident), et depuis que le Golfe a décidé d’étendre son *soft power* et de développer aussi un versant culturel, il y a davantage d’argent pour le cinéma. Il y a aussi évidemment une démocratisation des technologies qui entraîne une maîtrise plus aisée des moyens nécessaires pour faire des films. Et il y a des choses super qui sont en train d’émerger et qui ne correspondent plus du tout au cliché des drames sociaux des pays arabes. Il y a des films d’horreur, des polars, des films fantastiques. Il y a des choses qui nous plongent dans des univers de plus en plus différents et qui sortent de ce dont on avait l’habitude.

9. Musée des civilisations de l’Europe et de la Méditerranée situé à Marseille en France.

RECOMMANDATIONS :

PAR-DELÀ LES MONTAGNES de Mohamed Ben Attia (TUNISIE, 2023)
LA MER ET SES VAGUES de Liana et Renaud (LIBAN, 2023)
PARFUMÉ À LA MENTHE de Muhammed Hamdy (ÉGYPTE, 2024)

Si je pense à des films sortis très récemment, je peux vous conseiller trois films empreints d’ônirisme qui illustrent bien à mon sens cette nouvelle esthétique. Par exemple, *Par-delà les montagnes*. C’est enthousiasmant d’avoir un film épuré comme ce film de Ben Attia qui arrive de Tunisie, ode à la liberté aux allures de parabole, et qui ne s’inscrit pas dans la logique stéréotypée d’analyse de la société tunisienne pré ou post-révolutionnaire¹⁰.

Le film libanais *La Mer et ses vagues* de Liana et Renaud est lui aussi magnifique, il raconte l’histoire de deux migrants syriens qui essaient de quitter Beyrouth mais c’est un film absurde, qui joue merveilleusement avec l’ônirisme, qui convoque plein de choses qui correspondent vraiment au territoire et à sa culture. Ce film dit : on n’a plus besoin d’avoir l’exposition d’ailleurs pour exister.

La difficulté, c’est qu’il y a beaucoup de films qui sont produits et qui ne passeront pas la censure s’ils n’éluent pas une attaque politique frontale. Quand ils dénoncent, les films passent encore par le biais de la critique sociale. Mais les standards de récit ont changé. Au Maroc, ces dernières années, il y a deux films de fiction sur trois qui critiquent la bourgeoisie dans le pays. Il y a des conflits de classe partout dans les films marocains en ce moment. Or, en Europe, *a priori* ça ne nous intéresse pas. Ce qui nous intéresse, c’est la situation des femmes opprimées, la montée de l’intégrisme, etc. Mais les artistes ont de plus en plus l’occasion de choisir leur récit. C’est pareil ailleurs, je vois la même chose en Égypte, et ce mouvement peut faire bouger les choses à l’intérieur de nos sociétés. Il y a un film qui s’appelle *Parfumé à la menthe*, magnifique film sur la dépression générale des Égyptien-nes en ce moment, de ce dilemme dans lequel s’est mis Abdel Fattah al-Sissi, et dans lequel se retrouve le peuple égyptien avec la domination autoritaire de l’armée. Le film ne parle pas de politique. Il parle de la difficulté de survivre avec nos blessures. Ces fictions-là reviennent à créer d’autres imaginaires. À l’international, on n’a pas la moitié des références, car les motifs de ces films se réfèrent à des habitudes, des faits divers locaux. On ne les connaît pas car on n’y vit pas, donc on ne comprend pas tout, mais tant mieux qu’on ne comprenne pas tout, ça remet de la complexité dans nos clichés. Il faut montrer ces films. C’est là le défi à relever.

10. Zine el-Abidine Ben Ali (1936-2019) est président de la République de Tunisie de 1987 jusqu’aux soulèvements révolutionnaires de 2011, date à laquelle il est renversé.



Mathilde Rouxel est une programmatrice, chercheuse et enseignante en cinéma. Doctorante en études cinématographiques à Paris 3 (Université la Sorbonne) et spécialiste des cinémas du monde arabe, elle travaille sur l’évolution de la figure du peuple dans les cinémas féminins d’Égypte, de Tunisie et du Liban entre 1967 et 2015. Son travail s’inscrit dans une histoire critique et politique du cinéma arabe. Lors d’un échange universitaire à Beyrouth, sa rencontre avec la réalisatrice Jocelyne Saab (1948-2019) est déterminante pour le reste de sa carrière. Elle est l’auteurice de la première monographie consacrée à la cinéaste franco-libanaise (*Jocelyne Saab, la mémoire indomptée*, Dar an-Nahar, 2015), avec qui elle a collaboré étroitement pendant les dernières années de sa vie. Ensemble, elles ont notamment travaillé sur le Festival International du Film de Résistance Culturelle, lancé au Liban en 2013, sur les derniers projets de films de la cinéaste ainsi que sur l’édition de son livre *Zones de guerre* (2018). Depuis le décès de Jocelyne Saab, Mathilde Rouxel est en charge de la préservation et de la valorisation de son œuvre artistique. Elle a, à cet égard, cofondé l’Association Jocelyne Saab en 2019, dédiée à la restauration, à la diffusion et à la mémoire de son travail cinématographique et photographique. En parallèle, Mathilde Rouxel œuvre en tant que curatrice et programmatrice dans différents festivals de cinéma et publie régulièrement dans des revues, journaux et plateformes consacrés au cinéma, en France et au Liban.

اسم

ساحة

اسم

ساحة

اسم

ساحة

اسم

ساحة



Le comité de direction de Saha – ساحة remercie chaleureusement les contributeur-rices de ce nouveau numéro. Merci pour la confiance que vous nous avez accordée, en collaborant avec nous sous forme d'articles scientifiques ou d'œuvres artistiques.

Nous tenons également à remercier notre comité de révision : Jeanne Solal, Zhixiang Wang, Emma Limane, Adam Laroussi, Philippe Chassé, Julie Levasseur, Maxime Duchâteau et Aboubacar Sidiki Amara Sylla qui ont permis aux contributeur-rices scientifiques de bénéficier d'une révision par les pair-es de qualité.

Merci à Dyala Hamzah et à Mathilde Rouxel d'avoir accepté notre invitation à participer à ce deuxième numéro sous la forme d'entretiens passionnants.

Nous remercions par ailleurs nos partenaires la FAECUM et le FAVE de l'Université de Montréal pour leur confiance et leur soutien financier.

Un immense merci à Rêve Gourdon qui a pris la suite de Léonie Karam avec brio. Merci à François d'avoir, le premier, donné une identité à notre projet!

Finalement, merci à tous-tes nos proches et nos familles pour leur soutien dans ce beau projet qui achève sa troisième année.

*Brendon Novel,
Daphné Kocer,
Léa Donsbeck,
Marion Zabbar
et Naila Gravel-Baazaoui*



saha
ሰሐ

À propos de la couverture:
Deux enfants jouent à la guerre, observés à travers un conduit en béton.
Karantina, Beyrouth
Crédit photo: *Les Enfants de la guerre* (Jocelyne Saab, 1976)
© Association Jocelyne Saab

Imprimé par Graphiscan à Tiohtiä:ke
(«Montréal»), en juin 2025.
En accord avec nos positionnements et
nos convictions, nous avons privilégié
une impression durable, en petite
quantité et sur un papier Sustana Envi-
roPrintMC (28lb, 160M), 100 % recyclé
post consommation.



saha ਸਾਹ

TOISÈME ÉDITION - TROISÈME ÉDITION - TROISÈME ÉDITION - TROISÈME ÉDITION

printemps 2025